

automne-hiver 2019/2020

Dialogue 82

Le magazine
d'informations municipales de Caudry

CAUDRY



Village de Noël du 13 au 22/12/19 centré ville

Chalets - Patinoire - Une Twingo à gagner(*)
Descente de la Basilique par le Père Noël - Restauration traditionnelle sur place
Détail des animations sur caudry.fr



(*) visual non constructuel



page 8 Première édition
du PARCOURS DES LUMIÈRES



page 32 Dans l'objectif de Raymond
L'actualité de votre commune



page 48 Exposition au musée
Dentelles en scène - Acte I

Toute l'actualité sur www.caudry.fr

- P 01 Éditorial du maire
 P 02/03/05/06/07/08/09/10 Dans ma ville
 P 04 Cadre de Vie
 P 11/12/13 Informations de votre mairie
 P 14 Infos Pratiques
 P 15 Vie patriotique et cérémonies
 P 16/17/18/19 Travaux
 P 20 Infos Pratiques du service urbanisme
 P 21 Cadre de vie, *maisons fleuries*
 P 22 et 23 Dans ma ville
 P 24/25/27 Infos pratiques
 P 26 Dans ma ville
 P 28 Solidarité
 P 29/30/31 La vie de nos seniors
 P 32/33/34/35/36 Dans l'objectif de Raymond T.
 P 37 Commerces
 P 37/38/39 Expression libre
 P 40 Informations de votre mairie
 P 41 Concert *Les plus belles musiques de Disney*
 P 42/43/44/45 *Avenir Jeunes* créateur du lien social
 P 46 à 53 Agenda ludique et culturel
 P 54 Zoom sur le Lions Club
 P 55 à 58 Vie historique par Claude Doyer
 P 59 à 63 La plume verte du Val du Riot
 P 64 et 65 Vos clubs sportifs
 P 66 Noël 2019, programme des animations

Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY - Directeur de la publication : Frédéric BRICOUT
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE. Avec la participation de Claude DOYER pour la vie historique
 et le concours d'Alain COTTEAU, Peggy SZORA et Ludovic MARIN
 Photos : Raymond TRUY et ponctuellement Pascal ALVÉ pour le Musée des Dentelles et Broderies
 Corrections : Régine DHOLLANDE
 Impression : Imprimerie Le Livre Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2019

RADIO B.L.C. 90.9 fm

*Pour Noël, réalise
 un joli dessin sur
 le thème B.L.C*

*Tu pourras le remettre
 au Père Noël le
 dimanche 22 décembre
 à partir de 15h à la maison du Père Noël
 sur le Marché de Noël de Caudry*

Il t'offrira un cadeau !*

Pour les enfants de 2 à 7 ans
 dans la limite des stocks disponibles

*1000
 CADEAUX
 offerts



17h20 : Départ de Saint Nicolas et de son âne
 devant le garage Ford rue Gambetta,
 18h00 : Arrivée à l'Hôtel de Ville pour le lancement
 des illuminations de Noël...

DISTRIBUTION
 de friandises
 sur le parcours

DÉFILÉ DE LA SAINT NICOLAS

Avec la participation du Fifty-One men



DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 À PARTIR DE 17H15



Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

En cette période de veille électorale, mon propos sera assez bref.

Ces derniers mois, beaucoup de caudrésiens nous ont quittés, souvent après un courageux combat contre la maladie. J'ai donc une pensée émue pour leurs familles et proches qui souffrent de leur absence et qui sont dans la tristesse.

Quant à celles et ceux qui continuent de lutter contre différents maux, je leur témoigne tout mon soutien et leur souhaite beaucoup de courage .

Je pense également à celles et ceux qui ont perdu leur travail ou peinent à en trouver un, mais également aux petits salaires et aux retraités qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Je réitère mon soutien à nos commerçants, entrepreneurs, travailleurs libéraux et indépendants.

En ces fêtes de fin d'année, je vous souhaite de pouvoir mettre de côté vos soucis et de pouvoir privilégier ce qui est essentiel : la famille, l'amour et l'amitié.

Je forme le vœu que vous puissiez passer de bons moments en famille et entre amis, et si possible avec de jolis cadeaux au pied du sapin .

Pour vos achats, n'oubliez pas nos commerçants caudrésiens mais aussi notre marché de Noël du 13 au 22 décembre en centre ville. Une voiture, des bons d'achats et des tours de patinoire sont à gagner dans tous les commerces participant à la quinzaine commerciale. Comme chaque année, de belles animations vous attendent pour Noël : calèches, poneys ... et la patinoire, qui est de retour après quelques années !

Que Caudry scintille de mille feux en décembre !

Fier d'être Caudrésien



Frédéric BRICOUT
Maire de CAUDRY



Concours des Maisons illuminées

inscription à l'accueil de la Mairie

Passage du jury entre Noël et Nouvel An



Fête de la musique

Du 19 au 22 juin dernier à l'initiative de l'adjointe à la culture Régine DHOLLANDE et l'adjoint aux Fêtes Bernard POULAIN, de nombreuses associations locales s'étaient associées pour vous concocter un programme de la fête de la musique riche et varié : un opéra pour enfants, un concert d'orgues et une visite des orgues, les prestations de l'école de musique, de la classe de piano et de la chorale.

Enfin, le 21 juin, en clôture de cette 38^{ème} édition, la ville de Caudry et MRC Radio vous ont offert un concert gratuit exceptionnel sur le thème des années 80 avec la venue de nombreuses vedettes : Sloane, Phil Barney, Patrick Juvet, Joniece Jamison, Richard Sanderson... qui ont fait danser et chanter les milliers de spectateurs présents Place du G^{al} De Gaulle.

Les Troupes locales A 100 Danses et Esquiss étaient aussi de la partie.

Quelle belle soirée !



4^{ème} édition de Caudry en Folie...

Cette 4^{ème} édition de *Caudry en Folie*, s'est déroulée le 30 juin à la base de loisirs du Val du Riot. Cette manifestation haute en couleur et placée sous le signe de la bonne humeur est proposée par le Conseil Municipal des Jeunes de Caudry, encadré par Sandrine TRIoux, Adjointe au Maire chargée des actions en direction de la Jeunesse. Réunis pour s'amuser en famille ou entre amis, 300 candidats étaient présents pour en découdre et après un échauffement de rigueur ils se sont mesurés lors d'un parcours innovant. Au programme : de la mousse, des piscines, une course en sac, des poutres, des haies, un mur à franchir... le tout dans une ambiance festive.

Pour mener à bien cette manifestation d'envergure, pas moins de 22 personnes ont oeuvré pendant deux jours pour planter le décor puis remettre le site en ordre. Ces bénévoles infatigables ont aussi assuré la surveillance et la signalisation du parcours pour la sécurité et le bien-être des participants ! Les membres du CMJ n'ont pas manqué de les remercier, ainsi que le directeur et le personnel de la base pour leur accueil et M. le Maire, ses élus et l'ensemble des services de la ville qui ont contribué au succès de la manifestation par leur soutien et aide logistique. Bravo à tous !





Grand succès pour la 2^{ème} édition des Dentelles Electroniques

Vendredi 16 et samedi 17 août, 4 000 festivaliers venus de toute la France et de Belgique ont investi la base de loisirs du Val du Riot pour deux jours de musique *house* et *techno*. La municipalité de Caudry félicite et remercie les organisateurs Grégory ALLARD et Grégory DATHY pour avoir fait de ce rendez-vous de passionnés un événement retentissant qui place Caudry sur le devant de la scène électro le temps d'un week-end. À noter que d'importants efforts ont été consentis dans la diffusion du son, et malgré quelques désagréments phonétiques inévitables aux abords du site, dans la ville, l'impact sonore a été bien moindre que l'année dernière.

M. le Maire vous remercie encore pour votre compréhension.



5 000 personnes pour le podium d'été

Samedi 31 août, le traditionnel Car Podium d'Été a rassemblé sur la Place du Général De Gaulle, plus de 5 000 personnes qui avaient fait le déplacement pour assister à ce concert de plein air habituellement proposé le vendredi soir. Le public multi-générationnel était venu chanter les titres *Même si* de Noem, *Si je pouvais*, *Là c'est die*, *Pardon*, *Mamamia* de Ridsa mais aussi danser sur les morceaux de Sound of Legend tels que *Komodo* et *Infinity...*

les sponsors de l'événement : LES ÉTABLISSEMENTS SAINTHIMAT, PRUVOT-FAUCON, LES ENTREPRISES DESCAMPS TP ET TERNVI ont offert des cadeaux à la foule entre les prestations des artistes.

Cette manifestation était proposée par Bernard POULAIN, adjoint aux Fêtes et Cérémonies.





Ramassage des mégots, challenge « *Fill the bottle* »

Le jeudi 22 août 2019, le conseil municipal des jeunes, accompagné de Caudrésiens était présent dans le centre-ville de Caudry pour mener une action citoyenne en participant au challenge " *Fill the bottle* " qui signifie littéralement « *remplis la bouteille* », et qui consiste à ramasser le plus de mégots possible.

Après 1 h de ramassage de nombreux mégots ont été collectés cependant il en reste encore beaucoup.

Soyons solidaires, et unissons-nous pour l'écologie !

Toutes nos félicitations pour cette action citoyenne portée par le président du conseil municipal des jeunes Jean Noël ARDHUIN.



Opération recyclage des mégots

Soucieuse de la préservation de son environnement et du cadre de vie de ses administrés, la mairie de Caudry s'inscrit dans une démarche continue de propreté des espaces publics. Après l'obtention du label Eco-Propre, et une campagne de lutte contre les déjections canines (« *Trottoir pas crottoir* »), Caudry s'engage dans une opération de recyclage des mégots.

L'objectif est multiple :

- Eviter la pollution des rues, puis des sols,
- Favoriser la fabrication de mobilier urbain à partir de la matière issue de ce recyclage.

Pour ce faire, des seaux de recyclage ont été distribués aux commerçants caudrésiens ayant une terrasse ou un espace public, afin que les fumeurs puissent y jeter leurs mégots.

Une fois remplis, ces seaux ont été ramenés en mairie et dans d'autres points de collecte.



Des jeunes de l'association Concordia restaurent notre patrimoine

Cet été, quatorze jeunes du monde entier, encadrés par l'association Concordia ont nettoyé et rénové le sentier piétonnier reliant Caudry à Beauvois.

Ces adolescents russes, italiens, turcs, belges, espagnols ou français, âgés de 15 et 17 ans ont décidé de se lancer dans un chantier international et bénévole avec l'association Concordia : le but est de restaurer le patrimoine.

Ils ont été hébergés dans des tentes à la base de loisirs. Entre rénovation et activités (musée, bowling, piscine...), leur séjour à Caudry a été très agréable. Cette action fait écho aux opérations de ramassage et recyclage des mégots menées par notre commune !



Nos cendriers ludiques

Afin d'améliorer la propreté des espaces publics, des cendriers ludiques ont été installés durant l'été

dans les rues de la commune. Sachez que votre ville met tout en œuvre pour que votre cadre de vie soit agréable. Faites aussi des efforts et contribuez à la propreté de votre ville !

D'autre part, afin de répondre à la demande de nombreux parents, UN ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT INTERDICTION DE FUMER AUX ABORDS DES ÉCOLES EST ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE. Celui-ci devrait entrer en vigueur dans les prochains mois.



C'est sous un soleil radieux, et devant une assistance venue nombreuse qu'a eu lieu le vendredi 30 août la pose de la première pierre de l'écoquartier Guy Bricout. Un événement qui marque solennellement le début des travaux de ce nouveau quartier de Caudry qui, à terme, proposera 150 logements basse consommation idéalement situés à deux pas du centre-ville et à proximité de plusieurs équipements sportifs, culturels et éducatifs. Un vibrant hommage a été rendu à Guy BRICOUT (Désormais Député du Nord après avoir été Maire de Caudry de 1995 à 2017) et à son action. Les nombreux représentants de l'État, de la Région, du Département et des organismes partenaires n'ont pas manqué à leur tour de le citer dans leurs discours montrant ainsi la place qu'occupe l'ancien maire dans le cœur des Caudrésiens.



Afin de préserver la qualité de vie et le bien-être des habitants de notre commune, faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et renforcer la sécurité, M. le Maire a souhaité recruter un nouveau policier municipal portant à six le nombre d'agents de ce service.

Ludovic COLLE est âgé de 32 ans. En Septembre 2006, il intègre la police nationale à Lille jusqu'en 2009 puis entre dans l'administration pénitentiaire à Liancourt dans l'Oise jusqu'en octobre 2019 date de son arrivée dans la police municipale de Caudry.



STOP AUX INCIVILITÉS

Chaque jours, les agents de la ville ramassent plusieurs kilos de déchets jetés dans les rues.

Ces dépôts représentent environ 1500 mètres cube à l'année !

Outre les pollutions que cela engendre (visuelle, olfactive, environnementale...), ces déchets ont un coût important pour la collectivité.

Pour rappel le dépôt de déchets hors emplacements prévus est verbalisé par une amende de 68 €, majorée à 180 € en cas de non paiement.





Médaille de la ville pour Zéphir BRICOUT

Le 12 octobre, en présence des élus, de ses nombreux amis et de sa famille, Zéphir BRICOUT la voix radiophonique la plus célèbre du Caudrésis s'est vu remettre la médaille de la ville.

Né le 5 avril 1930 à Beauvois-en-C^o, un village resté cher à son cœur, Zéphir a étudié au cours complémentaire jusqu'à l'obtention à l'âge de 16 ans du certificat d'étude complémentaire.

A une époque où il était facile de trouver un travail en quittant l'école, Zéphir entre à l'usine Seydoux à Beauvois, où il passe quelques années avant d'effectuer son

service militaire au 7^{ème} régiment de tirailleurs algériens (un régiment d'infanterie de l'armée de terre française qui appartenait à l'Armée d'Afrique).

Pendant 18 mois, il effectue de nombreux déplacements et connaît ses débuts de musicien. Il garde de très bons souvenirs de cette période avec notamment deux défilés du 14 juillet à Paris et d'autres défilés à Bruxelles.

Après ses obligations militaires, Zéphir réintègre l'usine Seydoux, avant de démissionner pour rejoindre les COOP d'Escaut et Sambre où il effectue la plus grande partie de sa carrière professionnelle. Quand les COOP disparaissent à la fin des années 80, Zéphir déjà âgé de plus de 50 ans peut bénéficier d'un départ en pré-retraite et peut ainsi consacrer plus de temps à sa seconde carrière :

l'animation radio, débutée en 1983 avec l'essor des radios libres en bande FM, et plus précisément au sein de notre radio caudrésienne créée à l'époque : Radio BLC. D'animateur à président (aujourd'hui remplacé dans cette fonction par Dominique FAUQUEMBERGUE), Zéphir n'a eu de cesse de proposer une programmation musicale de qualité aux auditeurs et c'est avec beaucoup d'excellents souvenirs qu'il quitte aujourd'hui la radio et l'animation de son émission à l'occasion de ses 90 printemps.



Justine NISOLE est la fille d'un ancien coureur cycliste. En 2019, cette jeune sportive a fait ses armes dans le cyclisme au club de Villeneuve-Saint-Germain-Soissons et a remporté 15 victoires en FFC.

Justine est championne de l'Aisne minimes cadettes, et est trois fois sélectionnée en manche de Coupe de France.

Justine a remporté 6 coupes des Hauts-de-France.

En 2020, elle deviendra cadette 2 et intégrera le club féminin DN de Villeneuve-la-Garenne en région Île-de-France.

Ses entraîneurs sont Bruno NISOLE et Ludvine HENRION coureuse cycliste belge à la retraite qui a remporté à deux reprises le Championnat de Belgique chez les professionnelles.



43^{ème} édition du Salon des Arts

Grâce au soutien et à la confiance de la ville de Caudry et de l'Office Municipal de la Culture, la 43^{ème} édition du SALON des ARTS de CAUDRY a connu un grand succès. La nouvelle « mise en scène » a conquis les nombreux élus et personnalités présentes à l'inauguration ainsi que les visiteurs qui apprécient chaque année cette belle exposition gratuite.

Les 100 exposants (peintres, sculpteurs et dessinateurs) venus de tous les départements des Hauts-de-France mais aussi de la région parisienne ont été très heureux de partager leur passion de l'art et de faire rayonner Caudry sur le plan culturel.

Les différents ateliers de l'O.M.C. étaient également au rendez-vous pour exposer leur savoir-faire et vous donnent rendez-vous toute l'année pour la pratique d'une activité artistique.

7 prix ont été remis :

Prix de la ville à Alain VERDIER (PERONNE)

1^{er} prix de l'O.M.C. à Michel STANNARD (MONTIGNY sur L'HALLUE)

2^{ème} prix de l'O.M.C. à Marie LESAFFRE (WARGNIES le GRAND)

Prix « Sculpture » à Jean-Paul CARBONEL (MAROILLES)

Prix « Aquarelle/Pastel/Dessin » à Béatrice BUCHE (FRESNOY en GOHELLE)

1^{er} prix du public à Jacques FOUQUET (OVIERS la BOISSELLE)

2^{ème} prix du public à Fabien BASQUIN (BERTRY)



Médaille de vermeil du Souvenir Français et médaille de la ville pour Jean-Marie LASSON

Vendredi 18 Octobre 2019, le comité du Souvenir Français de Caudry a tenu sa réunion annuelle au Centre Socio-Culturel en présence de M. le Maire, de nombreux élus, des personnalités et des membres de l'association.

Après la présentation du rapport moral et financier, une minute de silence a été respectée en mémoire d'une ancienne membre bienfaitrice, Mme Anne DARRAS. L'arrivée de nouveaux membres fut annoncée : M. DRON, M. MARCHAND, M. LASSON, M. DELATTRE ET M. BAUDOU, ce dernier ayant rejoint le comité directeur. Le délégué général du Nord, M. PONCELET prit alors la parole pour annoncer la nomination de Bernard VIGNOL en tant que nouveau président du Comité de Caudry, M. LASSON devenant Vice-Président.

Puis, un insigne de Porte-drapeau et deux médailles de bronze furent respectivement remises à M. GOVAER, M. WATTREMEZ et M. CARTIGNIE, ceci afin de les récompenser pour leurs nombreuses années de bénévolat au sein du Comité.

Vint ensuite le tour de M. Jean-Marie LASSON, qui après avoir reçu les félicitations du Délégué général, fut honoré de la plus haute distinction du Souvenir Français, la médaille de vermeil.

M. Alain RIQUET, Adjoint à l'action sociale pris alors la parole pour retracer les 37 années de cette Présidence, en rappelant ses plus importantes réalisations : création du Comité de Caudry et de son drapeau, inauguration de la rue du Souvenir Français, création et rénovation du carré militaire du nouveau cimetière de Caudry, participation à toutes les cérémonies patriotiques ainsi que l'entretien de nombreuses sépultures dans le Caudrésis. Après un rappel de son parcours militaire, professionnel et associatif, M. LASSON reçut la médaille de la ville tant méritée, afin de le remercier pour l'ensemble de son œuvre et de ses actions pour Caudry et le Caudrésis.

Dans une ambiance très chaleureuse, la réunion s'est achevée autour du verre de l'amitié. Pour ceux qui voudraient rejoindre ce comité, ils peuvent prendre contact avec M. Vignol au 06.62.50.86.74, ils seront les bienvenus.



UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE INAUGURÉE

Le vendredi 30 août dernier était inaugurée sur la route départementale 115, la nouvelle piste cyclable qui relie Caudry, Montigny-en-Cis et Bertry en présence du Président du Département Jean-René LECERF, du Député Guy BRICOUT et de nombreux élus locaux, départementaux et régionaux.

Signalée comme dangereuse, cette route sinueuse de 2,5 km de long, qui connaît un trafic routier important nécessitait un aménagement afin d'assurer la sécurité des usagers piétons ou 2 roues qui l'empruntent. C'est désormais chose faite avec cette voie de 2,5 m de large, pourvue d'une bordure haute entre la chaussée et la piste.

Cette voie est financée en grande partie par le Département et les communes de Caudry, Bertry et Montigny-en-Cambrésis.

Très attendue par la population et les élus locaux qui soutenaient le projet, cette piste a déjà convaincu les usagers.





5^{ème} SALON DES MÉTIERS D'ART

Dès 2015, la ville de Caudry a ambitionné de mettre en avant son savoir-faire en proposant un salon dédié aux métiers d'Art. Forte de la réussite des éditions passées Mme Anne-Sophie MERY DUEZ, adjointe chargée du patrimoine a continué à oeuvrer avec sa commission municipale à la valorisation du patrimoine en honorant ces créateurs qui perpétuent et transmettent leur Art avec coeur et générosité.

Les 19 et 20 octobre, dans la salle des fêtes du pôle culturel, 34 exposants venus d'horizons, de régions ou de pays différents ont exposé leurs oeuvres, fait la démonstration de leur talent et ont partagé leur passion avec des visiteurs charmés. Associé au Salon des Métiers d'Art, le Musée des Dentelles et Broderies a présenté les coulisses de son exposition *Dentelles en scène*. D'autre part quatre artisans d'Art ont été récompensés lors de la traditionnelle soirée des trophées.

Rappelons que Caudry est labellisée Ville et Métiers d'Art.



Les parents d'élèves de Janssoone font un don à l'école

La présidente de l'association des parents d'élèves de l'école Janssoone de Caudry Mme Marie DUBURQUE accompagnée de M. Antoine HISBERGUE, le vice-président a procédé à la remise d'un chèque de 5 000 € pour la coopérative scolaire de l'école.

Ce don permettra de financer des projets pédagogiques et du matériel nécessaire au bon épanouissement des enfants.



PREMIER PARCOURS DES LUMIÈRES À CAUDRY

Samedi 26 octobre 2019, avait lieu dans notre commune la 1^{ère} édition du Parcours des Lumières. Cette manifestation était organisée par l'association Dynamic Projets en partenariat avec l'association du Jubilé. Des animations lumineuses étaient proposées tout au long du parcours aux 741 participants, coureurs et marcheurs qui ont répondu présents pour cet événement solidaire organisé au profit de quatre associations qui luttent contre les maladies : Les ch'tis coureurs, les clowns de l'espoir, dans les yeux d'Hugo et le Téléthon. Rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition pleine de surprises !





M. LE SOUS-PRÉFET REÇU EN MAIRIE

Jeudi 21 novembre 2019, Frédéric BRICOUT Maire de Caudry a reçu à l'Hôtel de Ville de Caudry, M. Raymond YEDDOU, nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai qui a pris ses fonctions le lundi 14 octobre 2019. M. Raymond YEDDOU, succède à M. Thierry HÉGAY, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Thionville.

Après une visite des services de la Mairie, M. le Maire et M. le sous-préfet se sont rendus au Musée des Dentelles et Broderies où ils furent rejoints par M. le Député, Guy BRICOUT.

Avant sa nomination dans les Hauts-de-France, Raymond YEDDOU était chef des subdivisions administratives des Îles du Vent et des Îles Sous-le-Vent au Haut-commissariat de la République en Polynésie française de 2016 à 2019.

Auparavant, il a été sous-préfet de Brignoles (de 2012 à 2016), sous-préfet de Sens (de 2010 à 2012), sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Oise (de 2008 à 2010), sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Manche (de 2006 à 2008). Raymond YEDDOU a été chef du bureau des moyens et de la modernisation à la direction de la police générale, de la préfecture de police de Paris (de 2004 à 2006).

Au ministère de l'Intérieur, Raymond Yeddou a été, adjoint au chef du bureau de la coordination interministérielle de défense et de sécurité civile à la direction de la défense et de la sécurité civile (DDSC) au ministère de l'Intérieur (de 2000 à 2004), chef de section au bureau du cabinet du ministre de l'Intérieur (de 1997 à 1999), en charge des affaires signalées à la sous-direction des étrangers et de la circulation transfrontalière au sein de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPJ) (de 1995 à 1997).

Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre territoire.

SÉCURISATION DE VOS RUES

Depuis quelques temps M. le Maire a décidé de sécuriser les rues de la ville :

UNE ÉCLUSE a été installée rue de la République, ce qui permet de réduire fortement la vitesse des automobilistes qui entrent dans la ville.



Plusieurs panneaux STOP ont été implantés qui obligent les conducteurs à ralentir dans les rues Jules Guesde, de St Quentin, Gustave Delory, et du M^l Leclerc.

DES MIROIRS ont été placés dans différents carrefours pour permettre une meilleure visibilité.



Une étude est en cours avec les services du Département pour renforcer la sécurisation de la rue Charles Gides par la pose de bandes rugueuses en entrée d'agglomération.

Ces mesures font suite au dernier accident qui fut malheureusement mortel.

La police municipale réalise souvent des contrôles de vitesse, mais les nombreux appels de phare permettent à certains chauffards de réduire leur vitesse un cours instant. Pour information l'usage de ces appels de phare peut permettre à certains délinquants auteurs de vol, agression, accident avec délit de fuite voir d'enlèvement de personnes de se soustraire aux forces de l'ordre ! **Malgré toutes ces mesures nous constatons encore trop d'accident sur notre commune, mais il est impossible d'agir sur le comportement inconscient de certaines personnes :**
vitesse excessive, conduite sous alcool ou stupéfiants, véhicule en mauvais état.



DANS MA VILLE

MISE À L'HONNEUR de François HALLIEZ ancien gendarme au sein du PSIG de Caudry

Agé de 39 ans, M. François HALLIEZ est originaire du Nord. Il y effectue sa scolarité jusqu'à la faculté de droit puis obtient le concours de sous-officier de gendarmerie et intègre en 2001 l'école de sous-officier de gendarmerie du Mans. Reçu 18^{ème} sur 120, ce résultat lui permet de choisir la région Nord Pas-de-Calais où il est admis dans l'escadron de Valenciennes en tant que gendarme mobile.

Par la suite, François HALLIEZ fait de nombreux déplacements en métropole, outre-mer ainsi qu'à l'étranger. De 2007 à 2009, il prépare l'examen technique d'officier de police judiciaire. Reçu premier des gendarmes du groupement de gendarmerie du Nord, il rejoint la gendarmerie départementale au PSIG de Maubeuge en 2008 puis celle de Caudry au 1^{er} juillet 2009.

Cette unité opérationnelle lui permet de renforcer ses compétences, notamment dans le domaine de l'intervention professionnelle et de la gestion administrative. Il a aussi préparé les jeunes gendarmes adjoints volontaires au concours de sous-officier.

En 2013, Il obtient le grade de chef et se positionne en tant que gradé d'encadrement de son unité. Lors de son passage au PSIG de Caudry F. HALLIEZ a effectué des missions de lutte régulières contre les trafics de stupéfiants, qui ont conduit à de nombreuses interpellations (les enquêtes ont d'ailleurs fait l'objet d'une émission de télévision). Il a exécuté de nombreuses interventions dont la plus marquante restera l'interpellation en flagrant délit en 2017 de dangereux malfaiteurs sur la commune d'Inchy qui ont tenté de renverser les militaires présents en prenant la fuite à bord d'un véhicule volé. Situation qui l'a conduit à faire usage de son arme pour protéger ses collègues.

Au cours de sa carrière de sous-officier, François HALLIEZ a été décoré par plusieurs médailles et distinctions :

Citation à l'ordre du régiment avec médaille étoile de bronze, Croix du combattant, Médaille de la défense nationale agrafe gendarmerie nationale échelon or, Médaille de la reconnaissance de la nation, Médaille commémorative française, Médaille de l'OTAN avec agrafe KOSOVO, Médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe « trident ». A tout ceci s'ajoutent de nombreuses lettres de félicitations.

En 2016, il prépare et obtient la licence d'administration publique à l'IPAG de l'université de Valenciennes, puis s'inscrit pour l'année 2017-2018 à une année de préparation du concours interne. Celle-ci s'est conclue par la réussite au concours d'attaché d'administration de l'État.

Il a donc rejoint en septembre 2018 la formation de l'IRA de Lille via la procédure de détachement. A l'issue du classement final où il a terminé 2^{ème} de la promotion, François HALLIEZ a pu choisir un poste d'adjoint gestionnaire au collège Jean Jaurès de Lens. Il a obtenu en juillet 2019 un master d'administration publique gestion des services de l'État à l'IPAG de Valenciennes.

Ces nombreuses compétences lui permettront, au cours de sa nouvelle carrière, d'exercer les métiers de cadre A.

Les élus de Caudry dont Guy BRICOUT, député et ancien maire de la ville ainsi que ses anciens collègues garderont un excellent souvenir de M. François HALLIEZ et lui souhaitent une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions !



RÉSULTAT DE LA JOURNÉE V.I.P

Lundi 28 octobre, en mairie, s'est tenu le tirage au sort du jeu concours « La Journée V.I.P » organisé par l'Office du Commerce Caudrésien en partenariat avec la ville de Caudry.

Céline NORROY de Ligny en Cambrésis est l'heureuse gagnante de « la journée V.I.P » valable pour 2 personnes ! Mme NORROY avait obtenu son bulletin de participation chez Mode Et Sport.



Lundi 4 novembre a eu lieu en salle des cérémonies de la mairie la remise du chéquier contenant les différentes prestations et les nombreux cadeaux offerts par nos commerçants pour une valeur totale de 1000 € à utiliser le samedi 9 novembre.

Petit déjeuner, soin-beauté, coiffeur, restaurants, shopping, goûter, visite du musée et séance de cinéma. Un programme très riche qui a permis à Madame NORROY de passer une journée inoubliable en centre-ville.

Un grand merci aux nombreux commerçants pour leur générosité





RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet
C'est encore
PLUS SIMPLE !



le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier
au 22 février 2020

à noter!

ATTENTION
toutes les adresses
ne sont pas concernées.

Celles qui le sont
recevront un courrier
de leur agent recenseur.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



CRÉATION D'UNE NOUVELLE SALLE D'ARCHIVES POUR LA COMMUNE

Après une première prise de contact de la commune avec le service Archives du Centre de gestion du Nord en 2013, le diagnostic est le suivant : près de 700 mètres linéaires d'archives recensés, saturation des espaces, difficultés d'accès, éparpillement, péril pour certains documents d'archives.

Après 3 ans de travail, l'opération est en passe de se terminer. Les chiffres-clés :

- 177 ml d'archives classées en conservation définitive pour leur valeur historique et de témoignage sur la vie municipale.
- 230 ml éliminés s'agissant de doublons de documents et d'archives sans intérêt patrimonial.
- Recensement d'archives remontant pour les plus anciennes à 1668 (état-civil).

Des documents donc précieux sur l'histoire de Caudry inventoriés : délibérations du conseil municipal depuis 1792, actions de la municipalité en faveur du développement économique (construction d'une zone industrielle, de bâtiments pour l'installation d'entreprises comme la Sicôs), plan d'urbanisme de 1936, plan de construction de la basilique Sainte-Maxellende de 1887,...

Une opération d'archivage qui ne s'est pas bornée à prendre en charge uniquement l'arriéré et à faire de la place mais qui vise à atteindre une organisation plus efficiente, rationnelle et encadrée des archives : respect du cycle de vie des archives (archives courantes, intermédiaires, définitives), réorganisation/réaffectation des espaces d'archivage, mise en place de procédures d'archivage au travers du bordereau de versement, création d'une nouvelle salle d'archives pour accueillir les archives définitives aux Ateliers Culturels mais aussi rédaction d'un répertoire général permettant une identification fine de chaque document d'archives.

En somme la mission a permis :

- D'envisager une gestion plus dynamique des archives en facilitant l'accès à celles-ci,
- D'offrir des conditions de conservation pérennes par la création d'une nouvelle salle d'archives aux ateliers culturels durant l'été 2019 équipée conformément aux prescriptions et normes en vigueur (rayonnages métalliques, ventilation, contrôle des accès) pour les archives définitives. A ce titre a eu lieu au mois d'août une grosse opération visant à transférer les archives dans cette nouvelle salle (2 journées complètes de travail mobilisant une partie des agents techniques),
- De garantir une gestion plus sereine par l'application progressive d'une nouvelle politique d'archivage s'appuyant sur des procédures et des personnes ressources tel que le correspondant archives.

Partant de cette nouvelle base d'envisager plus sereinement le prochain chantier de l'archivage électronique.

IMPORTANT

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



L'inscription sur les listes électorales est obligatoire et indispensable pour pouvoir voter.

Il n'existe, en principe, plus de date limite au dépôt du dossier d'inscription.

Ces demandes se font désormais tout au long de l'année.

Toutefois, lorsque la demande d'inscription est faite en vue de participer à un scrutin déterminé, cette demande doit être, au plus tard, déposée le sixième vendredi précédant le scrutin.

à noter!

Concernant les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 février 2020.

Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civils et politiques et n'ayant jamais figuré sur une liste électorale doivent solliciter leur inscription auprès de la mairie.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires au plus tard à cette même date.

Pour que l'inscription soit effective, il faut justifier de son identité, nationalité et rattachement avec la commune (domicile, résidence d'au moins six mois ou inscription au rôle des contributions directes communales).

Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées :

- personnellement en mairie
- au moyen d'une téléprocédure sur le site « service Public »
- par l'intermédiaire d'un mandataire muni d'un mandat écrit et du formulaire Cerfa n° 12669*02

Dans tous les cas, les pièces justificatives doivent être fournies à l'appui de la demande.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune ou qui n'ont pas reçu de carte électorale lors des dernières élections sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie. En effet le suivi postal ne prend pas en compte les cartes et propagande électorales et de nombreuses cartes nous ont été retournées lors du dernier scrutin.

Une simple vérification ne prend que quelques instants et garantit d'être correctement inscrit.

Le service « Élections » se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



Signature de la convention pour LA RESTAURATION DE LA BASILIQUE SAINTE MAXELLENDÉ

La commune a signé une convention avec La Fondation du Patrimoine, en partenariat avec le Diocèse de Cambrai et la Confrérie de la Basilique.

Cette convention s'inscrit dans le projet de restauration engagé par la ville en raison de la nécessité de lancer des travaux de sécurisation des maçonneries extérieures, de la charpente et des couvertures de la Basilique.

Les travaux engagés par la commune de Caudry constituent la première tranche de travaux de la grande opération de restauration de notre Basilique. Des défauts d'étanchéité ont provoqué de graves infiltrations et la détérioration d'éléments de maçonneries qui menacent de s'effondrer (dégradation des briques et des pierres de taille).

Ces travaux d'urgence de sécurisation sont donc nécessaires sur les maçonneries extérieures, la charpente et les couvertures.

Ils font suite à la restauration des vitraux réalisée en 2016.

L'appel aux dons lancé conjointement par la Fondation du Patrimoine, la Ville de Caudry, l'Association Diocésaine de Cambrai et la Confrérie de la Basilique s'inscrit dans cette démarche.

Cela d'autant plus, qu'il s'agit de la 2^{ème} souscription lancée, la 1^{ère} en 2017, avait permis de récolter près de 50 000 €.

Montant des travaux 950 236 € HT

Objectif de collecte 47 500 €

VOCATION DU SITE

En plus d'être un lieu de pèlerinage très fréquenté : on y vénère Sainte-Maxellende, martyrisée à Caudry au VII^e s., cette église construite en 1890 par l'architecte Louis Marie Cordonnier, élevée au rang de basilique en 1991, est un lieu culturel où sont organisés des concerts d'orgue.



Je peux déposer directement mon bon de souscription et mon chèque dans l'urne prévue à cet effet, dans le hall de la Mairie.

+ d'infos ? : Mairie de Caudry 03 27 75 70 00
service-technique@mairie.caudry.fr



Je donne !
pour aider la restauration
de la basilique Sainte-Maxellende

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

La Basilique Sainte Maxellende de Caudry

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux valide initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/47695
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La Basilique Sainte Maxellende de Caudry

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Dans le Douaisis et le Cambrésis UFC – Que choisir

Pour régler à l'amiable les litiges de la consommation, une équipe de bénévoles, une juriste et des spécialistes à votre écoute !

CHIFFRES CLÉS 2018 :



3 SALAIRES
DONT 1 JURISTE



52 BÉNÉVOLES À
VOTRE SERVICE



1402 ADHÉRENTS
DONT 68 %
EN RE-ADHESION



INFORMER
AIDER
REPRÉSENTER

Nos actions

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

un accompagnement par le biais des permanences, rendez-vous, services en ligne et courriers.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Journée de développement durable à Cuincy - Démarchage à domicile à Lallaing - Marché des producteurs locaux à Guesnain - Mallette d'alimentation à Raillencourt Sainte Olle

DES CAMPAGNES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES

Zoom sur les comportements préjudiciables aux consommateurs (dérapage des prix, pratiques abusives, ententes commerciales).

DES ENQUÊTES DE TERRAIN

Recueil des informations sur les prix et les pratiques des professionnels, pour vous alerter.

DES ACHATS GROUPÉS

Mise en place d'opérations exceptionnelles qui permettent aux consommateurs de réduire leurs factures énergétiques (« *Énergie moins chère ensemble* »)

Les succès

LES SOMMES RÉCUPÉRÉES AU BÉNÉFICE DES ADHÉRENTS :

304 000 € EN 2018

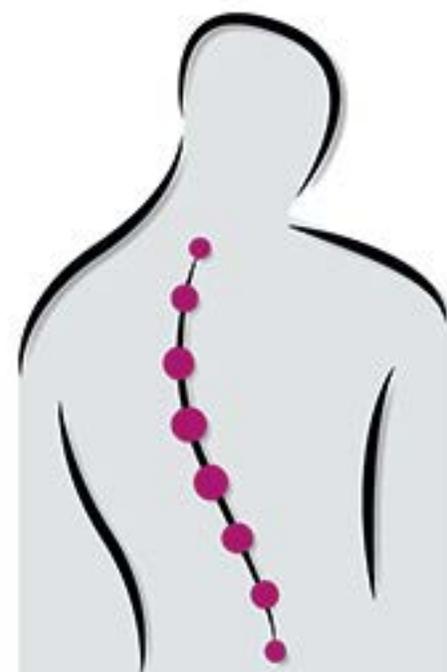
183 000 € EN 2017

Quelques exemples...

- **panneaux photovoltaïques** : s'estimant trompé, M.K. obtient l'annulation d'une commande d'un montant de 24 500 €, bien que le délai de rétractation de 14 jours soit expiré. L'association a mis en avant une faille au niveau du financement.
- **fraude à la carte bancaire** : Mme J. récupère 7 078,71€ suite à un manque de vigilance de sa banque pour des débits frauduleux.

En devenant consomm'acteur, vous rendez ces actions possibles grâce aux adhésions, dons et subventions !

Nous contacter : 104, rue d'Esquerchin – 59500 DOUAI / 03 27 96 05 15
<http://ufc-quechoisir-douai.org>



Après 20 ans d'exercice libéral de la kinésithérapie et 20 ans d'exercice libéral de l'ostéopathie au service des habitants de Caudry et ses environs,

Jean-Bernard TERRASSE vous informe qu'il cessera son activité professionnelle en Décembre 2019.

M. Terrasse vous remercie pour la confiance que vous lui avez témoignée durant toutes ces années et vous prie de la reporter sur :
Marc CHANCELADES
Ostéopathe D.O.
qui prendra sa succession.

Cabinet :
146, Rue de Saint-Quentin
CAUDRY

Téléphone :
03.27.75.50.50



Des bénévoles assurent des permanences à Caudry
AUX ATELIERS CULTURELS

Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h

Pour plus d'infos : tél : 03 27 96 05 15

Site Internet : ufc-quechoisir-douai.org



DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Cette année, le cortège s'est rassemblé au Centre de Secours et d'Incendies rue du Bois Dupont, où M. le Maire Frédéric BRICOUT a passé en revue les sociétés locales des corps de sapeurs-pompiers et de leurs matériels.

Ensuite, le cortège composé du Conseil Municipal, des Sapeurs-pompiers, des anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, des sociétés locales, des personnalités et de l'Harmonie Municipale a emprunté les rues Stéphenson et du Maréchal Leclerc pour arriver au Monument aux Morts.

Une gerbe fut déposée par M. le Commandant de Gendarmerie, M. le Commandant du Centre de Secours et d'Incendies, M. le Maire et enfin M. Gérard BEZIN, président de la F.N.A.C.A. Enfin, pour clore cette cérémonie du 14 juillet, l'hymne national a été interprété suivi d'un envol de pigeons orchestré par la société colombophile Le Local Unique.



Cérémonie nationale d'Hommage aux Harkis

Le 25 septembre s'est déroulée la cérémonie nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives ou assimilées qui servirent la France pendant la guerre d'Algérie de 1954 à 1962.

Cette journée rend hommage à leur fidélité, à leur abnégation et à leur sacrifice. Le Maire, ainsi que les porte-drapeaux, personnalités, et membres du conseil Municipal étaient rassemblés au Monument aux Morts pour écouter le message officiel de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des armées Mme DARRIEUSSECQ. Il s'ensuivit le dépôt de gerbe effectué par M. BEZIN, Président de la F.N.A.C.A, M. le Maire de Caudry et M. le Commandant LEPAGE de la Gendarmerie de Caudry.

Commémoration des 75 ans de la libération de Caudry par les alliés

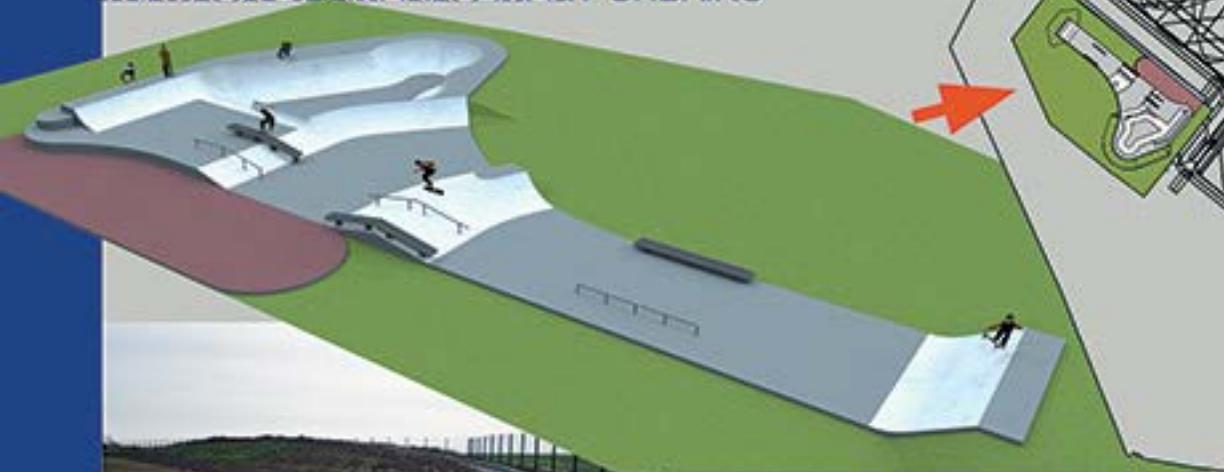
Le 75^{ème} anniversaire de la libération de Caudry par les alliés a été commémoré le dimanche 1^{er} septembre 2019.

Celui-ci a débuté par un défilé motorisé des G.I. Mémoires et des Commemo Rangers en uniformes et véhicules militaires d'époque. Ce défilé organisé par la ville de Caudry est parti dès 9h du parking des Chemins de Fer du Cambrésis pour sillonner les quartiers de la ville. Ensuite, les véhicules ont rejoint l'ancien stade nautique, rue du M^{re} de Lattre de Tassigny, où un défilé à pied a pris le relais. Celui-ci était composé de l'harmonie municipale, des porte-drapeaux, des représentants des associations patriotiques, des personnalités locales et des élus.

Après un discours en l'honneur de nos libérateurs et en hommage aux victimes civiles et militaires, un bouquet fut déposé par M. Guy BRICOUT, député du Nord, Mme Anne-Sophie BOISSEAU, conseillère départementale et régionale, ainsi que les membres du Conseil Municipal.

La cérémonie s'est achevée par le rassemblement des véhicules militaires sous le Pont des Arts et une visite de la nouvelle exposition de l'association Caudry d'hier et d'aujourd'hui retraçant l'histoire de la libération, « *la Voie de la Liberté* ».





CRÉATION D'UN SKATEPARK

Implanté sur le stade Louis Sandras, rue Barbusse, cet équipement sportif est destiné aux skateboards ainsi qu'aux trottinettes. Voué à remplacer l'actuel skatepark devenu trop ancien, il sera doté de 577 m² d'espace de pratiques, et sera opérationnel à l'été 2020.

Afin de répondre de manière optimale aux attentes des jeunes skateurs, certains d'entre eux ont été associés à une réunion en mairie en présence du concepteur, de M. le Maire et du Directeur des Services Techniques.

Montant des travaux 209 000 € HT

Après les rénovations du terrain d'honneur et de la piste d'athlétisme, la création de 2 nouveaux terrains de tennis extérieurs et d'un club-house, le stade Louis Sandras poursuit sa mutation avec une 3^{ème} phase de travaux :

Création d'un nouveau grand terrain de football en herbe et d'un mini terrain synthétique et pour l'été 2020, livraison d'un nouveau skatepark.

Des vestiaires mutualisés destinés aux joueurs de football et aux athlètes doivent également voir le jour ainsi qu'une aire de fitness de plein air connectée pour 2020 / 2021.

Pour l'ensemble de tous ces équipements, le Département subventionne les travaux à hauteur de 500 000 € et l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 118 000 €



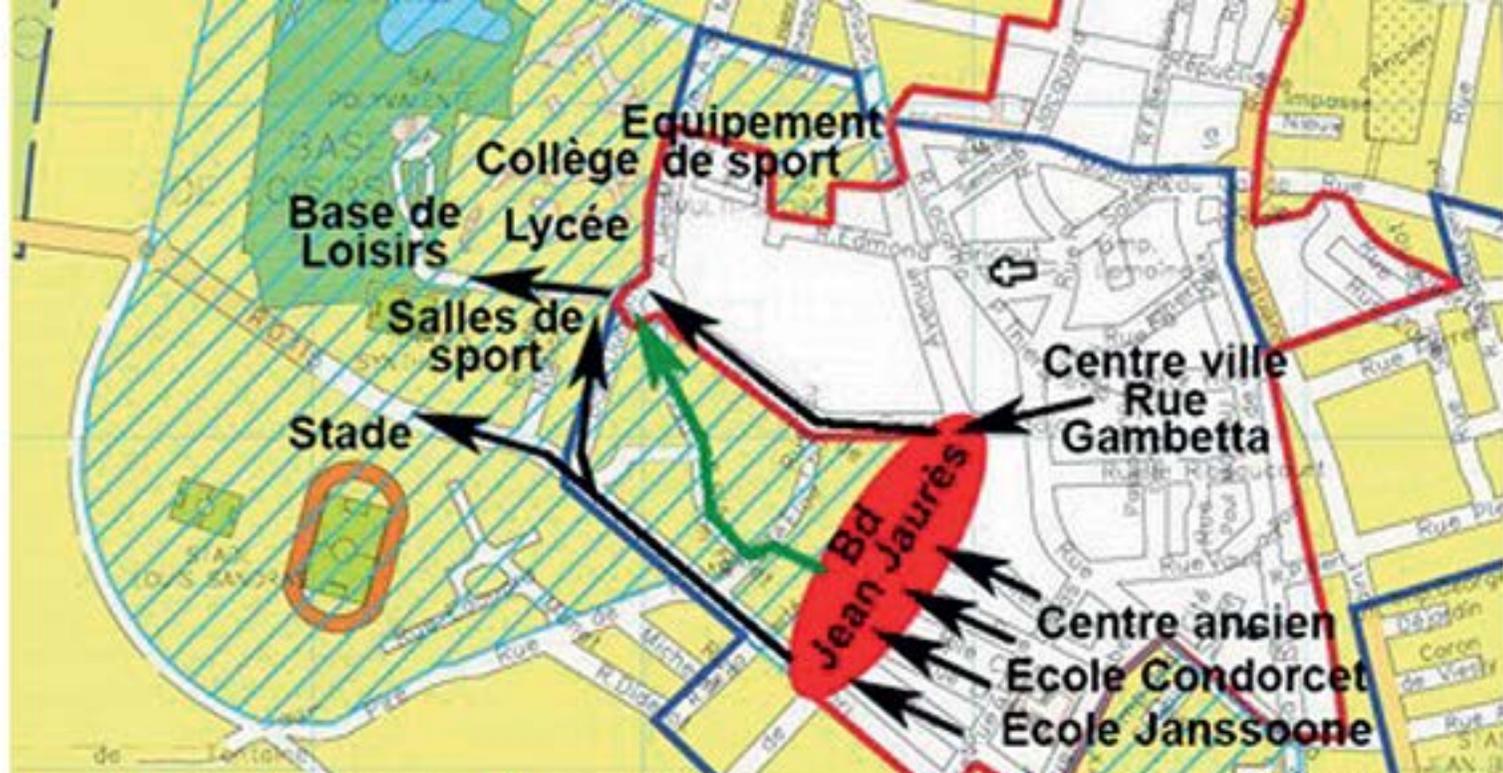
CRÉATION D'UN NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL EN HERBE



RÉALISATION D'UN MINI TERRAIN SYNTHÉTIQUE pour les footballeurs



Muni d'un système de drainage, le terrain ne peut être inondé même lors de fortes précipitations.



Projet de requalification du Bld Jean Jaurès ➤ Objectifs :

Le Boulevard Jean Jaurès est un des maillons importants des circulations douces entre le centre ville, les équipements périphériques et le futur écoquartier. Actuellement, les trottoirs, les surfaces pavées et les espaces de pelouses sont totalement déformés par les racines des arbres, ce qui provoque d'importants risques de chute pour les piétons. La déformation du cheminement, rend le trottoir impraticable pour les personnes qui présentent un handicap ou pour les familles avec des poussettes. D'autre part, les arbres souffrent des lésions dues aux tontes et aux tailles radicales successives indispensables à la préservation des réseaux aériens. Plusieurs diagnostics ont été réalisés et démontrent l'intérêt du projet de requalification. Le recalibrage du trottoir permettra de concilier circulation des piétons, stationnement fonctionnel, accès aux propriétés privées et trame végétale structurante. Les stationnements seront matérialisés pacifiant les circulations douces et les accès des habitants.

- Améliorer la mobilité douce
- Retrouver un cadre végétal qualitatif
- Faire cohabiter les différents usagers
- Améliorer le confort et la propreté

Traitement végétal

En concertation avec les riverains, une réflexion a été menée sur la nécessité de remplacer les arbres existants, et de requalifier l'espace. Les contraintes de réseaux, qui justifient notamment la suppression de la végétation actuelle, ne permettent pas la replantation d'un alignement. L'apport végétal se fera par la plantation de haies structurantes et de massifs colorés.

Effacement des réseaux en collaboration avec le SIDEC (Syndicat Intercommunal De l'Energie du Cambrésis)

Montant des travaux estimés à : 12 563, 38 € HT

Aide du SIDEC : 3140,85 €

Requalification des trottoirs :

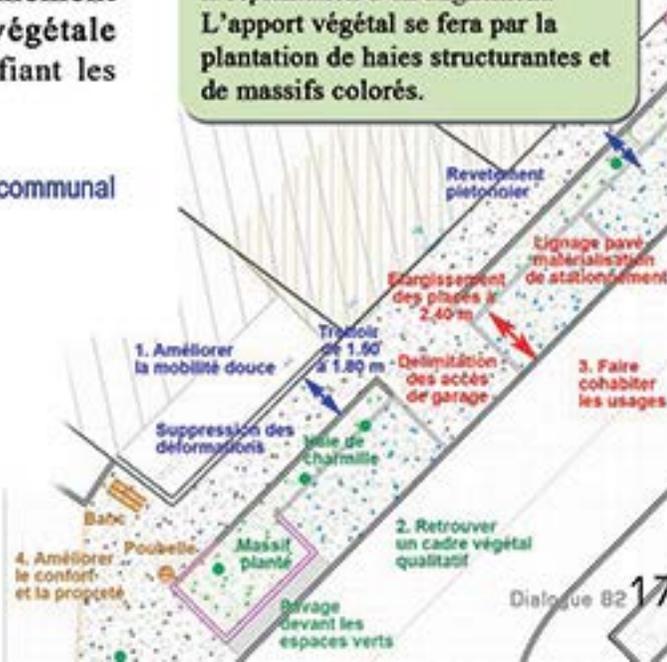
Travaux de voirie estimés à 60 943, 00 € HT

Plantations par le service espaces verts : 1883, 00 € HT

Mobilier urbain et équipement : 7 873, 00 € HT

Montant total : 70 730 € HT

Subvention de la Région dans le cadre du Contrat de Ville : 28 589 €





CONTOURNEMENT DE CAUDRY

Les résultats des essais sur les sols, réalisés au printemps 2019 permettent le lancement des études.

Les études se poursuivront, notamment en concertation avec les riverains jusque début 2021, date à laquelle des phases de travaux commenceront depuis la RD643.

Trois carrefours giratoires sont projetés au niveau de la RD643, de la RD115 et de la rue de Ligny.

Un pont enjambera le Riot de Caudry et les chemins accolés.

Les travaux sont subventionnés à 90%.

Image non contractuelle

NOUVEAUX TOTEMS

Ces totems sont situés aux principaux points d'entrée de la commune (RD 643, route de Clary et Rue de la République). Ils ont pour objectif de mettre en valeur notre collectivité à travers son identité et ses actions. C'est l'entreprise Pilez (de Cambrai) qui a conçu et réalisé le support par découpe laser.



RÉALISATION D'UN PARKING EN ENROBÉ

À la résidence-service Le Clos du Château



COLLEGE JEAN MONNET : LA SÉCURITÉ D'ABORD !

Aménagement de couloirs de bus aux abords du collège
Pour assurer la sécurité des élèves transportés, il a été décidé, sur proposition de la police municipale validée par M. le Maire, de supprimer les emplacements de stationnement situés dans la zone qui se trouve près du point de ramassage scolaire dans la rue Jean Moulin, aux abords du collège Jean Monnet.

Cette mesure est destinée à permettre le stationnement simultané des nombreux bus de ramassage scolaire présents à la sortie de 12 h 35 le mercredi, la zone de stationnement qui leur est réservée passant de 30 mètres à 58,50 mètres.

Pourquoi une telle mesure ?

La démarche fait suite aux difficultés constatées à maintes reprises par les agents de la police municipale depuis la rentrée scolaire avec des bus ne pouvant pas accéder dans la zone de prise en charge en raison de la présence de véhicules de parents d'élèves.

Impuissants, les chauffeurs prennent leur mal en patience et attendent dans la voie de circulation le départ des premiers bus pour y accéder à leur tour. Leur présence entre le collège et la rue de la République perturbe le trafic : des usagers se retrouvent ainsi bloqués derrière les bus et dans l'impossibilité de les dépasser en l'absence de visibilité et en raison d'une circulation dense sur la voie opposée.

Le trafic est parfois totalement paralysé pendant quelques minutes avec l'arrêt imposé par le stop à l'angle des rues Edgard Quinet et de la République, provoquant énervement et incompréhension chez certains conducteurs. Plusieurs chauffeurs de bus avaient même pris l'initiative d'ouvrir les portes de leur véhicule et de laisser monter les élèves au milieu du trafic avec tous les risques que cela suppose. Ils ont fait l'objet d'un rappel à l'ordre.

L'agrandissement de la zone réservée aux bus a pour objet de sonner le glas des problèmes précédemment décrits tout en optimisant la sécurité des nombreux élèves transportés.

Un "dépose-minute" pour les parents !

En raison des difficultés de stationnement dans ce secteur, il a toutefois été décidé que l'accès à la voie de circulation qui longe la zone de stationnement réservée aux bus soit maintenu et autorisé pour tous les usagers les autres jours de la semaine y compris aux heures de ramassage scolaire.

Cette voie devient un "dépose-minute" où un arrêt rapide pour permettre aux parents de déposer ou reprendre leurs enfants en sécurité.

En revanche, ce "dépose-minute" n'est pas utilisable le mercredi de 12 heures 15 à 12 heures 45.

TOUTE INFRACTION À CES DISPOSITIONS ÉDICTÉES PAR UNE SIGNALISATION RÉGLEMENTAIRE MISE EN PLACE PAR LES SERVICES TECHNIQUES SERA CONSTATÉE ET RÉPRIMÉE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE DE LA ROUTE.

La sécurité est l'affaire de tous, merci à vous de respecter ce nouvel aménagement !



URBANISME

VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX OU AMÉNAGER VOTRE EXTÉRIEUR ?

De manière générale, vous êtes tenu de déposer une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie dans la plupart des cas que prévoit le Code de l'urbanisme. Ces autorisations d'urbanisme permettent de contrôler la conformité de votre demande au regard des obligations et des restrictions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont est dotée la commune de Caudry.

En fonction de votre projet, il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire (PC) ou une déclaration préalable de travaux (DP).

Voici quelques exemples afin de vous aider dans vos démarches :

RAVALEMENT DE FAÇADE : DP

MENUISERIES : - Changement à l'identique* : aucune formalité (*matériau, profil, couleur)

- Création, changement pour un autre modèle : DP



Légendes du croquis ci-dessus

1 CARPORT AU CONTACT DE L'HABITATION EXISTANTE :
de 0 à 5 m² : aucune formalité / De 5 à 20 m² : DP / Plus de 20 m² : PC

2 REMPLACEMENT DE TOITURE : DP

3 FENÊTRE DE TOIT : DP / Avec création de surface : DP ou PC

4 ABRIS DE JARDIN :
moins de 5 m² : aucune formalité / De 5 à 20 m² : DP / Plus de 20 m² : PC

5 TRANSFORMATION DE GARAGE EN HABITATION : DP

6 PORTAIL ET CLÔTURE : DP

7 PISCINE : de 10 à 100 m² : DP / Plus de 100 m² : PC
Avec abris : jusqu'à 1 m 80 de haut : DP / Abris de + de 1 m 80 de haut : PC



→ Pour toute démolition : **PERMIS DE DÉMOLIR**

→ Extension :

- . de 0 à 5 m² : aucune formalité
- . de 5 à 40 m² : DP
- . plus de 40 m² : PC
- . entre 5 et 40 m² et une surface totale ou emprise au sol supérieure à 150 m² : PC

→ Changement de destination des constructions existantes

(locaux d'activité en habitation...)

les travaux ou constructions non soumis à DP ou PC ne sont pas dispensés de respecter les règles en vigueur (PLU...).

toute demande de permis de construire atteignant 150 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (existant + projet) sera établie et signée par un architecte.

BON À SAVOIR :

Le PLU de la commune est consultable sur notre site internet ou directement au service de l'Urbanisme de la Mairie.

Vous avez l'obligation de ne pas entreprendre vos travaux avant d'obtenir votre autorisation. La non déclaration de travaux expose à des poursuites devant les tribunaux compétents. Une fois votre autorisation obtenue, celle-ci doit être obligatoirement affichée sur le terrain concerné.

Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr.

Besoin de renseignements ?

L'équipe du SIVU Murs Mitoyens du Cis est à votre disposition : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

SIVU Murs Mitoyens du Cis
11 rue Gambetta - 1^{er} étage
BP 10049 - 59541 CAUDRY cedex
03 27 72 92 20
accueil@murs-mitoyens.fr

Photos des 1^{ers} prix par catégorie



Maisons avec jardin

1^{er} - Jacky FOUBERT
 2^{ème} ex aequos - Yvon LERNON
 2^{ème} ex aequos -
 Marie-Christine DENIMAL
 4^{ème} - Vincent PORET
 5^{ème} - Antoinette TAMBOISE
 Hors concours : Léon AMAYE



Maisons avec jardinet

1^{er} - Daniel PREDHOMME
 2^{ème} - Géraldine DENOYELLE
 3^{ème} - Véronique LOUCHART
 4^{ème} - Colette PERU
 5^{ème} - Fernand LENGRAND
 6^{ème} ex aequos -
 Marie-France QUIEVREUX
 6^{ème} ex aequos -
 Jeannine GILLERON
 8^{ème} - Sébastien LEGRAND
 9^{ème} - Colette BERTHE
 10^{ème} - Nadine BELOT
 11^{ème} - Déborah PROUVEUR
 Encouragement :
 Sébastien LENGRAND
 Hors concours : André EGO



Fenêtres et Façades

1^{er} - Micheline DUBRUNQUEZ
 2^{ème} - Marie-Claire BENOIT
 3^{ème} - Karine COURBET
 4^{ème} - André TROUILLEZ
 5^{ème} - Brigitte MOULIN
 6^{ème} - Annick DELEAU
 Hors concours :
 Marie-France DE NEVE



Balcons et Terrasses

1^{er} - Valérie DEFOSSE
 2^{ème} - Lidia CROATTO
 3^{ème} - Claudine FOSTIER
 LENGRAND
 Hors concours :
 Chloé MACHU



Cours fleurries

1^{er} - Freddy DOMISE
 2^{ème} - Fernando CARVALHO
 3^{ème} - Alexandre BRUNIAUX
 4^{ème} - Daniel DRONSART
 5^{ème} - Elodie PLOUQUET
 Hors concours : Dany COURBET

Le 20 novembre, les participants au Concours Communal des Maisons Fleurries 2019 ont été récompensés pour la qualité du fleurissement de leurs jardins et ou habitations. Chaque année, ils contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie et répondent par là même aux efforts engagés par notre personnel du service *Jardin Espace Vert*. Rappelons que la ville de Caudry conserve son label *3 fleurs*.





LA FIBRE ARRIVE À CAUDRY

Le réseau public en fibre optique commence à se déployer sur notre commune. Les travaux démarrés en novembre 2019 seront achevés en mai 2020. La fibre va vous permettre d'accéder au Très haut débit.

Vous pouvez prendre connaissance des fournisseurs internet disponibles en consultant le site www.capfibre.fr MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LA FIBRE ?

C'est la technologie la plus performante et la plus rapide dans le transport des données informatiques. Ces dernières sont véhiculées via un signal par diode laser (onde lumineuse) dans un tube qui a l'épaisseur d'un cheveu.

Le déploiement de la fibre a pour objectif de se substituer au réseau cuivre dans les prochaines années.

Quel est le principal avantage ?

Sur une ligne internet (ADSL classique), plus votre logement est loin du central (NRA) moins vous avez de débit. Les habitants des communes rurales sont généralement très impactés car très peu de villages possèdent un central (NRA). On donne souvent un nom à ce problème : la fracture numérique.

La fibre corrige ce phénomène car la distance n'est plus un obstacle technique.

De plus, grâce à cette technologie, les débits sont beaucoup plus importants. Même si les opérateurs annoncent tous des débits théoriques à 1 Gb/s, il faut compter en moyenne 350 Mo/s (contre 7 Mo/s pour l'ADSL* soit 50 fois plus). Pour beaucoup de communes de notre intercommunalité le débit tourne autour de 3 à 4 Mo/s voire moins.

*(données nPerf et Ariase sur le territoire national).

Comment se passe le déploiement ?

La 1^{ère} chose à comprendre est que le réseau fibre est construit en parallèle de celui du cuivre. Il n'y a pas d'incidence ni de lien entre les deux.

La fibre est installée et posée soit en aérien à l'instar des lignes téléphoniques ou électriques, soit en façade, soit dans des fourreaux quand cela est possible.

Le déploiement s'effectue sur des plaques techniques. Elles peuvent être plusieurs par commune et parfois même déborder sur des communes voisines. Cela explique par moment pourquoi une partie d'une commune est raccordée et l'autre est en attente de raccordement. Le syndicat 59/62 qui est chef de file du projet a pour objectif de fibrer en premier les foyers ayant le moins de débit sur le territoire ainsi que les zones industrielles.

Pour rappel, le raccordement à la fibre n'est pas une obligation tant que le réseau cuivre existera. Vous pouvez prendre un temps de réflexion.

Qui fait Quoi ?

Le syndicat mixte : la fibre numérique 59/62 est le chef de file du projet. Créé par les collectivités locales : La région, les départements du Nord - Pas-de-Calais, et le soutien de l'État, c'est lui qui coordonne les différents partenaires afin que le déploiement s'effectue correctement.

Les intercommunalités (dont la CA2C) co-financent le dispositif à hauteur de 38 euros par prise raccordée.

Axione est l'entreprise qui assure l'ingénierie des travaux. Ses techniciens passent la fibre dans les communes et s'occupent de la pose des NRO, des SRO et des PBO (voir page suivante).

Cap fibre est une marque d'Axione. Elle exploite et assure la maintenance du réseau (jusqu'en 2041). C'est aussi elle qui commercialise aux fournisseurs d'accès internet (dit également opérateurs) l'utilisation du réseau.

A PARTIR DE MAI/JUIN 2020 SUR CAUDRY
Une ou deux réunions publiques sont prévues au cours de cette période pour répondre aux questions des habitants.

➤ Quelles démarches pour se raccorder à la fibre ?

Une fois que vous avez choisi votre opérateur, vous le contactez afin de souscrire un abonnement et obtenir un rendez-vous pour procéder au raccordement de la fibre au sein de votre domicile. Cette opération est effectuée par un technicien. Le délai moyen d'attente est de 4 à 6 semaines.

Les collectivités (dont la CA2C) prennent en charge le raccordement. Il est donc GRATUIT selon certaines conditions* (voir ci-dessous).

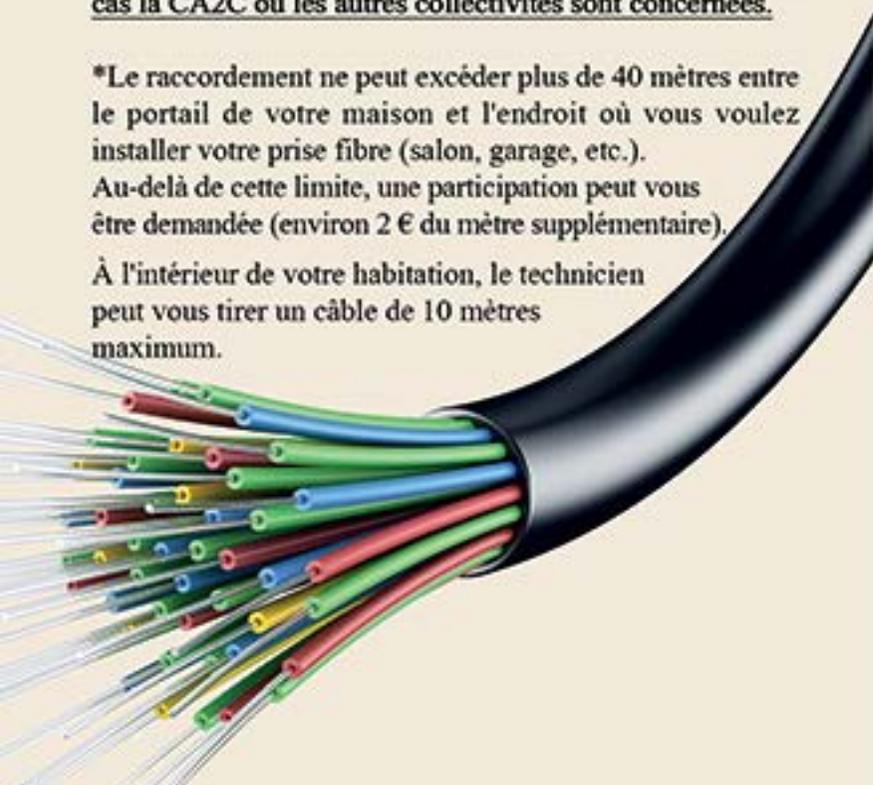
Attention, l'opérateur choisi peut vous facturer des frais de mise en service ou d'activation de votre abonnement.

Ce sont des frais inhérents à votre souscription en aucun cas la CA2C ou les autres collectivités sont concernées.

*Le raccordement ne peut excéder plus de 40 mètres entre le portail de votre maison et l'endroit où vous voulez installer votre prise fibre (salon, garage, etc.).

Au-delà de cette limite, une participation peut vous être demandée (environ 2 € du mètre supplémentaire).

À l'intérieur de votre habitation, le technicien peut vous tirer un câble de 10 mètres maximum.



Et pour les professionnels ?

Les artisans, PME, commerces ou autres ne sont pas oubliés car certains opérateurs proposent des solutions aux professionnels.

Les prix sont un peu plus élevés en contrepartie de services complémentaires comme la GTR (Garantie de Temps de Rétablissement), plusieurs lignes fixes, espace Cloud, Fax to Email, etc.).

Pour connaître ces opérateurs, il suffit de se rendre sur la page internet de Capfibre ou de les contacter directement (voir ci-contre).

PLUS D'INFORMATIONS ?

Cap fibre met à disposition un numéro vert (service et appel gratuit)

0 800 159 162
et www.capfibre.fr

Il y aussi le site du Syndicat
www.fibrenumerique5962.fr



Les élus ont visité le centre de tri postal de Caudry

La Poste, est devenue pour chacun d'entre nous un réflexe de la vie quotidienne, or il est bon de se rappeler comment ça marche ? La Poste, ce sont 139 lettres distribuées chaque seconde en France, soit 120 millions par jour, et 4,38 milliards par an ! Et, en distance parcourue, près d'1,5 million de kilomètres par an !

Du côté des colis, c'est pas mal non plus : 2,3 millions de colis en une seule journée, c'était le record de l'entreprise pour l'année 2013. Autant dire que derrière tout ça, il faut une logistique à toute épreuve... C'est à ce titre que les élus de Caudry ont visité les coulisses du centre de tri postal de Caudry situé rue de Wedel dans la zone industrielle.

Des nouveautés sur les lignes TER de la SNCF

Afin de répondre aux attentes des voyageurs (+ de ponctualité, + d'informations, + de confort) la SNCF met en place dès le 15 décembre 2019, une nouvelle offre de transport TER dans la région Hauts-de-France.

Cette offre repose sur la création de 4 nouvelles familles de lignes adaptées aux besoins en mobilité de tous les territoires de la région :

Krono : les TER directs et rapides entre les villes,

Krono+ GV : les TER directs et à grande vitesse (TER GV) entre les villes,

Citi : les TER fréquents desservant tous les arrêts autour des grandes villes,

Proxi : les TER de proximité desservant le coeur du territoire régional.

Segmenter les lignes TER représente de nombreux avantages : ajuster l'offre de transport au plus près de la fréquentation et augmenter ainsi de 9%, le nombre de trains circulant en semaine, dans la moitié nord de la région.

Améliorer la ponctualité en réduisant les facteurs d'irrégularité par ligne et proposer des repères décodables pour simplifier l'expérience de voyage.

Plus d'infos : <https://mon-ter-hdf.fr/>



LE TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS : le SIAVED en toute transparence...

Le SIAVED collecte, traite et valorise les déchets produits par la population de son territoire.

Afin de remplir sa mission de service public, et pour répondre aux besoins de sa population, le SIAVED possède un outil important et indispensable pour le traitement des déchets résiduels (non recyclés) : le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) de Douchy-les-Mines, qui permet d'éviter la mise en décharge.

L'augmentation de capacité du CVE de Douchy-les-Mines

Aujourd'hui, près de 50 % des déchets collectés par le SIAVED, soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire, soit en déchetteries, sont recyclés. Les 50 % restants sont valorisés énergétiquement ou mis en décharge.

L'augmentation administrative de capacité du Centre de Valorisation Énergétique permettra de valoriser les 15 000 à 20 000 tonnes de ces déchets (soit 20 % du non recyclable), actuellement envoyés en décharge (Lewarde dans le Douaisis). Cette démarche correspond pleinement aux préconisations de la loi sur la transition énergétique qui privilégie la valorisation énergétique à la mise en décharge.

Plutôt que laisser s'échapper l'énergie dégagée lors de l'incinération, et dans un esprit de développement durable, celle-ci est valorisée en électricité et en chaleur pour alimenter les Réseaux de Chauffage Urbain (celui de Douchy-les-Mines et bientôt celui de Denain).

Cette valorisation énergétique permet d'éviter à la planète 8 400 tonnes de CO₂ chaque année.

Par ailleurs, cette augmentation n'entraînera aucun poids lourd supplémentaire sur les routes, mais modifiera le parcours actuel des déchets, envoyés jusqu'alors vers d'autres centres que le CVE.

Le SIAVED étudie également la modification des trajets

des transporteurs de déchets afin de limiter les nuisances des villes traversées.

Pour le SIAVED, l'incinération n'est pas une fin en soi

C'est pour cela qu'il s'est lancé depuis de nombreuses années dans un vaste programme de prévention et de réduction des déchets, qui a permis de réduire fortement la production de déchets non valorisables.

Labellisé en 2015 « *Territoire Zéro Déchets Gaspillage* » par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le SIAVED a déjà engagé de nombreuses actions en matière de réduction de la quantité de déchets et de leur toxicité :

- La sensibilisation des scolaires et établissements publics au gaspillage alimentaire et au tri,
- Les contrôles réguliers des poubelles de plusieurs communes par nos ambassadeurs du tri et la sensibilisation en porte-à-porte des refus de tri,
- Les opérations poules régionales et la promotion du compostage,
- Les réunions info toxiques et une exposition sur les polluants dans notre quotidien,
- La consigne du verre pour laquelle le SIAVED est précurseur (2 kiosques : à Denain et Bellaing),
- Le suivi des familles zéro déchets,
- Et bien d'autres actions à retrouver sur notre site internet.

La situation sanitaire de notre territoire : un constat partagé par le SIAVED

Les causes sont nombreuses : proximité d'un axe autoroutier important desservant l'Europe du Nord, zone fortement urbanisée, passé industriel avec notamment les ex bassins miniers et les zones Seveso à une époque où il n'y avait pas de réglementation, et bien d'autres sources de pollution plus importantes que le CVE.

C'est pour cela que le SIAVED met un point d'honneur à aller bien au-delà du simple respect des normes réglementaires. L'augmentation de capacité va d'ailleurs contraindre dès maintenant le SIAVED à être encore plus performant en matière de rejets (augmentation du nombre d'analyses complémentaires et réduction importante des seuils réglementaires de notre CVE).

Ces mesures ne seront applicables aux autres CVE que dans 3 ans.

On peut affirmer que l'activité du CVE ne produira pas de nuisances supplémentaires significatives.

Plus que jamais, le SIAVED a besoin de la population et des associations environnementales locales (comme le font déjà certaines d'entre elles et les riverains du CVE) pour l'aider à diffuser son message et réduire les déchets à la source.

Le SIAVED, en toute transparence, vous invite à participer à son comité de suivi (créé depuis 1999).

Nous sommes tous responsables de la production de déchets : AGISSONS TOUS ENSEMBLE !



Pour plus d'informations ou pour vous inscrire au comité de suivi :

N° VERT : 0 800 775 537

www.siaved.fr

SIAVED - 2 bis Route de Lourches
59282 Douchy-les-Mines



ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

LINKY ARRIVE DANS MA COMMUNE



Depuis novembre dernier, Enedis, votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky.

Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance, et devient quotidien.

Sans r-d-v : Les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h).

Chacun disposera d'un accès sécurisé, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.

Chaque personne concernée recevra un courrier d'information d'Enedis entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par Enedis informera le client de son passage 25 jours au moins avant cette même date.

Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et badges d'identification. L'intervention durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée.



SCOM est l'entreprise de pose des compteurs Linky mandatée par Enedis

Pour en savoir + : <http://www.enedis.fr/linky>
ou par téléphone 0 8000 546 59

1 DÉCHET PAR JOUR : L'INITIATIVE SOCIALE ET PARTICIPATIVE pour RENDRE NOTRE VILLE encore PLUS PROPRE

Lancé par un citoyen d'origine britannique exaspéré par les déchets qui envahissent la ville de Marseille, « 1 Déchet par Jour » est un projet social et participatif qui vise à responsabiliser chacun dans une démarche de nettoyage urbain.

L'idée est simple : créer une chaîne de la propreté sur le mode du défi. Et le principe est lui aussi extrêmement simple : chaque citoyen de Caudry est invité à ramasser un déchet, à se photographier en train de le jeter dans une poubelle, et à partager le cliché sur les réseaux sociaux avec le hashtag 1 Déchet par Jour. L'idée est ensuite d'inviter ses amis à reproduire l'initiative pour créer une chaîne de « nettoyage social ».



RAMASSE



PRENDS 1 PHOTO



JETTE



ET PUBLIE

Cette idée vous séduit ?

suivez ce lien : <https://www.1dechetsparjour.com/>

**Fiers d'être Caudrésien et ensemble faisons
en sorte que Caudry reste propre !**



CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION POUR UNE VILLE ENCORE PLUS PROPRE

1. Je ne jette pas mon mégot sur la voie publique !
2. Je ne jette pas mes déchets par la vitre de mon véhicule ou par la fenêtre de mon logement !
3. Je ramasse les déjections de mon chien !
4. Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les corbeilles mais pas mes déchets ménagers !
5. Je ne jette pas mon chewing-gum sur la voie publique !
6. Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue sans inscription préalable !
7. Je sors mes conteneurs le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après la collecte.
8. Je trie mes emballages !
9. Je dépose mes déchets dans un conteneur et non à même le sol !
10. Quand je me gare, je laisse de la place entre la voiture et le trottoir pour un meilleur nettoyage des abords !

La Région Hauts-de-France

a décidé d'élargir ses aides aux transports

Dès le 1^{er} janvier, tous les salariés qui gagnent moins de 2 "smic" par mois et qui effectuent une distance minimum de 20 km (au lieu de 30 aujourd'hui), pour se rendre à leur travail, pourront recevoir 20 € par mois (240 € à l'année). Comme l'a promis le Président de la République lors de sa venue en Avesnois-Thiérache, cette aide sera désormais défiscalisée. Le président de la région a également annoncé la mise en place d'une aide au covoiturage de 20 € par mois pour les salariés concernés, qui font au moins 10 km par jour entre leur domicile et leur lieu de travail, avec inscription obligatoire via la plateforme de covoiturage régional *Pass Pass Covoiturage*. Les parents de lycéens pensionnaires en internat faisant au moins 100 km par semaine pour conduire leur(s) enfant(s) pourront également bénéficier, à partir du 1^{er} janvier, de l'aide au transport de 20 € par mois. Pour bénéficier de ces 240 € à l'année, il faudra effectuer la démarche via le site Internet de la Région ou se rendre directement à l'Antenne Régionale de Proximité de la Sambre-Avesnois-Thiérache, implantée face à l'église Saint-Pierre à Fourmies.

DES AIDES POUR CONVERTIR SA VOITURE AU BIOÉTHANOL !

Xavier BERTRAND, le Président des Hauts-de-France a également annoncé hier soir, sur France 3, la mise en place d'une aide pour passer au bioéthanol (E85), un biocarburant produit à partir de céréales ou de betteraves à sucre. Cette aide sera proposée dès l'an prochain. Un tiers du coût du boîtier permettant la conversion d'une voiture essence en bioéthanol (entre 700 et 1000 €) devrait ainsi être pris en charge par la région, sous certaines conditions qui seront annoncées d'ici la mi-décembre.



**Fière d'être Caudrésienne
et pour que Caudry
reste propre !**

J'AMÉN'ÂGE 59

le choix du maintien à domicile

C'EST NOUVEAU!

Les personnes à faibles revenus ne pouvant faire face aux dépenses liées à des travaux d'amélioration de leur habitat (sécurité, isolation, insalubrité...) bénéficiaient déjà d'une aide départementale avec le dispositif Nord Équipement Habitat Solidarité.

Avec J'AMÉN'ÂGE 59, le Département élargit son périmètre d'intervention au champ de l'autonomie.

L'OBJECTIF : favoriser le maintien à domicile de nos aînés avec un logement aménagé et adapté à leurs besoins.

J'AMÉN'ÂGE 59 s'adresse aux personnes :

- âgées de plus de 60 ans
- bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- propriétaires ou locataires ou sous-locataires ou usufruitières d'un logement privé ou hébergées à titre gracieux chez un membre de leur famille
- avec des ressources modestes ou très modestes selon le barème de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)

Le barème de l'ANAH est le suivant :

revenus très modestes :

personne seule 14 970 € ; couple : 21 630 €

revenus modestes :

personne seule : 18 960 € ; couple : 27 729 €

Comment fonctionne la prise en charge ?

L'aide financière m'est versée directement pour la réalisation des travaux reconnus utiles par les partenaires et certifiés conformes par eux.

Elle provient du Département, de l'ANAH et des intercommunalités quand j'habite sur leur territoire.

Ma participation financière aux travaux varie en fonction de mes revenus, modestes ou très modestes.

La prise en charge du Département avec J'AMÉN'ÂGE 59 peut atteindre jusqu'à 55% du montant TTC des travaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Faciliter les démarches administratives des habitants de notre commune qui manquent d'assurance avec l'outil informatique, c'est un souhait des élus de la ville de Caudry. Aussi, depuis le 1^{er} décembre 2019, un ordinateur est mis à votre disposition en mairie ainsi que du personnel administratif.

Pour effectuer vos démarches, il vous suffit de prendre r-d-v à l'accueil de l'hôtel de ville ou téléphoner au

03 27 75 70 00

Ma fidélité récompensée

Caudry Dynamic

Ma carte fidélité

CAUDRY E.Leclerc CAUDRY Caudry Dynamic Crédit Mutuel Nord Europe

Lancement réussi pour la carte de fidélité Caudry Dynamic !

A ce jour 3200 cartes sont en circulation...

Vous ne l'avez pas encore ?

Demandez-la auprès d'un des 30 commerçants partenaires,

ELLE EST GRATUITE !

Soutenez les RÉVEILLONS DE LA SOLIDARITÉ de La Fondation de France

Fondation
de
France

Pour certaines personnes, souvent en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient s'ajouter à leur isolement quotidien. C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes solidaires et participatives de fin d'année qui permettent de tisser des liens qui s'inscrivent dans la durée.

Chaque année, les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à plus de 20 000 personnes fragilisées dans leur quotidien, partout en France. Que ce soit pour des raisons d'emploi, d'âge, de handicap, de situation familiale ou de maladie, leur situation d'isolement se révèle avec encore plus d'acuité en cette période de fin d'année.

Dans les Hauts-de-France et les Ardennes, ce sont plus de 2 000 personnes qui se réunissent chaque année dans une vingtaine de manifestations organisées autour d'un arbre de Noël, d'un spectacle, d'un goûter ou d'un réveillon.

Initiés par de petites associations de quartier, les Réveillons de la Solidarité associent les personnes en difficulté à toutes les étapes du projet. En les mettant au cœur de l'organisation de cet événement, ils leur permettent de sortir d'une logique d'assistanat et de retrouver dignité et fierté. Par leur mixité, ils favorisent les rencontres et les échanges entre des personnes qui peuvent se côtoyer au quotidien sans jamais se parler. Au-delà de cette soirée, les Réveillons de la Solidarité créent ainsi des liens durables.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour soutenir près de 150 fêtes solidaires et participatives partout en France.

Comment soutenir cette action ?

En faisant un don* :

- soit en ligne : www.fondationdefrance.org
- soit par chèque, libellé à l'ordre de :

« Fondation de France,
Réveillons de la Solidarité »,
adressé à : Fondation de France
40 avenue Hoche - 75008 Paris

*Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant

+ d'infos sur les Réveillons de la Solidarité sur :

www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite



Bonne année.

Marché de l'Avent SAMEDI 7 DÉCEMBRE

2019 DE 10H À 17H

MAISON PAROISSIALE
DE CAUDRY

Les enfants du caté, leurs catéchistes et les jeunes de la paroisse vous proposent des objets réalisés par leurs soins :

CADEAUX - CRÊCHES -
DÉCORATIONS DE NOËL -
CRÊPES - GÂTEAUX -
SABLÉS...

Les bénéfices de la vente seront intégralement versés à l'Association
Une école pour le Bénin

et à l'Opération :
« Un cadeau pour moi ?, un cadeau pour lui ! »
qui permet aux enfants défavorisés du Togo, de Madagascar, du Honduras, du Burkina, de Haïti et du Bénin d'être scolarisés.



DON DU SANG À CAUDRY, collecte du 16 novembre 2019

Samedi 16 novembre, une nouvelle collecte de sang s'est déroulée à l'Espace Schweitzer. 122 donneurs, dont 10 nouveaux, ont ainsi fait preuve d'une grande générosité en offrant leur sang : un don précieux qui peut sauver des vies !

Après le don de sang, une collation gastronomique était proposée par la Boulangerie Pâtisserie Basquin, le Primeur du Clos, la Boucherie du Clos route de Clary à Caudry ainsi que par le restaurant-traiteur "la Buissonnière" à Beauvois-en-Cambrésis.

Pour rappel, en France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10.000 dons de sang par jour.

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).





SENIORS ACTIFS... TOUJOURS PLUS FORTS !

Rétrospective de la journée Bien-être du 28 septembre 2019 en faveur des + de 60 ans

La troisième édition des *Journées d'automne* organisée par les SENIORS ACTIFS a abordé la thématique « *Prendre du temps pour soi* » et s'est déroulée avec succès à l'Espace Intergénérationnel Schweitzer de CAUDRY le 28 septembre.

Sous forme de conférences, d'ateliers, de stands, cette journée a permis de découvrir des techniques efficaces, concrètes, créatives qui donnent sens au « *Prendre soin de soi* ».

Toutes étaient au rendez-vous :

Céline AUPICQ Naturopathe, Laura DELOFFRE Sophrologue, Marie-Noëlle VAN RUYMBEKE Coach de vie, Magalie CARLIER Aromathérapeute, Audrey THIEULEUX, Claudine BALESSSE et Coralie ALVES Socio-esthéticiennes, Sandy RAMDANE Fish pédicure.

Forts du succès de cette journée, les SENIORS ACTIFS ont décidé de ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Cibler un public de personnes de plus de 60 ans en difficulté devient leur fer de lance ! Un problème de santé dans la vie de chacun ne doit pas être un frein à la vie associative se disent-ils.

Il faut donner la possibilité à la personne d'être acteur de sa santé, repérer ses priorités, reconnaître ses besoins et l'aider à valoriser ses ressources.

Mauricette AUPICQ, Chargée de projets des SENIORS ACTIFS a pris son bâton de pèlerin pour mettre en place 4 actions principales, subventionnées par le Département sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie.

Elle est fière de vous les présenter :



ENVIE DE VIVRE pour toute personne confrontée aux méfaits du cancer.

- Groupes de paroles, soins esthétiques, gymnastique douce, Rose Pilates.

ATOUT CŒUR pour les personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires.

- Conférences données par le docteur RAMDANE et mise en place d'activités toniques, Taekwondo, Gymnastique tonique, Bungy Pump.

NEURONES EN MARCHÉ améliorer ou maintenir ses capacités de mémoire et d'attention.

- Gymnastique cognitive, Danse en ligne, Remuement-méninges.

SPORT SANTE ARTHROSE informer, prévenir, limiter l'avancement de la maladie.

- Conférences données par un kiné => Activités douces prévues, stretching, gymnastique douce, Pilates post thérapie.

Espace Intergénérationnel Schweitzer,
20 avenue Jules Guesde CAUDRY

03 27 85 28 93 OU 06 17 36 82 44

Rejoignez-nous sur  : seniors actifs caudry



LA SEMAINE
BLEUE

LA MARCHÉ
BLEUE
FIERS DE NOTRE ÂGE



Rétrospective de la SEMAINE BLEUE 2019 (07 au 13/10/2019)

Ayant pour thème : Pour une société respectueuse de la planète : Ensemble agissons ! »

La préparation et la coordination de cette Semaine dédiée aux seniors ont été orchestrées par M. Paul BRACQ.

Lundi 07 octobre, lors du **CONCOURS DE BELOTE** par équipe, 26 équipes se sont départagées dans la bonne humeur. Des coupes offertes aux premiers ont été remises par les élus. Tous les participants ont été récompensés par des lots et bons d'achat. Belle après-midi.

À **LEONCE BAJART**, les artistes, *Edith & Félix* à l'animation ont fait salle comble. M. le Maire a surpris agréablement son auditoire surtout sa chanson fétiche : *le lac du Connemara* et M. COLLIN démontra ses talents de danseur.

Au **Foyer PAUL LEVAYER**, l'animation musicale était assurée par *Pascal et Patrice* dans une très bonne ambiance. Les résidents furent comblés aussi bien par les chansons reprises en cœur que par les danses proposées par les musiciens.

Mardi 08, la séance de **CINEMA**, proposée au théâtre a ravi les personnes présentes qui ont apprécié le film « *Quand on crie au loup* » interprété entre autres par Gérard Jugnot. À **LA DENTELLIÈRE**, la très bonne animation de *Félix & Edith* toujours égaux à eux-mêmes, enchantait le public qui s'en donna à cœur joie.

Mercredi 09, le **REPAS DANSANT DE LA SEMAINE BLEUE** avec le duo *Jérôme & Marion* très apprécié des danseurs a rencontré un franc succès. Excellent repas ! Nombreux élus dont M. le Maire, Frédéric BRICOUT et Denis COLLIN, responsable de l'Espace Schweitzer.

Jeudi 10, au **CLOS DU CHATEAU** : animation musicale avec *Pascal et Patrice*. Très bon accueil de la Direction. Un élu, par ses chansons, anima une partie de cette après-midi ; Chansons d'ailleurs reprises en cœur par le public. Des danseurs ont également animé cette après-midi.

On en redemande, à l'année prochaine !!! Durant cette Semaine Bleue, des visites à domicile au chevet des personnes malades ont été organisées. Les bénéficiaires ont apprécié ce témoignage de sympathie. Merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps durant toute cette semaine.

Vendredi 11 à la **CROIX ROUGE** - Accueil de jour autonome « Mieux Vivre ». Un grand merci à Bernard BOJANEK, talentueux accordéoniste. Il commença sa prestation par sa nouvelle activité auprès des résidents : la musicothérapie, pour continuer son répertoire avec ses farandoles endiablées. Félicitations aux encadrants pour leur disponibilité et leur gentillesse ainsi qu'aux bénévoles présents.

Samedi 12 ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACR.

A l'issue de l'Assemblée, la Présidente de l'ACR, Claudine PLUCHART et toute son équipe ont distribué 393 cartes-cadeaux de 20 €. Près de 250 personnes ont participé à cette après-midi récréative, on notait la présence de M. Guy BRICOUT, Député, M. Frédéric BRICOUT, Maire, Mmes Anne-Sophie BOISSEAUX et Mélanie ETHUIN, Conseillères Départementales, M. Denis COLLIN, Adjoint aux Seniors, responsable de l'Espace Schweitzer ainsi que de nombreux Elu(es).

ANIMATION DANSANTE : La partie récréative était assurée par l'orchestre « *DESS'TROMPETT* ». Belle prestation vocale et musicale des deux musiciens et de la chanteuse.

Dimanche 13 La MARCHÉ BLEUE : Une quarantaine de personnes s'étaient mobilisées pour cette marche. A leur retour, une collation les attendait (tartes, sandwiches, eau et jus de fruit). Les premiers ont reçu des mains des élus une coupe. Tous les participants ont reçu un diplôme remis par M. Frédéric BRICOUT Maire et M. COLLIN Adjoint aux Seniors.

GRAND LOTO. Pour clore cette semaine bleue en beauté et toujours très prisé le fameux loto a déplacé plus de 150 personnes dans une très bonne ambiance.



CAUDRY

Le Comité du Noël des Anciens organise un

Après-midi Récréatif

Dimanche 19 janvier 2020
15h - Théâtre de Caudry

Spectacles de danse,
chant, théâtre patoisant...

Présentation - Animation
par Antoine HISBERGUE
et Michel JACQUEMIN

Un colis sera remis à la fin du spectacle
aux personnes présentes

Réservation :
Office du Tourisme, du 10 au 17 janvier 2020
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h.

Réservé aux Caudrésiens
nés avant le 31 déc. 1955

La vie au sein de l'Association Caudrésienne des Retraités

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 12/10 2019. À cette occasion, l'ACR, présidée par Madame Claudine PLUCHART, a remis 393 bons de 20 € à ses heureux adhérents.

Le récent voyage en Alsace (photo) a été un franc succès et a enchanté les participants, tant par les visites que par les repas ou l'hébergement.

Parmi les projets de 2020, des sorties d'une journée sont à l'étude, et les réservations pour le voyage d'octobre 2020 à Malte sont déjà ouvertes : 8 jours - 7 nuits, du 19 au 26 octobre, 1138 €. Informations et réservations : Claudine PLUCHART 06 82 58 78 39

Dates des permanences d'inscription à l'Association Caudrésienne des Retraités :

- 7 février 2020 : Ateliers culturels, 9h-12h
- 4 mars 2020 : Espace Schweitzer, 14h-17h
- 3 avril 2020 : Ateliers culturels, 9h-12h
- 5 juin 2020 : Ateliers culturels, 9h-12h





Dans l'objectif de Raymond T.

... Audition de fin d'année scolaire des classes de l'école de musique de Caudry

Le 28 juin 2019, à la salle des fêtes du pôle culturel ont eu lieu les auditions des élèves des classes de l'école de musique. Le Maire, Frédéric BRICOUT, l'adjointe à la culture Régine DHOLLANDE, le président de l'harmonie municipale Christian PAYEN, le directeur de l'école Cléore FRETÉ et de nombreux parents étaient présents pour écouter les jeunes artistes. Après leurs prestations, les musiciens en herbe ont reçu un diplôme. Hélène WIART s'est vue remettre le diplôme de Fin d'études de piano. L'école de musique est ouverte aux enfants à partir de 4 ans.

... Remise des dictionnaires aux futurs élèves de sixième

Sous la houlette de Pierre LÉVÊQUE adjoint au maire en charge des écoles, la commission municipale à l'enseignement, s'est rendue début juillet dans les écoles primaires de la commune afin d'offrir un dictionnaire aux élèves qui intégreront le collège en septembre.

... Visite de la Boulangerie pâtisserie artisanale Basquin

Depuis quelques années, Jacqueline BASQUIN reçoit gracieusement des groupes d'enfants des écoles de la ville et du Centre de Loisirs de Caudry dans sa boulangerie pâtisserie artisanale Basquin de la rue Faidherbe. Cet été, Jacqueline BASQUIN a accueilli trois groupes d'enfants du Centre de Loisirs : le 9 juillet le groupe des 3 ans, le lendemain, celui des 4 ans, et enfin le 12, le groupe des 5 ans. Les petits ont assisté à la fabrication du pain et ont découvert de nouvelles saveurs grâce au goûter pris sur place et offert par les époux Basquin. Tous sont repartis repus et enchantés de cette visite.

... Initiation à l'athlétisme avec Kid Athlé

La Ligue Hauts-de-France d'athlétisme a fait escale à Caudry le 19 juillet pour présenter ce sport et ses valeurs aux jeunes des centres aérés du secteur. Avec la participation de l'Union Caudrésienne d'athlétisme et de ses athlètes*, les jeunes ont découvert les disciplines qui composent l'athlétisme. Un goûter a clôturé cette journée.

(*Elise BARDOUX, benjamine, championne départementale et médaillée de bronze au championnat régional, Camille MUTEZ, poussine, championne départementale, Remi HOYEZ, poussin, médaillé de bronze au championnat départemental, Emma PETERS, poussine, 5^{ème} au championnat départemental, Inès MARTIN, benjamine, 16^{ème} au championnat départemental, Damien DELACOURT, champion départemental et régional, médaillé de bronze aux championnats de France Espoirs, et qualifié pour les championnats de France Elite).

... Vif succès pour le premier marché nocturne

Sur proposition du maire, l'Office du Commerce Caudrésien a organisé à la base de loisirs son premier marché nocturne. Programmé initialement de 20h à 22h, celui-ci a joué les prolongations tant il y avait affluence. Les commerçants participants et les nombreux visiteurs et acheteurs ont été ravis de l'initiative et de l'ambiance qui régnait sur le site. Nul doute que cette animation sera programmée à nouveau !

... Fête de l'Association Aimer Vivre

Présidée par Edith COVIN, l'association Aimer Vivre œuvre pour les personnes adultes en situation de handicap. Depuis huit ans Aimer Vivre organise le temps d'un week-end, une grande fête de sensibilisation autour du handicap. Ponctuée d'activités, et de démonstrations par les clubs sportifs cette fête s'achève dans la bonne humeur par un repas convivial.





... Premier *Instameet* organisé à Caudry

Le 13 juillet, à l'initiative du musée et du département du Nord, le musée des dentelles et broderies ainsi que le site Carpentier-Preux, le Retordage, et le Manoir des Mantilles ont été dévoilés à 45 instagrammeurs qui les ont photographiés pour reposer par la suite les photos sur l'instagram du musée. Merci à M. RIHANI, aux Ets Carpentier-Preux, à M. et Mme MAHÉ pour leur accueil ainsi qu' à Claude DOYER pour ses explications et anecdotes. Merci aussi à @piclille et @departement 59 pour avoir organisé ce bel évènement. N'hésitez pas à suivre le musée sur Facebook : facebook.com/DentelleCaudry et Instagram : instagram.com/musee-dentellecaudry et découvrez toutes les photographies !



... Retraite aux Flambeaux et feu d'artifice du 13 juillet

Le 13 juillet dernier, après la Retraite aux Flambeaux dont le rassemblement s'est tenu sur le parking de la rue Ronsard, les participants ont rejoint la Base de Loisirs pour assister à la prestation très rock du Groupe Time Machine, suivie de celle de la Troupe Esquiss. À 23h15, le spectacle pyrotechnique tiré par les Feux Follets a comblé les nombreux spectateurs toujours émerveillés par la qualité de ce rendez-vous annuel. Ces festivités ont eu lieu sous la direction de Bernard POULAIN adjoint aux fêtes



... Le Fifty One Ladies offre des petits pains aux familles

Samedi 20 juillet, le CCAS, la Croix Rouge et les Restos du Coeur de Caudry ont proposé une journée au Fleury aux familles inscrites dans les différentes associations caritatives de la ville. M. le Maire Frédéric BRICOUT et Alain RIQUET adjoint en charge de la cohésion et de l'action sociales étaient présents au départ des bus devant le palais des sports Aurélie CHATELAIN, ainsi que les ladies du Fifty One de Caudry qui ont généreusement offert des petits pains aux voyageurs...



... Des prix pour des citoyens en herbe

Dans le cadre de la politique de la ville, des élèves de l'école Condorcet ont participé à l'action *Citoyenneté vue du ciel*, financée par la commune et l'État. Durant toute l'année, hors temps scolaire, 44 enfants de CM1 et CM2 ont réalisé une vidéo montrant un logo humain vu du ciel et d'autres prises de vues faites par les enfants. Lors du tournage, 207 personnes étaient réunies pour constituer le mot « soutien » choisi par les enfants pour être l'emblème des valeurs de la citoyenneté. En présence du Maire et du directeur de Condorcet M. FLAHAUT, l'association *Si T vidéo* a récompensé le travail des élèves en offrant une enceinte et un micro pour la chorale de l'école. Bravo à eux !



... Journée pêche pour les résidents du *Trait d'Union*

Durant l'été, Bernard VIGNOL agent d'animation au *Trait d'Union* a proposé une journée de pêche à la Base de loisirs pour les résidents de la structure. Au programme de ce moment de détente et de convivialité : pêche, barbecue, pétanque, jeux de société... Une initiative très appréciée par l'ensemble des participants et par Mme GABET, chef de service.



...C'est la fête du Boulevard Jean Jaurès

Trois jours durant, de nombreuses animations ont fait le bonheur des habitants du quartier : un repas dansant animé par Cristal qui a réuni 80 convives, des concours de pétanque, belote et dessin (Résultats du concours de dessin : 1^{er} prix : Lucie VANESSE - 2^{ème} prix Kelly BAVAY et 3^{ème} prix Rania LAMAND), un karaoké suivi d'un défilé et un concours de chant. En présence de nombreux élus et de M. le Député Guy BRICOUT Philippe VERNET président du comité des Fêtes du Bld Jean Jaurès a remercié la municipalité et les services techniques de la ville pour l'aide logistique apportée durant ces trois jours de liesse.



Dans l'objectif de Raymond T.

... Fête de la Saint Barthélémy du quartier d'Audencourt

La fête d'Audencourt s'est déroulée les 24, 25 et 26 août derniers. Sous un soleil radieux la brocante du samedi a accueilli un nombre record d'exposants, et le soir, le repas dansant a aussi remporté un franc succès. Dimanche, l'apéritif dansant et l'après-midi récréatif furent également très appréciés des nombreux participants. Lundi, le match de football suivi du pot de l'amitié et des remises de coupes sont venus clôturer ces trois jours financés par les bénéfices générés lors de la fête de 2018. Une dernière édition en tant que président pour Ismaël DECALION, qui après 9 ans de bons et loyaux services voit son mandat arriver à son terme en ce mois de décembre 2019.

... Saint Fiacre fêté dans la tradition

Le 1^{er} septembre, les jardiniers des *Courtils Fleuris* ont célébré leur Saint Patron, dont la statue orne le coeur des jardins. Comme le veut la tradition, deux jardiniers émérites ont été récompensés de leur investissement auprès de l'association : Jacques PERU et Régis DELAINE ont été élevés au grade de Compagnon jardinier de l'année 2019. André NOIRET, jardinier troubadour, joueur de guitare a interprété en l'honneur de ses Compagnons Jardiniers une ritournelle de sa composition.

... Projet d'initiative citoyenne Jardin et Partage

Depuis quelques années maintenant, les résidents du Foyer du Trait d'Union cultivent des légumes sur une parcelle de jardin mise à leur disposition par l'association Avenir Jeunes. Cette année Messieurs Vivian DUMEZ et Christian PREVOST ont présenté un projet d'initiative citoyenne *Jardin et partage*. La subvention allouée à cette action a permis de financer l'achat de plants et de graines et la récolte excédentaire a été partagée.

... Exposition artistique du collectif 8

Les 4 artistes professionnels qui composent le collectif 8 : Stéphane TRIBOUT, Muriel MARIN, Ghislaine PARENT et Guy RATTE ont invité d'autres artistes à s'exprimer autour des textes de poètes de la grande guerre. Cette exposition proposée par l'OMC a débuté en novembre 2018 dans le cadre des commémorations de la fin de la grande guerre et s'est poursuivie du 03 au 27 septembre 2019 aux ateliers Culturels.

... Association recherche bénévoles

Le patrimoine culturel local vous intéresse ? Vous souhaitez partager votre passion et vous avez du temps libre ? L'association *Les Géants de Caudry* présidée par Franck LOUCHET recherche des bénévoles pour accompagner les géants BATISSE et LAÏTE lors des manifestations locales. N'hésitez pas à contacter l'association au 07 71 37 32 07

... 2ème édition de la journée promotionnelle des associations sportives de Caudry

Samedi 7 septembre s'est tenue dans le hall de l'hypermarché Leclerc la deuxième édition de la journée de promotion des associations sportives caudrésiennes. 25 clubs s'étaient donné rendez-vous pour faire découvrir leurs activités aux clients de l'hypermarché. Un bon moment de convivialité et de partage qui a donné lieu à des prises de contact et des adhésions. Cette manifestation était organisée conjointement par la ville de caudry et les équipes de l'hypermarché Leclerc. Une troisième édition est fixée au 05 septembre 2020





... Portes ouvertes du SDIS de Caudry

Le service Départemental d'Incendie et de Secours a une nouvelle fois ouvert ses portes au public le 7 septembre dernier. Située rue du Bois Dupont, la caserne des pompiers a proposé aux nombreux visiteurs des démonstrations, manœuvres, expositions de matériel mais aussi une sensibilisation aux gestes qui sauvent. Qu'on les appelle pompiers, soldats du feu ou sapeurs-pompiers, ces combattants volontaires, professionnels ou militaires sont au service des populations pour leur venir en aide 24h/24h. Merci à eux !



... Premier rassemblement de voitures anciennes & youngtimers

Le dimanche 15 septembre 2019, ce premier rassemblement de voitures anciennes & youngtimers organisé par Caudry Rétro Passion a rencontré un énorme succès. Plus de 150 voitures anciennes étaient présentées et un public constitué de passionnés et de novices était au rendez-vous. Des clubs voisins avaient fait le déplacement pour l'occasion avec des voitures populaires de marques différentes qui ont marqué notre enfance. Les organisateurs sont ravis de l'avenir prometteur de leur club et de l'engouement suscité par cette première manifestation. Pour l'édition 2020, ils envisagent de proposer en plus du rassemblement de véhicules une bourse d'échanges aux pièces détachées.



... Deuxième salon de l'élégance

Le 22 septembre, l'Office du Commerce Caudrésien proposait le deuxième salon de l'élégance dans le non moins élégant Manoir de la Mantille. Outre les nombreux stands à l'intérieur, les visiteurs ont pu admirer à l'extérieur du Manoir les véhicules exposés par nos concessionnaires locaux mais aussi assister sous le kiosque du parc à un très beau défilé de mode consacré aux tendances automne/hiver. Celui-ci était animé par Michel JACQUEMIN.



... Quatrième rencontre du commerce du Grand Hainaut

Lors de cette manifestation organisée au Pasino de Saint-Amand-les-Eaux, trois de nos commerçants caudrésiens ont été honorés et se sont vus décerner le trophée Qualité Commerce : Sylvie FACOMPRÉ du Comptoir du Matériel Médical situé 201 rue de St Quentin, Thierry DELRUE de la Boulangerie-pâtisserie Delrue sise 5 place du Général de Gaulle et Alexandre LEPREUX du magasin Optique Lepreux installé 4 rue de St Quentin. Félicitations à Mme FACOMPRÉ, M. DELRUE et M. LEPREUX. Fiers de nos Commerçants Caudrésiens !



... Le service civique, une expérience unique

Cambrésis Ressources a présenté le jeudi 3 octobre à la salle des fêtes, un forum consacré au service civique : *Le service civique, une expérience unique*. La matinée était réservée à la présentation du dispositif aux élus et responsables associatifs et l'après-midi 59 jeunes ont pu passer des entretiens de motivation afin de pourvoir aux 55 missions de service civique qui seront proposées par Cambrésis Ressources dès janvier 2020.

... Chrono Star, édition 2019

Malgré une météo capricieuse, cet événement sportif proposé le 6 octobre a permis à 70 coureurs cyclistes de se mesurer dans une épreuve contre-la-montre au champion, coureur professionnel Quentin JAURÉGUI. 1^{er} sur le podium, avec 2 mn30 d'avance sur le 2^{ème}, Quentin a pris le temps de discuter avec les participants et notamment, avec Arnaud SAUVAGE et Patrick BOULANGER-BAILLEUX, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} sur le podium. Une partie des frais d'inscription à cette course est reversée à la lutte contre le cancer.



... Photo Passion Caudry expose

Dans le cadre des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, Photo Passion Caudry a présenté les 12 et 13 octobre aux Ateliers Culturels une exposition photos sur le thème du chiffre Trois. Très riche, cette exposition est restée visible durant tout le mois. A noter que le 30 novembre, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Union régionale Photographique du Nord-Pas de Calais ainsi qu'un gala Audiovisuel.

Photo Passion Caudry vous donne rendez-vous les 3, 4 et 5 avril 2020 pour le Concours national N2 Photos Papiers Nature

... AG de l'association colombophile Caudrésienne

Le discours de bienvenue du président Hector WATREMEZ, a été précédé d'hommage aux colombophiles disparus, Messieurs BALEMBOIS et LUTIK. Le président a remercié le comité pour le travail effectué la saison dernière, très difficile en raison des vents et des fortes chaleurs. Malgré cela, 6673 pigeons ont participé aux concours d'arrondissements et fédéraux. Après lecture du rapport financier, s'ensuivit l'encaissement des cotisations. Dans le cadre du championnat ont été récompensés Messieurs BUSIN Père et Fils, A. DESSE, L. HACHE, C. LECOMPTE, G. DELFOLIE et H. WATREMEZ. H. GABET, C. TANCHON, J.-P. DORIGNY et M. DELMER. 4 nouveaux amateurs ont été présentés aux membres. Les Objectifs de 2020 : La vente annuelle de pigeonceaux le 14 mars 2020 à 15h au Centre Socio culturel. Le lâcher de pigeons du 14 juillet, celui au stade de football etc...

... 22^{ème} soirée du Fifty One Ladies de Caudry

Cette très belle soirée s'est tenue à la salle du Val du Riot magnifiquement décorée grâce au prêt des panneaux du Musée de Caudry. Les tables installées par les jeunes d'Avenir Jeunes (Merci à la présidente S. BOURY) étaient ornées de vases réalisés par une des ladies du club : Brigitte DENOYELLE. Cette soirée raffinée a mis en avant la dentelle de Caudry. La conservatrice du Musée Katell PALIX est intervenue pour communiquer sur divers événements. Les bénéfices générés grâce aux sponsors, aux donateurs et à la Ville de Caudry seront redistribués au profit de l'aide à l'enfance et à la jeunesse.

... Pour apprendre à se défendre contre les zombies !

Comme chaque année, le club Aïkido Caudry a organisé un cours spécial et une animation sur le thème d'Halloween au dojo du Palais des Sports Aurélie CHATELAIN. Le 26 octobre, les adhérents sont donc venus déguisés pour se divertir sur les tatamis. L'occasion pour les enfants et les parents de partager un moment convivial... et d'apprendre à se défendre contre les zombies, vampires et autres monstres !

... La Fondation « VINCI pour la Cité » soutient Avenir Jeunes

Certains jeunes de Caudry rencontrent des difficultés pour accéder aux activités sportives et physiques (moyens financiers limités, problèmes de mobilité...). Le sport étant un moyen de prévention et d'insertion, ce constat a conduit E. BERNARD, directeur du centre social Marliot-Maupassant, et S. LARUELLE, référent LALP d'Avenir Jeunes à monter un dossier remarqué par la Fondation VINCI pour la Cité. Celle-ci, représentée par C. BOUCHE, salarié de l'entreprise Signature Nord, filiale du Groupe VINCI a remis le 18 octobre un chèque de 6 000€ à Avenir Jeunes pour permettre de remobiliser les jeunes vers des actions sportives.



**Ils s'installent,
ils déménagent...**



LOGEHOME
Agence immobilière

13 rue Salengro / 03 27 85 00 00 / www.logehome.fr
lundi au vend. 09h-12h et 14h-19h - Sam. 09h-12h et 14h-18h



Lundi au vendredi
09h à 12h
et 14h à 18h30
Samedi 09h à 12h
et 13h à 17h

vente et dépannage
informatique
Pro et Particuliers
PC, PC portable neuf
et reconditionné

ASC
computer

44 rue de St Quentin / 03 74 78 01 08



ESPRIT DE BOHÈME
Vêtements & Accessoires
Rayon Grandes Tailles
03 27 85 55 13

221 rue de la République / Lundi 15h/18h30, mardi 9h30/12h30
Fermé le mercredi, Jeudi et vendredi 9h30/18h30 - sam, 10h/12h30 et 14h/18h30



BLAIRON & DENHEZ
Marbriers façonniers depuis 1900

03 27 76 44 44
blairon.denhez@wanadoo.fr

Rue Aristide Briand / Du lundi au vendredi 09h/12h et 14h/18h30
Fermé le samedi et le dimanche



ESPACE NATUREL
BIEN-ÊTRE
Spa privatif (hammam
Balnéothérapie)
Fish pédicure et massage
06 50 91 03 91
espacenaturelcaudry@outlook.fr

15 rue de St Quentin / Facebook : Espace naturel Sandy Randane
Sur r-d-v du lundi au dimanche de 10h à 23h sauf le jeudi

LES PRÉCIEUSES

ESPACE BEAUTÉ

Extensions, rehaussement de cils - modelages du monde
onglerie, épilations classique, orientale et au fil
peeling - microneedling - henné sourcils

contact.precieuses@gmail.com

10 rue Edmond Bricout / 07 67 88 85 20 - *Sur rendez-vous*
www.lesprecieuses-beaute.fr

E.I.R.L Mutez - Services

Services à la personne

Travaux de jardinage

Prestations de petit bricolage

Mutez Stéphane

81 rue Henri Barbusse - 59540 Caudry

Mail : mutez.services@sfr.fr

Téléphone : 06.71.75.33.93

Siret: 853 797 710 00011 RM 59 APE 8130Z




LA PIZZA D'OBÉLIX

06 52 02 44 02
10 rue Edmond Bricout

Lundi, mercredi et jeudi 18h30/21h30
Fermé le mardi, Vendredi 11h30/14h et 18h30/23h30
Samedi et dimanche 18h30/22h30



A'CORPS BEAUTÉ
Institut de beauté
03 27 75 41 38
26 rue du Maréchal Leclerc

Fermé le lundi et le dimanche
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi 09h15/18h - samedi 09h/15h

Expression libre

**Le DROIT D'EXPRESSION
des conseillers municipaux**

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE ».

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 28 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit
désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux
n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article
9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Ensemble pour Caudry

Mesdames, Messieurs,

On le sent... la campagne municipale est bien commencée.

Des élus, invisibles depuis 2014, ré-apparaissent comme par enchantement et découvrent des exercices de représentation qu'ils n'avaient jamais connus jusqu'alors.

Et, comme depuis 1995, on nous ressort la même prédiction de la malédiction...

" Caudry va dans le mur, Caudry est trop endettée, ...".

Nous vous devons la vérité.

Pour rappel, en Novembre 2016, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes livrait ce constat sur la gestion de la commune de Caudry... " **les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, ce qui permet de garantir un niveau d'autofinancement suffisant pour couvrir une grande partie des dépenses d'investissement. L'effort d'équipement de la commune est plus élevé que dans les villes de taille comparable. Le recours à l'emprunt qui représente environ 1,6 M d'euros tous les ans est maîtrisé. La capacité de désendettement est inférieure à 8 années en prenant en compte les budgets annexes de l'eau, du cinéma et des pompes funèbres. Ceux-ci participent à la bonne santé financière de la commune**".

Une commune, pour proposer des équipements de qualité et des services, en nombre, à sa population a 2 choix : soumettre ses habitants à des impôts locaux élevés ou avoir recours à l'emprunt, dans une période où les taux sont historiquement bas.

L'équipe d'Ensemble Pour Caudry a, depuis 1995, choisi cette deuxième option. Aussi, voilà pourquoi notre taux de taxe d'habitation est le 4^{ème} moins élevé des 58 communes du département de la même catégorie.

En ce qui concerne, la Taxe foncière, notre taux local est le 7^{ème} plus bas sur 58.

De surcroît, les taux d'impôts communaux n'ont pas augmenté depuis 13 ans à Caudry !!

Les intérêts de notre dette ne représentent que 3,3% de nos dépenses de fonctionnement.

Nos frais de personnel sont de 4% inférieurs à la moyenne nationale.

Alors que les pouvoirs publics recommandent une capacité de désendettement de 12 ans maxi, Caudry est à 8,5 ans.

Nous avons l'habitude de nous désendetter de 300.000 euros par année, cette année, comme nous en avons les moyens, nous le ferons à hauteur de quasiment 800.000 euros.

Et oui, n'en déplaise aux oppositions, la situation financière de Caudry est saine et parfaitement maîtrisée !! ce qui nous permet d'avoir pour vous de nombreux projets :

- Le salon de l'emploi 29 et 30 janvier 2020
 - L'augmentation des effectifs de la Police municipale de 4 à 6
 - La carte de fidélité au bénéfice des commerces de centre-ville
 - L'accompagnement du déploiement de la fibre et de la 4G
 - La création d'un jeu d'aventure touristique
 - L'accompagnement à l'installation des 2 maisons de santé
 - La mise en place d'un ordinateur en mairie pour vous aider dans vos démarches administratives
 - L'opération recyclage des mégots
 - De nombreux travaux d'urbanisme : trottoirs boulevard Jean Jaurès, plan de renouvellement des arbres, construction d'un nouveau skatepark, rénovation du centre médico-scolaire, rénovation de la Basilique et de la salle Secrétin, rénovation énergétique et mise en accessibilité des bâtiments communaux
 - Mise en place du Service d'Aide à la Vie Autonome
 - Soutien au développement de la base de loisirs
- et encore pleins d'autres...

Concernant le RAMASSAGE SCOLAIRE : la ville n'est pas responsable de ce service pour les collégiens et les lycéens. Cette compétence appartient à la Région Hauts-de-France qui a choisi la société "Place Mobilité" en remplacement des Chemins de Fer du C^o. A la suite de l'attribution de ce marché public, de nombreuses perturbations, qui ne sont pas du tout de notre fait, ont eu lieu. Il nous a fallu trouver un emplacement en urgence pour le prestataire afin que le ramassage scolaire continue d'être assuré. Nous sommes notamment intervenus à plusieurs reprises pour sécuriser nos collégiens et lycéens.

Votre Maire,
Frédéric BRICOUT

"Caudry Bleu Marine"

Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Lors du dernier conseil municipal de fin septembre, il a été abordé un certain nombre de sujets importants sur lesquels je souhaiterais revenir.

Tout d'abord une convention entre les polices municipales de Caudry et de Beauvois-en-Cambrésis. Cela a eu le mérite d'ouvrir le débat concernant les multi-activités de la police municipale : surveillance, police route, contrôle de vitesse, de stationnement, surveillance des écoles, procédures d'urbanisme, de biens en état d'abandon, gestion de péril, contrôle de logements en association avec la CAF, accueil du public, problème de voisinage, de nuisances sonores, retrait de véhicules ventouses et bien entendu un travail étroit avec la gendarmerie concernant la vidéo-protection.

Comme vous pouvez le constater leurs champs d'actions sont très variés et demandent beaucoup de travail minutieux et donc de temps. Nous pensons que la présence de la police municipale sur Caudry doit être renforcée les week-ends et le soir jusque 23h, ce qui n'est pas le cas actuellement, parce que la délinquance et les incivilités ne s'arrêtent jamais. De même une permanence à l'accueil est indispensable aux heures de Bureau pour être à l'écoute de nos habitants, actuellement il est difficile de trouver une oreille attentive, les portes sont souvent fermées parce que les agents sont sur le terrain. Pour cela il faudrait doubler les effectifs, certes cela a un coût mais nous pensons, au Rassemblement National, que cela est nécessaire pour offrir aux habitants une qualité de vie qu'ils méritent. La sécurité et le bien-être de nos concitoyens doivent être une priorité.

Ensuite la délibération qui a retenue toute l'attention des élus est sans conteste le projet d'aménagement et d'extension de la base de loisirs par le syndicat du Val du Riot avec une demande de garantie d'emprunt 1.5 million € à la ville de Caudry. Les élus du rassemblement National ont voté contre la demande de garantie d'emprunt mais aussi contre le projet en lui-même d'un montant prévisionnel de 6 million € !! Était-il judicieux et opportun de faire voter au conseil municipal un projet aussi pharaonique et aussi onéreux à 6 mois d'élections municipales. Nous ne le pensons pas ! Dois-je rappeler à nos concitoyens qu'il pèse sur notre ville une dette de 23 millions €.

La participation de la ville au syndicat du Val du Riot est déjà de plus de 800.000 € chaque année !! comment ce projet va-t-il être financé, personne ne le sait !! Ce projet nous semble disproportionné et trop cher alors qu'en même temps l'Etat, les Régions, les départements cherchent à faire des économies et réduisent sérieusement les subventions !! De plus à nos yeux ce projet n'est pas prioritaire !! d'autres projets de plusieurs millions d'euros vont sortir de terre juste après les élections tels qu'un nouveau Musée de la Dentelle et la réparation de notre Basilique dont la situation est critique. Il y aura des choix à faire ! parce que la ville ne pourra plus supporter d'emprunt supplémentaire ou alors peut-on craindre des augmentations d'impôts incontournables si les dépenses continuent à ce rythme.

Depuis 1995 les élus Rassemblement National anciennement Front National n'ont cessé de mettre en garde la majorité sur des projets qui peuvent mettre en péril les finances de notre ville. Attention à la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf ! Notre ville est une commune de 15.000 habitants pas une grande métropole ! Il faut garder la tête sur les épaules. Notre devise a toujours été et restera : RIGEUR - ECONOMIE - MODESTIE - PATIENCE

Certes les conditions d'emprunts actuelles sont favorables mais le meilleur emprunt reste celui qu'on ne fait pas !! Une Mairie doit être gérée en bon père de famille, lorsque les finances ne le permettent pas, on patiente. Mais il est tellement plus facile de dépenser l'argent des autres !

Puisque tous ces projets à plusieurs millions d'euros, c'est vous en réalité, chers caudrésiens qui les financez, je proposerai donc des référendums citoyens pour donner votre avis avant de les soumettre au conseil municipal si vous nous faites confiance lors des prochaines élections municipales !

Nous restons à votre écoute, et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et un joyeux Noël en avance,

Bien à Vous,

Mélanie DISDIER et Jean DANJOU
Conseillers Municipaux,
Caudry Bleu Marine.

Caudry agir autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

L'année se termine avec ses peines et ses joies. Elle a encore une fois été riche en événement car ce sont avant tout les Caudrésiens qui font Caudry ! Je vous souhaite une très belle fin d'année 2019.

De tous les mots dont on m'accuse.

Certains et certaines n'ont d'autre défense que d'accuser la majorité en place jusqu'en 1995 pour se justifier d'une gestion maladroite de la commune et de l'intercommunalité. Monsieur Frédéric Bricout le premier. Sa mémoire est sélective et il oublie que faisait partie de cette majorité son père (adjoint aux finances) ainsi que quelques noms siégeant encore aujourd'hui autour de la table du conseil municipal. Toutes ces personnes appartenaient à la même « bande d'amis » jusque 6 mois avant les élections de 1995... Alors que devons-nous en tirer comme conclusion ? Qu'ils n'ont aucun argument pour justifier les 23 millions et demi d'endettement de la ville, ils laisseront cette dette en cadeau empoisonné à celles et à ceux qui leur succéderont après les élections. Et qu'ils jouent les nantis car ils savent très bien que cela aura pour incidence d'augmenter mécaniquement les impôts de la ville...

Laissons donc les héritages à ceux qui n'ont rien à dire et je vous invite chères Caudrésiennes et chers Caudrésiens à construire ensemble !

La démocratie n'est pas un jouet.

Monsieur Frédéric Bricout s'est permis alors que j'intervenais en conseil municipal de couper mon micro. Quelques secondes certes mais quelques secondes de trop ! A cela je dois ajouter les moments forts d'intimidation ou ceux dignes d'une cour de récréation où chacun se charge de jaser et de créer le brouhaha alors même que je parle, ce sont aussi les « tout ça pour ça » lancer à la volée dès que je m'exprime, Monsieur Frédéric Bricout s'agaçant que je puisse exprimer mon avis mais aussi celui de nombreux Caudrésiens. La démocratie n'est pas un jouet sur lequel on s'assoit quand les propos ne plaisent pas. Le conseil municipal est le lieu de l'échange et du débat penser le contraire serait imposer une forme de dictature.

Censure de mes coordonnées.

Comme à son habitude le maire censurera mes coordonnées prétextant par courrier que Dialogue n'est pas là pour faire ma « publicité » !

Le forum des associations sportives doit se tenir au centre-ville !

Que la grande distribution souhaite animer sa galerie marchande cela ne me pose aucun problème mais lorsque cela est réalisé à l'aide d'argent public, je m'y oppose (matériel communal, heures de travail des employés municipaux) ! La solution, qui en plus animerait le centre-ville qui en a bien besoin, aurait été d'occuper les cellules commerciales vides trop nombreuses !

Des investissements à en faire perdre la tête d'un Golden Boy !

Le conseil municipal de septembre a été lourd de conséquences pour les finances de notre ville ! On se cache derrière l'obtention de subvention pour rendre joyeux des emprunts qui ne le sont pas ! Car là où on obtient des subventions, la ville doit elle-même mettre la main au budget ! Les opérations ne sont jamais neutres ! Pourquoi le retour du projet d'aménagement et d'extension de la base de loisirs alors que dans un article de la presse locale Monsieur Frédéric Bricout faisait rétro-pédalage en décembre 2018 en indiquant que le projet de 6 millions d'euros était trop ambitieux ? Une commune et une intercommunalité au-delà de se gérer en bon père de famille s'administre avec du bon sens et pas comme un golden boy assoiffé de jeu d'argent. Lors du conseil municipal il a été voté par la majorité une question alarmante qui fait de la ville de Caudry le garant pour 1 million 500 000 euros d'un prêt pour la première tranche de travaux à réaliser à la base de loisirs.

Mais lorsque la commune possède une dette de plus de 22 millions d'euros peut-on en toute conscience se porter garant d'un tel emprunt ? Les mots du contrat sont lourds :

« En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance par l'Emprunteur (...) La commune de Caudry devra alors effectuer le versement sans pouvoir opposer l'absence de ressources prévues pour ce règlement (...). La commune de Caudry s'engage (...) à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les IMPOSITIONS DIRECTES nécessaires pour assurer le paiement (...). C'est un jeu dangereux qu'il faut arrêter de suite. La ville ne peut supporter plus de dettes sous peine d'une augmentation des impôts des Caudrésiens. Comme l'a évoqué lui-même M. Bricout au conseil municipal : "on n'a pas augmenté les impôts depuis 23 ans, donc au cas où ça n'irait pas on peut encore jouer là-dessus".

Pour seule réponse à mes questions je n'ai eu qu'un « SI ON LE FAIT C'EST QU'ON PEUT LE FAIRE ». Monsieur Bricout oublie qu'il ne s'agit pas d'un jeu de poker mais de la bonne gestion de l'argent des Caudrésiens.

Comment envisager sereinement l'avenir alors que l'on s'endette des projets superflus ! D'autres chantiers cruciaux sont en attente, notamment la rénovation thermique de nos écoles et le développement des énergies renouvelables sur notre commune, la création de pistes cyclables, le bio dans les cantines...



Sophie DESREUMAUX
Caudry Agir Autrement

"A Caudry, l'humain d'abord"

DEBOISEMENT DE LA VOIE FERREE RUE EDISON

Je tiens dans cet article à saluer la mobilisation des riverains de la rue Edison et des Frères Lumière qui n'ont pas hésité à mettre tout en œuvre (interpellation du Maire, du Député, presse, pétition) pour mettre fin au déboisement (saccage des arbres) entrepris par la S.N.C.F. en juin de cette année dans ce quartier de Caudry.

Bien sûr, pour plus de sécurité dans la circulation des trains il est nécessaire d'éteindre les arbres en bordure de voie ferrée mais pourquoi déboiser complètement les talus longeant ces voies ferrées au mépris de la sécurité pour les enfants, de la faune et de la flore.

Questionnée à ce sujet la S.N.C.F. nous répond que le coût serait beaucoup plus élevé si elle se contentait d'éteindre seulement le long de la voie ferrée !! (Main d'œuvre plus importante).

Et voilà le sempiternel problème de notre Société de nouveau posé, pour plus de rentabilité financière on n'hésite pas à mettre en danger la sécurité de nos enfants, à saccager la nature, détruire la faune, la flore la vie même de la nature.

Le même problème se pose dans les entreprises privées qui suppriment des emplois sous prétexte de compétitivité, de rentabilité mais surtout pour plus de profits pour Les actionnaires.

Aujourd'hui, grâce à cette mobilisation le déboisement des talus est stoppé, la SNCF a fait droit aux réclamations des citoyens.

MAISONS FRANCE SERVICES :

Usagers, salariés, retraités, jeunes, privés d'emploi tous, selon votre statut vous avez eu à déplorer la remise en cause, voire la disparition des services publics qu'ils soient de la C.A.F., SECURITE SOCIALE, CARSAT, IMPOTS, POLE-EMPLOI et dernièrement la SNCF.

Moins de personnel, le non remplacement des départs en retraite, la fermeture d'agences comme celle du trésor public de Caudry privent les usagers, les citoyens d'un véritable service public de qualité en mettant leur vie parfois en danger, les obligeant à se déplacer pour aller chercher le service qui leur est dû.

Face à la montée de la colère, du mécontentement de la population le Gouvernement Macron par la voix du 1^{er} ministre annonce la création de « Maisons France services » sensées remplacer les différents services publics, cherchez l'erreur !!! on déshabille l'un pour habiller l'autre.

Deux agents par maison auront la responsabilité de répondre, d'aider les usagers sur tous les problèmes, les questions qu'ils pourraient rencontrer sauf que :

Pour être à même de rendre ce service aux citoyens et un service de qualité, il va falloir des super-hommes ou femmes capables de répondre à toutes les problématiques des différents services publics : CAF, SECURITE SOCIALE, IMPOTS, RETRAITE, POLE EMPLOI.

Avec toutes les compétences que peuvent avoir les agents il ne leur sera pas possible de remplir correctement leur mission celle d'un service public de qualité répondant aux préoccupations de la population.

Une nouvelle fois Macron et son Gouvernement trompe, manipule la population, ce qu'il est en train de faire, comme ses prédécesseurs, c'est tout simplement la destruction de tous les services publics au détriment de notre qualité de vie, de l'éducation de nos enfants, de notre santé, de la culture, de notre sécurité.

MOBILISONS NOUS POUR SAUVER LE SERVICE PUBLIC ACQUIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE.



Brigitte LEFEBVRE
Conseillère municipale Communiste

IMPORTANT

SUITE AUX PROBLÈMES DE TRANSPORT PAR BUS...

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Depuis la rentrée de septembre 2019, la gestion des transports locaux par autobus (y compris les transports scolaires) est gérée par la société *Place Mobilité*, filiale des Autocars Place.

Cette mesure concerne le périmètre Arc-en-Ciel 3, autrement dit l'arrondissement de Cambrai auquel s'ajoutent une partie du Douaisis, du Valenciennois et du Quercitain.

La ville de Caudry tient à préciser qu'elle n'est ni décisionnaire ni responsable de ce choix, puisque c'est la Région qui a autorité dans le domaine des transports scolaires, et qui a donc délégué le réseau à *Place Mobilité* (précédemment géré par les Autocars du Cambrésis, Dupas-Lebeda et Finand) pour une durée de 8 ans, suite à une procédure d'appel d'offre.

Néanmoins, et suite aux problèmes rencontrés ces dernières semaines par les usagers et les riverains, la ville de Caudry est intervenue auprès de *Place Mobilité* pour trouver des solutions pour les voyageurs caudrésiens. Monsieur le Maire a notamment tenu à faciliter la continuité du service public en louant au prestataire l'esplanade du Cambrésis.

Ainsi, une permanence de *Place Mobilité* a été installée dans un bureau de type portakabin sur l'esplanade afin d'éviter aux Caudrésiens de se rendre à l'agence de Solesmes pour effectuer leurs démarches, et nous avons demandé la construction d'un abris-bus pour protéger les voyageurs des intempéries à cet endroit ; l'ancienne gare des bus des Autocars du Cambrésis ne pouvant être utilisée à cet effet.

Par cette implication aux côtés du transporteur *Place Mobilité*, la ville de Caudry reste convaincue que les désagréments qui peuvent encore subsister seront prochainement résolus et, dans l'attente, reste à votre écoute pour toute remarque concernant ce sujet.

Frédéric BRICOUT, Maire de Caudry,
Président du CCAS



Ventes Cartes de Cantine de DECEMBRE

Mardi 10/12/2019 : 12h-14h et 17h-19h30

Jeudi 12/12/2019 : 17h-19h30

Jeudi 19/12/2019 : 17h-19h

Prix de la carte de DECEMBRE : 42,00 €

RESTAURATION SCOLAIRE : Tarifs et périodicité

JANVIER : Du 6 au 31/01/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 56,00 €

FEVRIER : Du 3 au 14/02/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 28,00 €

MARS : Du 2 au 31/03/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 63,00 €

AVRIL : Du 2 au 10/04/2020

et du 27 au 30/04/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 31,50 €

MAI : Du 4 au 29/05/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 45,50 €

JUIN : Du 2/06/2020 au 3/07/2020 inclus

Carte mensuelle 4 jours/semaine : 65,50 €

2 autres cartes sont disponibles pour les mêmes périodes :

- 1 carte intermédiaire pour une fréquentation occasionnelle mais régulière : 3,75 € le repas
- 1 carte intermédiaire pour une fréquentation régulière à partir de 3 jours par semaine : 3,50 € le repas



Les Amis des Orgues de Caudry proposent un concert

Les plus belles musiques de Disney

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019 - 16H
Basilique Sainte-Maxellende CAUDRY

Avec :
Nicolas PARENT à l'orgue
Camille COURTOIS au chant
et l'Orchestre des Jeunes Caudrésiens
de Catherine DUFOUR

Entrée :
Adulte 10 € / Enfant 5 €

et les mascottes
MICKEY ET MINNIE



Basilique chauffée / Ouverture des portes à 15h
Facebook : Les passionnés de Disneyland Paris !!!

CAUDRY

LE DIRECT
de L'As
Web TV

TOUS ENSEMBLE AVEC L'ESPACE DE VIE SOCIALE

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER AU 27, RUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY À CAUDRY 06 99 98 58 63



Dans le respect de son PROJET SOCIAL, l'Espace de Vie Sociale a travaillé avec les habitants, usagers et bénévoles sur 3 thèmes durant les vacances estivales :

Mise en place d'ateliers et activités pour améliorer le cadre de vie avec des matériaux de récupération.

Les adultes ont confectionné divers cadres à suspendre à partir de matériaux qu'ils n'utilisaient plus (photo 1) ou avec des produits variés voués à être jetés (photo 2).

De leur côté, les enfants et leurs parents ont organisé des activités ludiques avec des emballages qui encombrant nos poubelles comme les bidons de lessive (photo 3), les cartons, les journaux et prospectus (photo 4).

Mise en place de sorties culturelles et de loisirs. Dans un esprit et une volonté de mutualisation avec les partenaires locaux, l'Espace de Vie Sociale a soutenu les bénévoles dans leur volonté d'organiser des sorties culturelles et de loisirs : Pairs Daiza, tournoi de pétanque avec l'Espace de Vie Sociale de Ligny, visite du musée de la vie rurale (photo 5).

L'intérêt des usagers et bénévoles de l'Espace de Vie Sociale se tourne progressivement vers des moments privilégiés de partage de la vie associative comme " La Semaine Bleue " (photo 6), l'opération " Livres en Liberté ", " Octobre Rose ", ciné-débat sur la prévention des violences faites aux femmes, (photo 7) ...



1 - Atelier cadre et nature

2 - Atelier récup'les capsules



3 - Atelier chat'bouteille



4 - Atelier anim'les journaux



5 - Musée de la vie rurale



6 - Semaine Bleue



7 - Ciné-débat

ACTIONS À VENIR : Le prochain objectif de l'Espace de Vie Sociale est simple : " faire se rencontrer des habitants de tous horizons sur le critère du voisinage avec comme seule ambition leur rassemblement autour de discussions ". Pour faciliter ces échanges un repas de Noël du quartier ainsi que la traditionnelle dégustation de galettes des rois seront organisés. La Responsable de l'Espace de Vie Sociale se met à votre disposition pour vous présenter les divers ateliers de la maison de quartier (au 27 rue du maréchal De Lattre de Tassigny) du 30 décembre au 4 janvier 2020 de 14 h à 17 h.

Profitez s'en pour lui proposer vos idées et expériences.

Pour rompre avec la monotonie hivernale, durant les vacances de Noël, les ateliers sont assurés aussi bien pour les adultes que pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Expérience +
& savoir-faire

Atelier Adultes

« Décors de Noël »

Jeudi 12 décembre 2019

de 14h à 16h

27 rue De Latre de Tassigny

Inscriptions obligatoires



Repas de Noël

Vendredi 20 déc. 2019

de 18h30 à 21h

Au menu : boeuf carottes

10 € par personne

Inscription obligatoire

Adhésion obligatoire

Pour tous renseignements
contactez le

06 99 98 58 63

Atelier Parents/Enfants

« Couture de Noël »

Lundi 23 décembre 2019

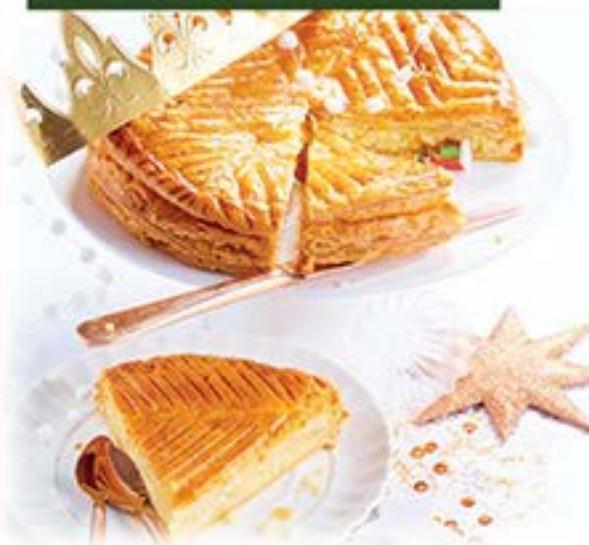
de 14h à 16h

27 rue De Latre de Tassigny

Inscriptions obligatoires

Adhésions obligatoires

Les enfants doivent obligatoirement
être accompagnés d'un parent.



Galette des rois

Samedi 04 janvier 2020

de 14h00 à 17h00

Inscription obligatoire

avant le 30 décembre 2019

Pour tous renseignements
contactez l'Espace de Vie Sociale
27 rue du Maréchal De Latre de Tassigny

au 06 99 98 58 63

TOUS ENSEMBLE AVEC LE CENTRE SOCIAL MARLIOT MAUPASSANT

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER AU 8, RUE MARLIOT À CAUDRY 03 27 75 84 11 / WWW.FACEBOOK.COM/AVENIRJEUNESCALIE



RÉTROSPECTIVE



Concours de soupe

Le 10 octobre, dans le cadre de la Semaine du Goût, un concours de soupes a été organisé par Avenir Jeunes et l'Atelier Santé Ville à la Maison de quartier Maupassant. Les 8 groupes : le conseil citoyen, l'accueil de jour de la Croix Rouge, Famille Rurale de Walincourt, le foyer Trait d'Union, la Maison de l'Enfance et de la Famille, le groupe parentalité de Maupassant, le groupe d'aide aux devoirs du centre social Marliot et l'EVS de Caudry sont ensuite passés devant un jury. Le lendemain, les soupes ont été distribuées sur le marché et un livret des différentes recettes sera mis prochainement à la disposition des participants.

Troupe de théâtre

Des bénévoles de la maison de quartier Maupassant ont créé une troupe de théâtre baptisée « sans âge ». Encadrés par Karelle KAREN pour les mises en scènes, les bénévoles se sont produits sur la scène des ateliers culturels le 12 octobre 2019 et ont fait salle comble ! Félicitations...

Nettoyage des tombes

Pour la troisième année consécutive, les ados du LALP Maupassant ont mené une action citoyenne dans les deux cimetières de la ville en nettoyant les tombes de vos défunts pour des sommes modiques. Bravo à eux pour ce beau geste !



Le centre social Marliot-Maupassant offre son **Spectacle de Noël** intergénérationnel

Le Laboratoire magique
le 18 décembre 2019 à 15 h

Rendez-vous à l'Espace Schweitzer
rue Jules Guesde
pour le spectacle de **Clopini le clown**
suivi d'un goûter et
de la visite du Père Noël.

1€ l'entrée

Inscriptions au centre 8 rue MARLIOT
03 27 75 84 11

LE SAMEDI 29 FÉVRIER 2020

Le centre Social Marliot Maupassant - Association Avenir Jeunes vous propose de vivre un moment unique en assistant à un show démentiel avec la soirée spectacle

Quand les stars s'emmêlent
qui se déroulera à HEM à la salle Le Zephyr

Inscriptions au centre, 8 rue Marliot

Adhésion obligatoire - Tarif unique 22 €



Départ* : 18h / Retour* : 00h30
*Rue Jacquard face aux Ateliers Culturels



Clap de fin pour 5 jeunes qui ont effectué durant 10 mois leur Service Civique au Centre Social Marliot-Maupassant. Alicia, Simon, Daphnée, Mélissa et Katerina avaient pour mission :

Le Développement du lien social,
Coup de pouce pour l'école,
Livres en liberté.

TOUS ENSEMBLE AVEC LE CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE

N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER RUE CAMILLE DESMOULINS À CAUDRY 03 27 76 26 75

LUDO THÈ QUE

La ludothèque ouvre ses portes le

Samedi 07 Décembre 2019 de 14h00 à 17h00 afin de faire découvrir ses nouveaux jeux !!



Choco Lecture

Séances de lectures en jeux en extérieur accompagnées d'un temps de goûter
MERCREDI 18 DECEMBRE

DE 14H A 15H

Au « Carré » rue Camille Guérin (repli sous le préau de l'IFAC rue Négrier si mauvais temps).

DE 15H30 A 16H30

Rue des Frères Tofflin (repli à la résidence du Clos du Château si mauvais temps).

Animation proposée en partenariat avec l'Association À Livre Ouvert



Bourse aux Vêtements

BÉBÉS, ENFANTS, HOMMES ET FEMMES
Automne/Hiver

Vend. 10 janvier 2020 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
et sam. 11 janvier 2020 de 10h à 16h

Dépôt des vêtements le jeudi 09 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Reprise des vêtements le lundi 13 janvier de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Inscription de 1 € pour 20 vêtements déposés (40 vêtements maximum).
Un prélèvement de 25% sera effectué sur chaque vêtement vendu.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 03/01/20 auprès d'Aurélie au Centre Social La Passerelle / 03 27 76 26 75

"Les papas ont aussi leur place ..."



Groupe de paroles, d'échanges et de vécus dans les relations familiales

1 SAMEDI PAR MOIS DE 14H30 À 16H

Renseignements auprès d'Elodie EFFNER DRUESNES

Centre Social La Passerelle
rue Camille Desmoulins
03 27 76 26 75



N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Une fin d'année 2019 riche en sorties cinéma ! ...

Dernière ligne droite avant 2020, et c'est l'occasion de profiter de cette période frisque pour se réfugier dans les salles du Millenium...

Plusieurs sorties vous attendent !! Hormis « *La Reine des Neiges 2* », dont la sortie nationale a lieu dès le 20 novembre, d'autres films familiaux, ou d'animation, ne manqueront pas de vous séduire. Notamment « *Jumanji - Next Level* », prévu du 4 au 17 décembre, ou encore « *La Famille Addams* », du 4 au 10 décembre.

Mais c'est surtout le neuvième volet de la saga Star Wars :

« *L'ascension de Skywalker* », qui aura les faveurs du grand public, et dont la diffusion est aussi prévue sur Caudry, dès la sortie nationale, le 18 décembre, et ce jusqu'au 31 décembre.

Quelques coups de cœur à ne pas manquer en outre, notamment l'excellent « *J'accuse* » de Roman Polanski, sur l'affaire Dreyfus, avec Jean Dujardin, prévu lui aussi pour le 4 décembre. Autre film salué par la critique, « *Les Misérables* », de Ladj Ly, qui a reçu le Prix du Jury, lors du dernier festival de Cannes. Diffusion à partir du 18 déc.

Début 2020, nous vous proposerons aussi un certain nombre d'événements : À commencer par le jeudi 23 janvier à 20h30, autour du film de science-fiction « *Bienvenue à Gattaca* ». La projection sera suivie d'un échange en salle et d'une analyse filmique.

Une séance *Ciné-Musée* est aussi prévue, le jeudi 6 février à 20h30, autour du film « *Moulin Rouge* » de Baz Luhrmann. Cet événement est organisé à l'occasion de l'exposition temporaire au Musée des dentelles et broderies : « *Dentelles en scène* ».

Le traditionnel *Ciné-Soupe* enfin, qui permet à tous de découvrir un programme très varié de court-métrages, et de partager ensuite un bol de soupe dans un cadre très convivial. Cet événement aura lieu le 14 février à 20h30.



N'oubliez pas que vous pouvez aussi vous tenir au courant de la programmation et des événements du Millénium, mais aussi nous contacter, sur notre page Facebook et sur notre site www.le-millennium.fr

Le canard à l'orange

Théâtre - Comédie

Mercredi 8 janvier - 20h30 Théâtre de Caudry

TP : 30 € / TR : 20 € / TE : 9 €



Un grand classique du boulevard britannique récompensé par le Molière 2019 du Meilleur Comédien dans un second rôle pour François Vicentelli.

Un mari, sa femme et son amant, une secrétaire affriolante et une gouvernante stricte, un canard au four, des adultères croisés dans une maison de campagne, le tout servi à la sauce anglaise, avec un humour doux amer et un décalage dont on ne se lasse pas.

Benabar

Chanson

Vendredi 24 janvier - 20h30 Théâtre de Caudry

TP : 39 € / TR : 30 €



Après 20 ans de carrière, 8 albums à son actif, plusieurs récompenses aux Victoires de la Musique, c'est avec une énergie qui lui est propre que Bénabar repart en tournée en 2020.

On n'est pas que des valises !

ou l'épopée des salariés de Samsonite

Théâtre social

Samedi 1^{er} février - 20h00 Théâtre de Caudry

TP : 15 € / TR : 9 € / TE : 7 €



D'Hénin-Beaumont à Wall Street, l'épopée extraordinaire des ouvrières de Samsonite. Sept ex-ouvrières sont sur scène, entourées par des professionnels, pour vous raconter leur lutte exemplaire contre la finance mondialisée.

+ CINÉ-DÉBAT : projection du documentaire d'Hélène Desplanques, « La Cour d'honneur » à l'issue du spectacle dans la salle du théâtre

Venise n'est pas en Italie

Théâtre seul en scène / comédie

Jeudi 13 février - 20h30

Théâtre de Caudry

TP : 15 € / TR : 9 € / TE : 7 €

Adapté de son propre roman, l'auteur de « L'étudiante et Monsieur Henri » vous convie à un formidable voyage, entre humour et émotion, où rien ne se passera comme prévu, mais où Venise, elle, sera au rendez-vous.



Cette pièce a été nommée aux Molières 2017 pour *Le meilleur seul en scène*.

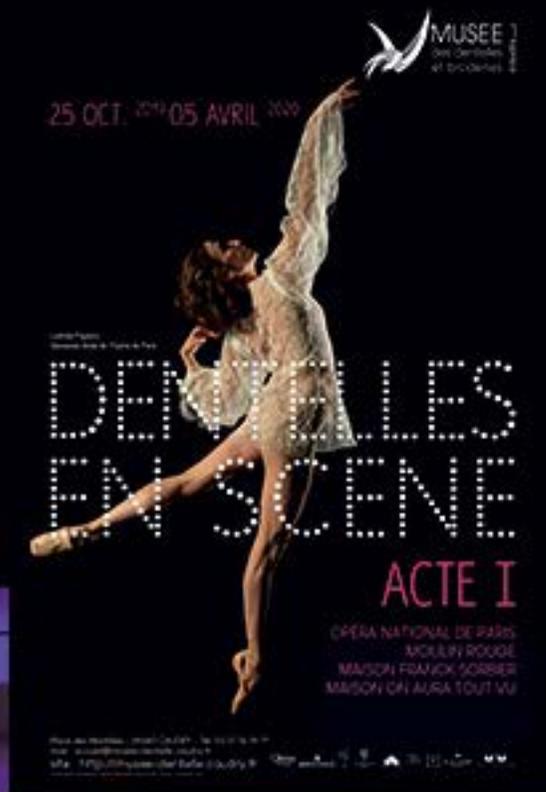
INFOS : SCENES MITOYENNES

03 27 70 09 60

Réservations : Office de tourisme ou www.scenes-mitoyennes.fr

Scènes
Mitoyennes

TP : tarif plein
TR : tarif réduit
(demandeurs d'emploi
abonnés, groupes)
TE : tarif
étudiant / écolier



L'AUTOMNE ET L'HIVER AU MUSÉE

EXPOSITION

DENTELLES EN SCÈNE

Acte I : octobre 2019 - 05 avril 2020

Dentelles en scène met en lumière l'utilisation des dentelles, tulles et broderies dans les arts du spectacle - opéra, cirque et revue - tout en faisant un parallèle avec ces thèmes dans la création Haute Couture contemporaine.

À travers la présentation des croquis et costumes de l'Opéra de Paris signés Christian Lacroix pour *Le Songe d'une Nuit d'été*, des tenues de scène du Moulin Rouge, des créations Haute couture Franck Sorbier et On Aura Tout Vu, l'exposition éclaire les liens unissant broderies et dentelles Leavers aux arts de la scène et révèle le rôle inspirant de ces disciplines pour la Haute Couture.

Dentelles en Scène se déploie en deux actes :

Acte I : octobre 2019 à avril 2020, Acte II : avril à septembre 2020.



EVENEMENTS

Conférence *Inventions et inventeurs de génie*

> **Dimanche 1^{er} décembre 2019 à 15h30**
par Claude Doyer, historien local

Dans le cadre de la thématique 2019 du réseau Proscitec : *Eurêka, petites et grandes inventions du monde du travail*
Gratuit sur présentation du billet d'entrée



Visite commentée de l'exposition temporaire

> **Les premiers samedis du mois :**
Samedis 07 décembre 2019, 04 Janvier 2020, 1^{er} février, 07 Mars, 04 Avril à 15h30
Gratuit sur présentation du billet d'entrée



Méditation au musée

> **Les premiers dimanches du mois :**
Dimanches 08 décembre 2019, 04 Janvier 2020, 02 février, 08 Mars, 05 Avril de 10h à 11h30
8 € - réservation conseillée

Atelier Enfant - Ado (de 6 à 16 ans)

Mon accessoire de cabaret
> **Samedi 21 décembre 2019 de 15h à 17h**
Viens créer ton accessoire de cabaret en t'inspirant des modèles de l'exposition temporaire.
Strass, paillettes, plumes et dentelle Leavers viendront orner ta création !
3 € - sur réservation



Événement : conférence La géométrie et la mode

> Jeudi 23 Janvier 2020 après-midi

Par Etienne Ghys, mathématicien, directeur de recherches au CNRS, membre de l'Académie des Sciences

Etienne Ghys, titulaire de nombreuses distinctions internationales (notamment Prix Servant, Prix Clay de diffusion des mathématiques, médaille d'argent du CNRS), est connu pour ses recherches sur la géométrie et pour ses travaux de vulgarisation, rendant la science ludique et accessible à tous. Parmi ses articles de vulgarisation de géométrie figure d'ailleurs sa description du ballon officiel de la Coupe du monde de football 2014, le *Brazuca*.

En partenariat avec la Cité des Géométries de Jeumont.

Gratuit sur présentation du billet d'entrée



Ciné-musée

> Jeudi 06 février 2020 à 19h30

Laissez-vous emporter par la frénésie du Moulin Rouge.

Au programme : visite tactile de l'exposition temporaire *Dentelles en Scène* au musée suivie de la projection du film *Moulin Rouge* de Baz Luhrmann au cinéma Le Millenium. 4€ - sur réservation



LES VACANCES AU MUSÉE

SEMAINE DU CIRQUE

Du 17 au 21 février 2020

> Mercredi 19 février 2020 à 14h00

Initiation au tissu aérien avec Emma & Loran de la Cie France Artiste

Gratuit - sur réservation

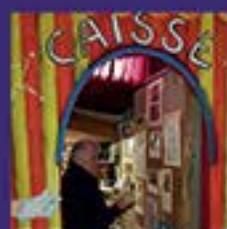


> Jeudi 20 février 2020 à 14h30

Visite atypique Enfant - Ado (de 6 à 16 ans)

Viens visiter le cirque d'Aimé Gabet

Gratuit - sur réservation



> Vendredi 21 février 2020 à 14h30

Spectacle en famille

Aimé Gabet fait son cirque au musée

Gratuit - sur réservation

L'ESPACE BOUTIQUE DU MUSÉE

La boutique du musée vit au gré des saisons en s'enrichissant régulièrement de nouveautés.

Vous pourrez y trouver de nombreuses idées de cadeaux parmi de des articles et accessoires en dentelle Leavers, broderie ou guipure, sans oublier les livres, cartes postales et petits présents qui font plaisir par leur originalité.

Un service « sur mesure » pour la création de vos vêtements en dentelle

Pour aider celles et ceux qui désirent se faire confectionner une robe ou un vêtement unique, notre responsable boutique pourra effectuer une recherche personnalisée pour trouver la dentelle de vos rêves et si vous le désirez, vous mettre en relation avec une des couturières locales spécialisées dans la confection de vêtements en dentelle.

Renseignements : Carine Motte

Accès libre à la boutique depuis la place des Mantilles.



La boutique sera fermée du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus

La fermeture annuelle du musée

aura lieu du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus

POUR PLUS D'INFORMATIONS : CONTACTEZ LE 03 27 76 29 77 ET CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET <http://musee-dentelle.caudry.fr>

QUAND

je pense à TOUS LES
LIVRES qu'il me
reste à lire, j'ai
la certitude d'être
ENCORE HEUREUX!

Jules RENARD

du 10 au
31 JANV.



Multirécidiviste des cimaises, Grasjacqs, alias Jacques Grassart, exposera au début de l'année 2020 une série d'œuvres nouvelles au grenier de la bibliothèque.

Un panel coloré, jubilatoire, enchevêtrement de mots et de touches subtiles. Un hymne à l'art singulier, discipline artistique, pour laquelle il milite activement depuis une vingtaine d'années.

ZARBI

Exposition d'art singulier par Grasjacqs

Bibliothèque Victor Hugo - Entrée libre et gratuite

jusqu'au
07 DÉC.

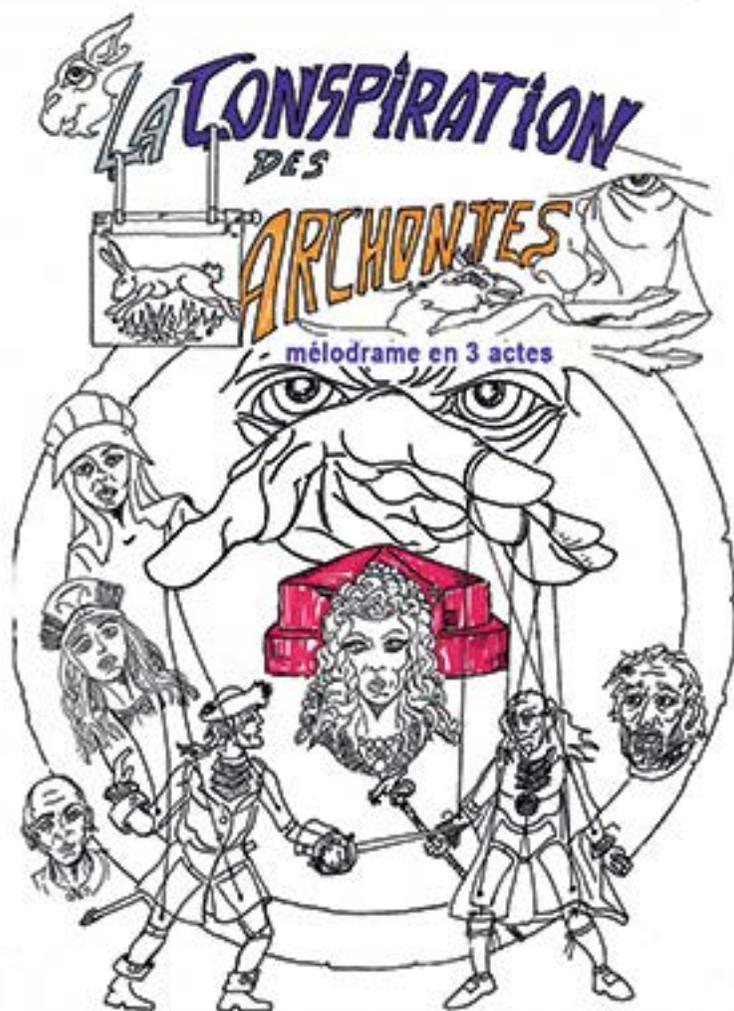
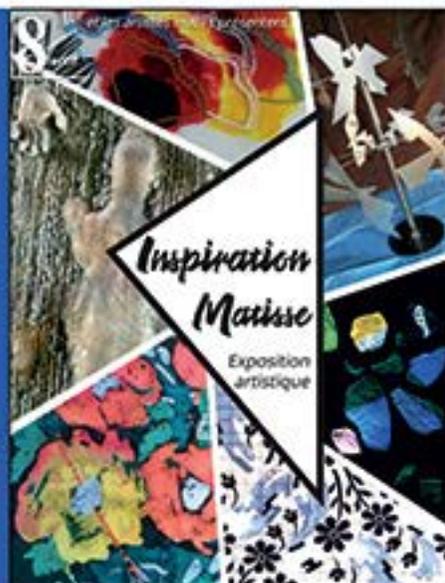
La Bibliothèque Victor Hugo

accueillera le collectif 8 du Cis et les artistes invités : 8 artistes locaux réunis pour une exposition sur le thème :

Inspiration Matisse

pour commémorer en peinture, photographie, sculpture... les 150 ans de la naissance d'Henri Matisse à Le Cateau C^o le 31 décembre 1869.

Exposition visible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque Victor Hugo



La section théâtre historique de l'amicale Laïque de Caudry présente une comédie dramatique en 3 actes Bibliothèque Victor Hugo.

Au 18^{ème} s., le beau pays de France est sujet à intrigues et complots.

Un jeune commissaire de police se doit de résoudre une enquête pour la sauvegarde du royaume.

Pris dans un jeu de dupes et celui d'un amour perdu ou l'ingénue côtoie le machiavélique, il devra découvrir qui sert qui...

samedi
07 MARS
à 15H

Bibliothèque Victor Hugo
CONFÉRENCE
par Olivier BAERENZUNG

*Et si on décidait de voir
la vie du bon côté ?*

Comment ça, impossible ?

L'optimisme, ça se travaille et se cultive !

C'est peut-être même une des clés du bonheur.

samedi
07 DÉC.
15H à 17H30



Gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque municipale au

ART ET GUERRE

20 MARS / 17 AVRIL 2020

Grenier de la Bibliothèque Victor Hugo
Vernissage le 20 mars à 18h30

Les élèves de CM2 de l'école Condorcet en collaboration avec M. Didier Caudrelier, ont décidé de travailler cette année sur la guerre dans l'Art, qu'il soit littéraire ou artistique.

Comment un tableau peut-il dépeindre l'horreur de la guerre ?

Comment des mots peuvent-ils décrire l'horreur des combats ?

Comment ces oeuvres ont-elles contribué au devoir de mémoire ?

Le dormeur du val

Arthur Rimbaud - Octobre 1870

*C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.*

*Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.*

*Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.*

*Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.*



Les CM2 ont vu, et revu ces oeuvres afin que personne n'oublie jamais.

Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre

Churchill

SAMEDI 21 MARS 2020 à 20h30

THÉÂTRE DE CAMBRAI - Place Jean Moulin

A l'initiative de l'ASSOCIATION CAMBRAI-CIESZYN-AMITIÉ
et du COMITÉ DE JUMELAGE CAUDRY-PINCZÓW

STANIS PAWLAK, le POLAK

D'un centenaire à l'autre

Beaucoup de familles du Caudrésis et du Cambrésis
ont des origines polonaises...

La véritable Histoire des Polonais
du Nord et du Pas-de-Calais

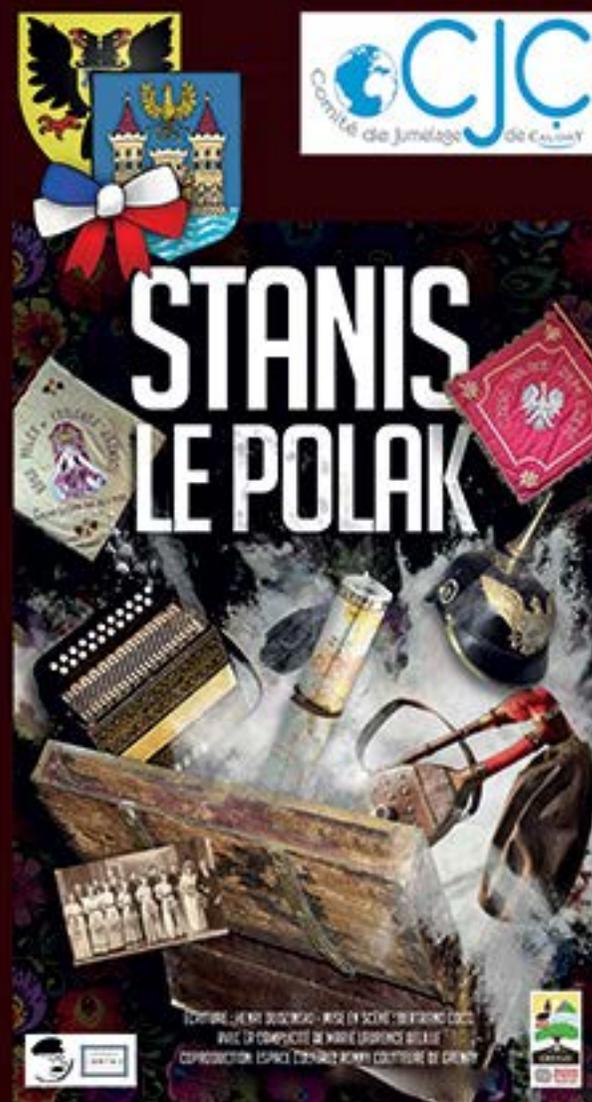
Le 11 novembre 1918, alors qu'elle n'existait plus depuis 1795, dépecée par la Prusse, la Russie et l'Autriche-Hongrie, la Pologne reprend son indépendance. Le 3 septembre 1919, la jeune Pologne et la France signent une convention qui organise l'arrivée massive des polonais dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, mais aussi dans l'agriculture et les usines textiles.

L'espace Ronny Coutteure et PolKabaret produisent une pièce de théâtre qui, d'un centenaire à l'autre, raconte la véritable histoire des polonais du Nord et du Pas-de-Calais que nous appelons les Chtiskis. Par le récit, la chanson, la musique, la danse, l'alimentation et bien d'autres choses, vos cinq sens vont comprendre l'histoire de la Pologne et un siècle de présence polonaise dans les Hauts-de-France.

La mise en scène est de Bertrand Coq.

Stanis Pawlak, mineur polonais qui deviendra français est le héros de cette fresque, interprété par Henri Dudzinski et accompagné au chant par Laurence Delille, sur des arrangements du grand Marcel Defives, Premier Prix du Conservatoire de Paris.

C'est la première fois que l'histoire des Chtiskis est racontée dans son intégralité sur les planches du théâtre. L'association « Cambrai-Cieszyn-Amitié » et le comité de jumelage « Caudry-Pinczów » vous invitent à découvrir ce spectacle.



RÉSERVATIONS : OFFICES DE TOURISME DU CAMBRÉSIS : 48 RUE HENRI DE LUBAC - 59400 CAMBRAI
OU PLACE DU G^{AL} DE GAULLE - 59540 CAUDRY OU 26 PLACE DU G^{AL} DE GAULLE - 59360 LE CATEAU-C^S

Tarif plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 € / Enfants - de 15 ans : 5 €

les
rendez-vous
de l'Office
municipal de la
CULTURE

CAUDRY



À faire et voir...

**OPÉRATION « DES LIVRES ET VOUS,
DÉLIVREZ-NOUS »**

À PARTIR DU 16 DECEMBRE 2019

hall des ateliers culturels - caudry

En prélude au Salon du Livre, venez déposer vos livres pour constituer une œuvre monumentale à partager fin janvier.

**CINÉ-CLUB - ANALYSE FILMIQUE DU FILM
« BIENVENUE À GATTACA »**

Film américain d'anticipation et de science-fiction réalisé par Andrew Niccol.

LE JEUDI 23 JANVIER 2020

cinéma Le Millenium - caudry

7^{ème} SALON DU LIVRE

PARRAIN : MICHEL BOUCHAIN

LES 25 ET 26 JANVIER 2020

salle des fêtes du pôle culturel - caudry

SORTIE AU SALON DE L'AGRICULTURE PARIS

DIMANCHE 23 FÉVRIER 2020

HORAIRES ET PRIX À DÉFINIR



SORTIE À AMIENS MARCHÉ DE NOËL

LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2019

DÉPART 13H / RETOUR 21H

À l'arrivée, séance de marionnettes en patois picard au théâtre des Cabotans (facultatif) et/ou temps libre.

Cathédrale illuminée dès la nuit tombée.

Prix : 14 € (ou 18 € avec séance de marionnettes).



SORTIE AU LOUVRE-LENS

**EXPOSITION « POLOGNE, PEINDRE L'ÂME
D'UNE NATION ».**

LE SAMEDI 18 JANVIER 2020

HORAIRES ET PRIX À DÉFINIR

**POUR LES SORTIES,
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

omccaudry@gmail.com

ou 06 08 07 26 54 (après 18h)



La présidente Claudine Sené

L'Office Municipal de la Culture de **Caudry** présente

LES 100 VIES DE **DAVID**
BOWIE



Une **musicoférence** animée par Ludovic Marin

JEUDI 9 JANVIER 2020 - 19H30

Auditorium des Ateliers Culturels - Rue Jacquard

BOWE
FRANCE

Entrée Libre

CAUDRY
Dialogue 8253

Présentation du Lions Club

Le Lions club international est le 1^{er} club service mondial avec 1,4 million d'hommes et de femmes répartis partout dans le monde et pour qui la générosité est un geste du cœur.

Nos valeurs visent à l'épanouissement de la personne humaine.

Les lions clubs développent de multiples actions :

Internationales (lutte contre la cécité, contre la rougeole, etc...)
Nationales (Téléthon, journée du diabète, cannes blanches électroniques, « *Enfant et santé* » pour la lutte contre le cancer, etc...)
Et locales.

Ils favorisent le rapprochement entre les peuples par les échanges de jeunes dans le monde entier.

Présentation du Club Le Cateau-Caudry

Notre club de LE CATEAU - CAUDRY fondé en 1970, compte actuellement 26 membres animés d'une même volonté de servir et de s'engager à mener des actions d'intérêt général dans un esprit d'humanisme.

Comme notre devise est « *We Serve* », « *Nous Servons* », une partie de notre temps est consacrée à aider les autres. Nos membres unissent leurs forces pour permettre de mener à bien de multiples actions d'envergure locale, nationale et internationale.

Grâce à la générosité et la mobilisation des Lions, l'intégralité des bénéfices est totalement reversée aux associations locales ou nationales.

Actualité du Club

Comme les statuts le précisent, les Lions clubs changent de président tous les ans. Ainsi cette année, le nouveau président est Jean-Philippe HERLEM, Directeur commercial dans le négoce de matériaux, caudrésien depuis 35 ans, a intégré le club il y a 5 ans, grand sportif.

LE LIONS CLUB DE LE CATEAU C^{is} - CAUDRY

agenda 2019 / 2020

Décembre 2019 DISTRIBUTION DE JOUETS
au profit de l'enfance défavorisée

Samedi 07 décembre 2019 PARTICIPATION
AU TÉLÉTHON et pendant 30 heures, les vendredi 06 et samedi 07 déc. les membres du Lions Clubs, répartis dans 33 centres d'appels 3637, répondent au téléphone et enregistrent les promesses de dons du public.

Vendredi 03 avril 2020 SOIRÉE EXCEPTIONNELLE AVEC LE GROUPE GOLDMEN

C'est l'histoire de 6 gars et une fille qui aiment la musique de Jean-Jacques GOLDMAN. Ils créent ce qu'on appelle « *un tribute* » en hommage à leur idole. Depuis, le groupe baptisé « *GOLDMEN* » écume les scènes partout en France et très prochainement l'Olympia, (Michaël Jones, qui dit que GOLDMEN est le meilleur tribute de JJG, a et va encore jouer dans cette formule en guest à l'Olympia).
Un concert 100% live et 100 % tubes ou chacun peut fredonner ses refrains préférés .

Venez vous fondre dans l'univers de Jean-Jacques GOLDMAN...



Avril 2020, JOURNÉE D'INFORMATION
ET DE DÉPISTAGE SUR LE DIABÈTE .

Pensez d'ores et déjà à réserver ces dates sur vos agendas afin de vous faire plaisir et de participer ainsi à notre belle œuvre de don de soi.



Edmond Bricout (1884-1961)

VIE HISTORIQUE / / /

Les Coopérateurs *second épisode*

Au terme de l'épisode précédent, en octobre 1919, les responsables d'une grande partie des sociétés coopératives des localités de l'arrondissement répondaient avec enthousiasme à l'incitation de la Fédération nationale de créer une Union des coopérateurs du Cambrésis. L'U.C.C. installe son siège social et ses entrepôts dans un baraquement de récupération et les bâtiments de la Brasserie coopérative de la route de Ligny épargnés par les bombardements de la délivrance. Elle obtient un large crédit du Magasin de gros qu'elle emploie à l'embauche du personnel, l'achat des denrées de première nécessité, la construction et la restauration des bâtiments du siège et l'acquisition de moyens de transport : une voiture à deux chevaux et, bientôt, un auto-camion. La grande aventure des Coop à Caudry peut commencer.

EN 10 ANS, DES PROGRÈS RAPIDES.

Les pionniers de l'U.C.C. déploient dans des conditions difficiles, une activité de tous les instants. Le soir, le travail terminé, commence la tâche de propagande. *« A travers la campagne, par tous les temps, avec des moyens de locomotion aussi peu confortables que peu rapides, ils s'en vont, un ou deux soirs par semaine, aussi le dimanche, porter la bonne nouvelle aux coopérateurs des villages voisins. A bicyclette, à pieds quelquefois, plus rarement dans un tacot ouvert à tous vents, ils s'en allaient parler et répondre aux questions dans un local sommairement aménagé ».*

Bien des soirées sont consacrées à l'étude des ouvrages coopératifs, en particulier ceux de Charles Fourier, de Charles Gide et à se familiariser avec les méandres de la comptabilité.

Il leur faut, de plus, étendre leurs connaissances pratiques en allant voir sur place le fonctionnement d'autres sociétés coopératives plus expérimentées. Tel visite des meuneries et des boulangeries industrielles ; tel autre des brasseries modernes. Edmond Bricout et Gaston Prache, dans la mesure que permet leur emploi du temps, parcourent la France à la recherche d'informations. Ils rencontrent les responsables des Unions coopératives de Strasbourg, Saint-Claude, Amiens, Guéret... et ceux de pays étrangers à Liège, Genève, Bâle sans oublier un pèlerinage à Rochdale, berceau de la coopération.

En 1929, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'U.C.C., ils se rendent en délégation auprès du Centrosoyuz, la grande centrale des coopératives soviétiques.

Toute cette activité ne manque pas de porter ses fruits.

Bilan des 10 premières années de l'U.C.C.

	Nombre de magasins de vente à Caudry	Dans la circonscription de l'U.C.C.	Nombre de sociétaires
1920	mai 2	05	
	août 2	13	
	déc. 3	18	5 336
1921	4	28	9 000
1922	4	34	12 250
1923	6*	43	16 400
1924	6	60	19 899
1925	6	66	21 680
1926	6	77	22 595
1927	6	77	24 095
1928	6	85	25 654
1929	6	95	27 600

* En 1923, l'U.C.C. ouvre à Caudry deux magasins « spécialisés », l'un dans la vente de chaussures de fabrication coopérative - dont nous ignorons l'emplacement, l'autre, dans l'ameublement, rue Gambetta - immeuble du Crédit Agricole actuellement.

DES PROJETS AMBITIEUX SUR LE SITE DE CAUDRY

La faveur sans cesse croissante rencontrée auprès des consommateurs encourage les administrateurs de l'U.C.C. à entreprendre d'importants travaux sur le site de la route de Ligny. À un rythme accéléré se dressent un premier bâtiment administratif et de vastes hangars sur un terrain de 4 hectares, longé par le Riot des Bruyères et la boucle du chemin de fer du Cambrésis.

La brasserie

Fondée en 1908, elle produit un premier brassin l'année suivante. L'invasion de 1914 interrompt la fabrication et l'occupant enlève le matériel. Les bombardements de 1918 endommagent une partie des bâtiments.

Dès 1921, on s'active à la remise en route. On visite des exploitations similaires, on s'entoure des conseils d'un professeur de l'École des Brasseries de Douai.

En 1923, on achève la restauration de la cheminée et l'installation des caves, des salles de fermentation et de réfrigération.

Le succès est au rendez-vous. L'année suivante, pour satisfaire à la demande, on accroît la production et diversifie l'offre par la fabrication de plusieurs sortes de bière.



La brasserie, vue de la cour intérieure.

La boulangerie industrielle



Fours Lidon mis en service en 1930.

La fabrication du pain constitue la vocation première des sociétés coopératives des villages du Cambrésis. Ainsi en est-il de La Caudrésienne fondée en 1902.

L'U.C.C. incorpore, à sa fondation, un certain nombre de ces sociétés locales. La propagande inlassable des pionniers, la réussite de l'entreprise, entraînent, année après année, l'adhésion

des autres. Cependant, dans la mesure du possible, la fabrication du pain reste, longtemps encore, une affaire locale. Ainsi, bien après la fusion, les boulangeries coopératives de Béthencourt, Inchy, Honnechy, Walincourt... continuent à desservir leurs sociétaires.

Dès 1923, constatant le succès croissant de l'Union :

- 16 400 sociétaires, 43 magasins de vente, et la part prépondérante de la vente de pain dans le chiffre d'affaire, le Conseil d'administration entreprend l'étude du projet de construction, sur le site de Caudry, d'une boulangerie industrielle.

Quatre ans plus tard, une commission d'étude, après la visite de plusieurs établissements tant coopératifs que privés, rend son rapport. Le Conseil d'administration adopte le système Lidon de four à sole continue.

Après deux ans de travaux, le 4 mai 1930, la boulangerie industrielle sort sa première fournée.

Le système Lidon comporte deux fours de 18 m de long sur 6,60 m de large et produit 1 240 kg de pain par heure, 7 000 kg en moyenne par jour et 11 000 le samedi (La Caudrésienne produisait 6 200 kg en 1 mois de 1930).

En 1931, l'établissement reçoit trois visiteurs de marque : Justin Godart ; Daniel Vincent, anciens ministres et Albert Thomas ministre pendant la guerre et à l'époque directeur du Bureau International du Travail.

Cette réalisation, fierté de l'Union des Coopérateurs, capable, à la veille de la Guerre, de cuire 76 000 kg de pain par semaine devait connaître, comme la brasserie, une existence éphémère.

Les entrepôts et les bureaux.



L'administration de l'U.C.C.

Quand l'U.C.C. choisit d'installer ses bureaux et ses entrepôts dans les locaux de la brasserie coopérative de la route de Ligny, tout est à faire sur le plan de l'aménagement matériel.

« Les résultats répondant aux espérances, il devient rapidement impossible d'emmagasiner plus longtemps et dans d'aussi mauvaises conditions une quantité toujours croissante de marchandises diverses. Certaines semaines, il entre dans des entrepôts de fortune 10 à 15 wagons de marchandises qu'il faut ensuite répartir dans une trentaine de magasins ».

En 1923, l'entreprise de maçonnerie Léon Vanhæel commence les travaux du siège social, sous la direction de Jules Vinsous, architecte. Edmond Bricout se réjouit de l'avancée des constructions. *« Du chemin de fer, les voyageurs regardent étonnés la haute cheminée de la brasserie et les murs imposants des entrepôts dont la construction s'achève (...) La toiture à peine posée on se rend compte que c'est déjà insuffisant ».*

Cependant l'administration loge encore dans l'étroit inconfort du baraquement. Après deux années d'un vaste chantier, les bâtiments des bureaux se dressent au milieu de la cour, à distance de la route, au-delà de la brasserie, parmi les hangars.

Le 19 février 1928, le Conseil tient sa première réunion dans la salle des séances.

Dans le même temps, se construit la maison du directeur dont la clef de voûte porte toujours, imprimée dans le ciment, le sigle de l'U.C.C.

1931 : LES COOPÉRATEURS D'ESCAUT ET SAMBRE

Fédérer en Union régionale un maximum de sociétés locales constitue le cœur de la politique de coopération.

Au plan national, Charles Gide, parvient, en 1912, à réunifier la Bourse des coopératives socialistes et l'Union coopérative de tendance neutraliste.

L'U.C.C., dès sa fondation en 1919, s'emploie à réunir les coopératives voisines. Au moment de fêter son 10^{ème} anniversaire elle regroupa plus des 2/3 des sociétés de sa circonscription géographique.

Gaston Prache écrit à cette occasion : « Il faut faire éclater le cadre territorial où se sont moulées toutes nos activités (...). Le Cambrésis doit se joindre avec l'Avesnois en un seul pays coopérateur. Caudry doit assurer le gros du travail (...). Solesmes n'a fait que timidement pénétrer le pays d'Avesnes sur ses confins mitoyens ».

Dès lors l'Union du Cambrésis s'oriente vers « la conquête des territoires essentiellement industriels de ce district pastoral : le canton métallurgique de Maubeuge et le canton textile de Fournies ». En 1931, l'U.C.C. enregistre leur adhésion, suivie de celle d'Avesnes et Avesnelles, du Nouvion et d'Aulnoye...

La même année, la Fédération nationale sollicite l'U.C.C. pour prendre en charge, le secteur artésien de Marquion à Bapaume.

En raison de cette extension vers l'Est et vers l'Ouest, l'assemblée générale du 31 mai 1931 approuve la proposition de modifier la raison sociale de la société et de lui substituer le nom de Coopérateurs d'Escaut et Sambre. « Il fallait trouver un nom qui sonnât clair et beau, suffisamment précis et complet pour que les coopérateurs d'Honnecourt comme ceux de Jeumont, ceux de Bapaume comme leurs frères de Trélon, se reconnussent unis sous un signe. »



Bureaux et entrepôts des Coop d'Escaut Sambre.

De cette époque d'Escaut-Sambre datent les vastes bâtiments administratifs longeant la rue Charles Gide : réalisation de l'architecte Caudrésien Edmond Cardon (1897-1969).

Les archives des Coop qui auraient permis de dater avec précision leur construction ont été détruites par les Allemands, en 1940 « pour faire de la place ».

LES ANNÉES DE GUERRE

La brasserie éteint ses feux à la mobilisation de son personnel, en septembre 39. Elle ne reprendra pas sa production. Une enseigne en carreaux de céramique bleus et une cheminée entretiennent, aujourd'hui, son souvenir.

La boulangerie industrielle cesse sa fabrication dès le début de la Drôle de Guerre. On remet en service, avec des effectifs réduits, l'ancienne boulangerie de la rue de Belfort, créée, 1912.

En mai 1940, l'occupant réquisitionne les installations pour

pour fabriquer du « pain blanc » pour les pilotes de la Luftwaffe.

Comment résister au plaisir de vous conter, à ce propos une anecdote. Un tout jeune homme fut employé par les allemands comme boulanger. Aimable et charmant de toute sa personne, A.D., animé du louable désir de plaire, chaque soir ou presque, apportait aux parents de celle qui allait devenir sa femme, de la belle et bonne farine qu'il soustrayait à ses « employeurs ». La marchandise était cachée dans des sachets de toile dissimulés dans ses bas de pantalon et suspendus à sa ceinture.

À la libération, « pour bien des raisons économiques et financières, le projet de reconstruction et de remise en marche de la boulangerie dut être abandonné ».

Aujourd'hui, les locaux et les deux cheminées quadrangulaires de la boulangerie industrielle demeurent intacts, au milieu de la cour de Sainthimat, au delà des bureaux, entre la brasserie et les entrepôts, à gauche de la barrière du contrôleur.

1961 : LA DISPARITION D'EDMOND BRICOUT

Le 8 août 1961, Edmond Bricout s'éteint à son domicile de la rue Gambetta à l'âge de 77 ans. Avec lui disparaît une grande figure caudrésienne. Issu d'une famille ouvrière, il gagne son pain dès l'âge de 11 ans, aide maçon, apprenti puis ouvrier tulliste, jamais il ne rompra ses liens avec le monde ouvrier dont il défendra les intérêts par son engagement dans le syndicalisme et la coopération.

De son apprentissage de maçon, il conserva une âme de bâtisseur. À Caudry même, le patrimoine immobilier des Coop, aménagé ou construit sous sa présidence est considérable.

Pour ne citer que les immeubles dont nous pouvons nous ressouvenir :

- le siège social et les entrepôts, rue Charles Gide
- la boulangerie 16 rue de Belfort
- l'épicerie 8 rue A. Thomas (fermée avant 61)
- l'épicerie 1 rue de Bruxelles
- le magasin 184 rue de St Quentin (fermé avant 61)
- le magasin 201 rue de St Quentin
- le magasin 134 rue Barbusse

Magasin de meubles rue Gambetta



- le magasin de meubles rue Gambetta
 - l'épicerie 34 rue du Maréchal Leclerc (fermée avant 61)
- Ainsi que deux immeubles, de construction toute récente au moment de sa disparition.
- celui de la rue Négrier (immeuble d'appartements
 - et celui de la rue A. Briand (bureau des impôts).

En 1961, l'Union des coopérateurs d'Escaut-Sambre comptait 100 000 familles sociétaires, près de 200 magasins et réalisait un chiffre d'affaire de 100 millions de francs (158 millions d'euros).

Magasin et appartements rue Négrier.



L'Union employait 1404 personnes : 590 dans les bureaux, les entrepôts, le transport ; 97 à la boulangerie et à la distribution du charbon ; 717 en magasins, gérants et vendeurs.

UN GÉANT AUX PIEDS D'ARGILE

Après l'oeuvre de fédération des sociétés locales en Union Régionale étendue, restait, à la coopération, pour survivre à la concurrence, à organiser la fusion de ces Unions régionales.

1976. Escaut-Sambre absorbe l'Union Selle-Sambre fondée à Solesmes en 1919. De cette époque date l'ouverture d'un super-marché Coop, Boulevard du 8 mai 45.

1984. Fusion d'Escaut-Sambre avec l'Union de Sin-le-Noble-Douai sous le nom de Coopérative Régionale du Nord, siège à Sin-le-Noble.

1985. La C.R.N. reprend en location-gérance l'Union Flandre-Artois en vue d'une fusion sous le nom de Nouvelle Coopérative Régionale du Nord.

La fusion ne se fera pas. La liquidation de la nouvelle C.R.N. commencée en 1985, sera effective en 1988.

LES TRACES DANS LE PAYSAGE CAUDRÉSIEU

Le présent article se proposait d'évoquer les Coop à travers les édifices qu'ils ont laissés dans notre ville : le siège social et les entrepôts ; les magasins de vente ; la boulangerie rue de Belfort ; l'immeuble rue Négrier... Outre ces bâtiments, leur empreinte, se lit encore sur les plaques indicatrices de nos rues.

- Rue Charles Fourier (1772-1837), ouverte par Soyez, appelée aussi impasse Henninot ou impasse Demonchaux.

Décision du Conseil Municipal du 12 Septembre 1906.

Charles Fourier : socialiste, utopique, économiste et sociologue avant la lettre, concepteur d'une société idéale communautaire dont le Phalanstère devait être la réalisation pratique.

Le Familistère de Guise peut être considéré comme un des rares exemples aboutis de ses conceptions.

- Rue Charles Gide (1847-1932), route de Ligny.

Décision du Conseil Municipal du 10 septembre 1932.

Charles Gide : professeur d'économie à la Sorbonne ; auteur de nombreux ouvrages sur la coopération, considéré comme le dirigeant historique du mouvement coopératif français.

- Rue Albert Thomas (1878-1932), rue de Lorraine.

Décision du Conseil Municipal du 10 septembre 1939.

Albert Thomas : député socialiste, ministre de l'armement pendant la guerre, directeur du Bureau international du Travail. Intéressé par la question des coopératives ouvrières, il visite les installations de la Boulangerie industrielle, l'année de sa mise en service.

- Rue Edmond Bricout (1884-1961) jadis rue Sainte-Maxellende ; rue de Beauvois après la Loi de Séparation.



Buste d'Edmond Bricout dans le Vieux Cimetière.

Décision du Conseil Municipal de l'année 1962.

Edmond Bricout : secrétaire du Syndicat des Ouvriers Tullistes et Similaires puis de la Bourse du Travail ; artisan de la fondation, administrateur puis président de l'U.C.C. ; fédérateur, il rassemble sous une même administration des territoires étendus des confins de l'Artois aux frontières de la Thiérache : l'Union Escaut Sambre dont il occupe la présidence et la direction ; administrateur du magasin de gros des coopératives de France.

Pendant 42 ans, jusqu'à sa mort, il assure le succès d'une des plus puissantes sociétés coopératives de consommation.

Afin d'honorer sa mémoire, la ville de Caudry donne son nom à une rue du centre-ville, naguère rue de Beauvois.

Une souscription rassemble les fonds pour la réalisation de son buste, en bas relief. Deux exemplaires de l'oeuvre sont réalisés. L'un est scellé sur la tombe d'Edmond Bricout dans le vieux cimetière ; l'autre, dressé sur un socle de granit à l'entrée des bureaux. En 1988, à la liquidation des Coop, l'oeuvre est descellée. Il ne reste désormais rue Charles Gide que le socle témoin.

Les photos sont extraites de l'ouvrage de Gaston Prache

Claude Doyer

30 juin 2019



Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / <http://www.valduriot.fr>

verte

« A pas menus, menus, le bel automne est revenu, ... », rémanence d'un vers appris à l'école primaire qui me vient à l'esprit en contemplant les allées de la Base de Loisirs... Eh oui, après un été rythmé, riche en activités et en manifestations diverses, notre site revêt tout doucement ses teintes cuivrées et pourprées. Les feuilles virevoltent au gré du vent et la nature se prépare lentement à entrer dans la torpeur hivernale. Si coccinelles et hérissons cherchent un abri pour passer cette période difficile, que mésanges et autres passereaux se régalaient des baies et insectes encore présents avant de compter sur notre bienveillance, d'autres ont d'ores et déjà entamé leur périple vers des horizons plus cléments. L'occasion pour nous de dresser le portrait de l'un d'entre eux. Nous avons en effet eu la chance d'observer ce visiteur à la fin de l'été au détour de l'une de ses haltes gourmandes avant qu'il ne reprenne sa route de migration. Il s'agit du balbuzard pêcheur.

Le portrait du mois

Le Balbuzard pêcheur

Pandion halliaetus - Famille : Pandionidés
Taille : 58 cm - Envergure : 127 à 174 cm
Poids : 1200 à 2050 g - Longévité : 25-30 ans maximum

Description :

Ce grand rapace diurne est de taille moyenne avec de longues ailes étroites.

Son dos et le dessus de ses ailes sont brun foncé tandis que sa poitrine est très claire. Sa tête est blanche avec un bandeau noir sur les yeux. Il arbore également une bande noire sur la poitrine. Sa queue est brune barrée de blanc. Ses pattes bleu-gris-ardoise dénudées portent des doigts très puissants aux longues griffes. Des coussinets couverts d'épines lui permettent d'agripper les poissons les plus glissants.

Répartition :

Cet oiseau possède une très grande aire de répartition. Il niche en Europe, en Asie, en Afrique, en Australie et en Amérique du Nord. De par son alimentation très spécifique, l'oiseau séjourne à proximité des milieux aquatiques (bords de lacs, fleuves, grands étangs, rivières et parfois côtes maritimes).

À partir de la fin août, les balbuzards vivant en Europe migrent. Ils prennent leur quartier d'hiver au sud du Sahara et reviennent en avril.

L'espèce a souffert de la chasse et des pesticides cependant grâce aux mesures de protection, elle tend maintenant à augmenter sa population et élargit sa distribution.

L'espèce est considérée comme rare en Union européenne.



Reproduction :

Le balbuzard effectue une parade nuptiale spectaculaire lors de laquelle il s'élève jusqu'à 300m de hauteur, en tenant un poisson entre ses serres. Il effectue un bref vol stationnaire en exhibant son poisson avant de plonger ailes fermées.

Le nid du balbuzard est constitué de branches et posé sur un promontoire, grand arbre, pylône électrique ou rocher escarpé, voire même au sol en l'absence de prédateur. Il est utilisé plusieurs années consécutives et au fil des ans, il peut atteindre une taille impressionnante.

En avril-mai la femelle pond 3 œufs blanc-crème tachés de brun-roux qu'elle couve pendant 34 à 40 jours. Les deux parents nourrissent et protègent les jeunes contre les prédateurs et le mauvais temps. Le mâle apporte la nourriture à la femelle et aux poussins. Les jeunes s'envolent 51 à 54 jours après leur naissance. Ils commencent à pêcher seuls, mais les parents continuent de les nourrir au nid pendant quelques semaines de plus.

La maturité sexuelle est de 3 ans.

Régime alimentaire :

Il se nourrit uniquement de poissons capturés à la surface de l'eau. Sa technique de pêche est inégalée. Il repère sa proie et plonge tête la première, ailes repliées et serres en avant. Seules ses pattes entrent dans l'eau pour ressortir avec la proie qu'il transporte jusqu'à son nid ou un perchoir pour la dévorer.



Le Val du Riot

RÉTROSPECTIVE ESTIVALE

De nombreuses animations et manifestations ont été programmées sur le site de la Base cet été et ont rencontré un vif succès. Rapide tour d'horizon de ces rendez-vous de l'été :

Cinq concours de pêche organisés par La Carpe caudrésienne dont le concours pour les Jeunes, quatre barbecues proposés par Le Café des Etangs, l'inauguration du Novapark, une journée pour le Bénin, *Les artistes croquent le Val*, La venue de Margaux de Wéo (vidéo disponible sur notre site internet), *Caudry en Folie*, le marché nocturne, *Nos Quartiers d'été Fun'In'Val*, le feu d'artifice, les rendez-vous hebdomadaires de la ludothèque de *La Passerelle*, les traditionnels concours de châteaux de sable et relai du pigeon voyageur, le festival des *Dentelles électroniques*, l'événement de géocaching, le festival des *Naturiades*...

Nous vous proposons aujourd'hui de revenir sur les événements estivaux auxquels nous avons participé ou que nous avons (co)organisé ainsi que sur nos manifestations de ce début d'automne.

22 et 23 juin 2019 Les Artistes croquent le Val

Les samedi 22 et dimanche 23 juin, s'est déroulée, sous un soleil plus que radieux, la troisième édition des rencontres artistiques de la Base Loisirs et Nature du Val du Riot, « Les Artistes croquent le Val ». Cette manifestation, placée sous le signe des échanges et du partage, a permis au public de venir à la rencontre d'une quarantaine d'artistes et artisans d'art d'horizons multiples et divers et de découvrir leur savoir-faire à travers les expositions et les nombreuses démonstrations présentées.

Les enfants n'étaient pas en reste avec les différents ateliers et l'animation maquillage.



La manifestation *Les Artistes croquent le Val* a été couplée à l'inauguration des travaux de rénovation du pigeonnier Capsule de Matali CRASSET, cérémonie présidée par Frédéric BRICOUT, Président du SIAT du Val du Riot. Un hommage a été rendu à l'un des commanditaires* du projet, Raymond BALEMBOIS, récemment disparu, en présence de son épouse Michèle, de l'un de ses fils et des élus mais aussi de nombreux colombophiles dont José DUPUIS, Président de la Fédération nationale de colombophilie, et Guy DELFOLIE, Président de l'arrondissement de Cambrai.

*Le programme des Nouveaux commanditaires de la Fondation de France permet à tout citoyen de passer commande d'une œuvre à des artistes contemporains. Ce fut le cas en 2003 pour le SIAT du Val du Riot et l'association colombophile La Défense.

Cette journée a marqué le point de départ de l'exposition des 18 œuvres photographiques installées dans la Base durant l'été, dont celles des photographes de l'association caudrésienne *PhotoPassion*.



Les peintres et adeptes d'art plastique étaient bien évidemment invités à venir s'exprimer librement en croquant le Val sous toutes ses coutures. Comme à l'accoutumée, le week-end s'est achevé par la remise des prix du concours amical organisé pour l'occasion, qui a récompensé pour leur participation les artistes amateurs et professionnels, enfants comme adultes, ayant travaillé à la création d'une œuvre durant le week-end.

A VOS AGENDAS :

Prochaine édition des Artistes croquent le Val : les 13 et 14 juin 2020

Si vous êtes artistes et que vous souhaitez participer à l'exposition photos extérieure ou partager votre art en travaillant sur le site, n'hésitez pas à nous contacter au 03 27 85 27 67 ou par mail animations@valduriot.fr



6 et 7 juillet 2019 Nos Quartiers d'été Fun In'Val

Cette année l'association Avenir Jeunes et le SIAT du Val du Riot ont décidé de mutualiser leurs forces et de coupler leurs deux rendez-vous estivaux respectifs, Nos Quartiers d'été et Fun In'Val. Ils ont ainsi pu proposer au public une manifestation d'ampleur pour fêter le début des vacances ! Au programme de ces deux jours des animations pour les petits comme les plus grands (canoé kayaks, pêche aux canards, mini discothèque, tour des saut, quads, ...), des initiations et des démonstrations sportives (baby gym, aikido, boxe, ...), des animations musicales et des prestations diverses et variées (mentaliste, sculpteur de ballons, ...). Le week-end a été ponctué le samedi soir par la séance de cinéma en plein air des Passeurs d'images qui a remporté un vif succès.

Une expérience réussie qui a poussé les 2 partenaires à reconduire leur association pour l'été 2020 !

Prochaine édition :

les 4 et 5 juillet 2020



18 juillet 2019 Le Relai du Pigeon voyageur

Comme chaque été, la Base a accueilli les enfants des accueils de loisirs de Caudry pour participer à la journée du Challenge du Pigeon voyageur. Cette animation organisée avec l'association Les Amis du Pigeonnier, a pour but, rappelons-le, de transmettre la tradition de la colombophilie aux plus jeunes en les faisant participer à une course relais enfant-pigeon. C'est l'occasion pour eux de découvrir le matériel colombophile et notamment l'utilisation du constateur, pièce maîtresse du colombophile.

L'après-midi s'est bien évidemment achevé dans la bonne humeur par la remise de prix et le goûter.

20 août 2019 Concours de châteaux de sable

Si le concours prévu au mois de juillet s'est vu annulé pour cause de canicule, celui du mois d'août a bien eu lieu et une quinzaine d'enfants ont répondu à notre invitation pour venir bâtir des édifices dignes des plus grands architectes. Au terme d'une épreuve menée de mains de maître, les participants se sont vus récompensés de leurs efforts par un petit cadeau et un goûter, histoire de reprendre des forces !



23 et 24 août 2019 Event de géocaching

La Base a été ravie d'accueillir la manifestation de géocaching organisée conjointement par l'association Nord géocaching et l'Office de Tourisme du Cambrésis, ouvrant les portes du pigeonier Capsule aux géocacheurs le samedi et allouant ses étangs à la pratique du canoë Kayak. De nombreuses caches ont été mises en place pour l'occasion et restent sur site pour ceux qui souhaiteraient s'adonner à la pratique.

C'est sous un soleil accablant et avec une terre à faire plier plus d'un plantoir que les nombreux participants ont planté les bulbes de crocus dans le cadre de leur CITO (initiative environnementale citoyenne) en clôture de la manifestation !



Ces 7 et 8 septembre, se sont déroulées les sixièmes « Naturiades », festival consacré à la Nature, à la préservation de l'environnement et au développement durable, organisé par le SIAT du Val du Riot.

Cette année, la manifestation a été couplée avec le salon agricole et artisanal du Conseil Municipal des Jeunes de Caudry, permettant ainsi au public de découvrir un panel étendu de stands, animations, démonstrations ou encore ateliers aux thématiques variées. Venus d'horizons distincts, tous les acteurs de l'événement avaient cette même envie de partager leurs valeurs, savoirs et savoir-faire avec le public. Bien évidemment les enfants ont pu profiter des nombreuses activités gratuites. Balades poneys ou en calèches, maquillage, mini ferme, ateliers dessin à l'encre végétale, confection d'attrape-rêves, rallye questions ou encore initiation pêche ont remporté un vif succès !

Prochaine édition :

les 5 et 6 septembre 2020



Vous êtes une association ou une structure oeuvrant dans le domaine du développement durable et vous souhaitez participer ?, contactez-nous dès maintenant au 03 27 85 27 67 ou par mail animations@valdurriot.fr



14 septembre 2019 : remise des prix du championnat colombophile et vente annuelle des pigeons de Capsule
 Le 14 septembre dernier se sont déroulées les traditionnelles remise des prix du championnat colombophile et vente annuelle des pigeons du pigeonier Capsule de la Base Loisirs et Nature du Val du Riot. Après une saison assez compliquée malheureusement marquée par de nombreuses pertes pour cause de maladie et une longue convalescence pour les oiseaux affaiblis, les 13 pigeons restants ayant participé aux concours de la saison de l'arrondissement de Cambrai ont été mis en vente aux enchères comme le veut la tradition colombophile et leurs donateurs récompensés par un sac de grains.

Le classement de la saison a été établi comme suit :
 Cette saison, c'est le pigeon de Sébastien CRESSIN de Naves (59) qui a ravi la première place du classement suivi par ceux de Jean-Louis LEMAIRE de Nomain (59) et de Hervé BERTRAND de Eymet (24)



21 et 22 septembre 2019 Participation au programme des Journées Européennes du Patrimoine
 À l'occasion du week-end des Journées européennes du Patrimoine dont la thématique était cette année « Patrimoine des Arts et divertissements », la Base de loisirs a ouvert les portes de son pigeonier d'exception Capsule afin de faire découvrir l'univers fascinant des pigeons voyageurs et de leur protecteur le colombophile.

Les jeux traditionnels étaient également mis à l'honneur et plus particulièrement le javelot en la personne d'André RICHEZ venu partager sa passion avec les visiteurs. Ces derniers ont pu s'initier à la pratique. Des coqs, représentants de la pratique des combats pratiqués autrefois dans la Région étaient également là.

merci!

Nous tenons ici à remercier tous ceux qui contribuent de près ou de loin à la vie de la Base Loisirs et Nature du Val du Riot. Au total, c'est plus de 50 manifestations qui ont eu lieu sur le site cette année !

Merci à tous ceux qui participent à nos manifestations, à tous nos partenaires institutionnels et associatifs et aux divers services techniques qui interviennent sur nos événements.

Merci aux nombreuses associations qui font de la Base un lieu de rassemblement et de fédération pour leurs événementiels, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour dynamiser les lieux en partageant leur passion, leur savoir-faire,... entre autres Le Rucher du Val, La carpe caudrésienne et Les Amis du Pigeonnier.

Merci à nos partenaires prestataires de saison Les Poneys de Céléna, le manège enfantin Furyoland, et le Novapark qui offrent aux enfants la possibilité de profiter d'activités de loisirs, sans oublier bien évidemment le Café des Étangs.

Merci à tous les visiteurs fidèles ou occasionnels qui nous suivent et qui participent aux activités proposées, sans qui nous ne servirions à rien.

Merci enfin à tous ceux que nous avons oublié !

A très bientôt pour de nouveaux moments à partager !



Du 23 au 29 septembre 2019 « Moi j'irai dans la Lune »
 L'événement a été initié par le service culturel de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis répondant à un appel à projet du forum départemental des sciences de Villeneuve d'Ascq à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans des premiers pas de l'Homme sur la Lune. La base a répondu favorablement à l'invitation en s'associant au projet et c'est avec plaisir qu'elle a accueilli la manifestation sur son site. Au total ce sont près de 450 enfants, scolaires et centres de loisirs, qui ont pu profiter des différents modules proposés durant la semaine. Le week-end était, quant à lui, consacré au grand public, venu en nombre pour l'occasion. Découverte de l'Univers et du système solaire, conquête spatiale et expédition lunaire Apollo étaient au programme avec un planétarium et ses projections (les étoiles, les planètes, les étoiles filantes et autres astres), une exposition de panneaux, des malles de jeux et de livres ainsi que des ateliers ludo-pédagogiques sur la thématique. Pour parfaire le tout, un animateur de l'association Les électrons libres proposait un atelier de fabrication de fusées avec lanceur à soufflet qui a ravi les enfants.

En bref ...



Retour sur le concours d'Obéissance canine...

Le Club Cynophile de Caudry a inscrit 6 chiens au CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation).

5 l'ont obtenu avec « l'excellent » et 1 avec un « très bon ». Deux chiens étaient inscrits en Brevet Obéissance, et Annick MARCY a obtenu avec NEWTON, Berger Australien, « l'excellent » et entre en classe 1. Deux chiens étaient inscrits en classe 1, Madeleine MARTIN obtient « l'excellent » (5^{ème} sur 18 chiens) et entre en classe 2 avec ICE'S, Berger Blanc Suisse. Un chien était inscrit en classe 2, Yves MARIN obtient avec GAMYN, Berger Australien, « l'excellent », fait 1^{er} sur 10 chiens et entre en classe 3 qui est la plus haute classe en obéissance canine. Une première pour un chien de Caudry !

Le juge était Daniel AEBISCHER qui venait de Franche-Comté, c'est un juge formateur qui est réputé pour ne pas donner facilement les points.

Ainsi le Club de Cynophile de Caudry a inscrit au total 11 chiens à ce concours régional d'obéissance et 8 d'entre eux obtiennent haut la patte l'Excellent, ce qui est exceptionnel !!!

L'équipe de compétition Caudrésienne compte maintenant six chiens en Brevet, deux chiens en Classe 1, 2 chiens en Classe 2 et un chien en Classe 3.

Une équipe qui monte !!!

Si vous êtes intéressés par la compétition en obéissance ou tout simplement l'éducation canine ou encore l'école du chiot par la méthode naturelle, venez nous rencontrer lors des cours le mercredi de 18h30 à 19h30 ou le dimanche matin de 10h30 à 11h30, la première séance est gratuite !!!

Contact : Yves MARIN au 06 33 91 10 59 après 18h00.

CAUDRY TRAIL URBAIN

5^{ÈME} ÉDITION

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL 2020

Après la déception passée de la 1^{ère} phase (montée manquée avec Saint Laurent), les Caudrésiens obtiennent le graal sur leur dernière rencontre face à Proville 2 par 11-3... Cette montée témoigne de l'ambition des joueurs Caudrésiens ! Vincent NOURTIER vient renforcer l'équipe et lui apportera toute son expérience du haut niveau... Le CPC compte sur tous les Caudrésiens pour les soutenir un maximum la saison prochaine...

Composition de la poule de N3 : CP Caudry, Châtillon, Draveil, Wattignies 2, Boulogne sur mer, Mondeville, Argentan 4 et St Pierre les Elbeuf 4.

Les Sports Nautiques du Caudrésis Catésis ont

participé à un stage intensif de natation La première semaine des vacances scolaires de la Toussaint n'a pas été de tout repos pour 15 nageurs du club des Sports Nautiques du Caudrésis-Catésis qui ont participé à un stage intensif de natation à la piscine du Cateau.

Le programme évolutif, comprenait deux séances de natation entrecoupées d'une séance de préparation physique.

L'entraîneur Jean-Christophe PAMART qui a dirigé le stage est satisfait de l'implication de tous les nageurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes terminant leur journée avec une saine fatigue. Les effets bénéfiques de ce stage vont se faire sentir dans les prochaines compétitions et il est certain que nous retrouverons quelques stagiaires sur les podiums.

Le prochain stage aura lieu du 17 au 21 février 2020.



DIMANCHE 1^{ER} MARS 2020
PALAIS DES SPORTS CAUDRY

15^{ème} édition de la
COURSE DE LA DENTELLE

Challenge du Cambrésis
Challenge entreprise et associations

NOMBREUX LOTS
À GAGNER
dont 1 voyage

10 km :
Label Régional

9H30 : 5 km (né en 2006 ou avant) - 6 €* 9H30 : marche 5 et 10 km - 2 €

10H15 : 10 km (né en 2004 ou avant) - 6 €* 11H30 : 400 m 1,5 km - gratuit

* Inscriptions sur place majorées de 2 €



Nord
le Département

CAUDRY



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Thierry LAMOURET 26 rue François Charlet 59540 CAUDRY

03 27 85 07 75 ou 06 47 97 66 67

thiery.lamouret@wanadoo.fr

Marion MUTEZ 81 rue Henri Barbusse 59540 CAUDRY

marion.mutez@ymail.com

Site internet : uca.assos-caudry.fr

Restauration Marché de Noël

Réservation au 06 82 58 78 39

**TOMBOLA LORS
DE CHAQUE REPAS**



**BONS D'ACHAT
CHEZ LES
COMMERÇANTS
DU
CENTRE-VILLE**


Patinoire

Bon Appétit

Restauration Les Oliviers
Bar Caudry Événement's

Au choix tous les jours :

- Saumon	14,00 €
- Tartiflette	13,00 €
- Jarret de Porc	15,00 €
- Andouille Chaude	15,50 €
- Faux Filet	13,50 €
- Poulet Rôti	8,00 €

Plats du jour :

Vendredi 13 soir : Filet américain	13,50 €
Samedi 14 midi et soir : Carbonnade flamande	13,50 €
Dimanche 15 midi et soir : Souris d'agneau	16,00 €
Mardi 17 midi : Blanquette de veau	13,50 €
Mercredi 18 midi : Potjevleesh	13,50 €
Jeudi 19 midi : Escalope sauce Maroilles	13,50 €
Vendredi 20 midi et soir : Choucroute	14,50 €
Samedi 21 midi et soir : Coq au vin	13,50 €
Dimanche 22 midi et soir : Andouillette	13,00 €

**Soirées
Karaoke**
les vendredis 13 et 20

Fromage 3,50 €
Dessert 4,50 €
(Croquant poire/caramel, Croquant
chocolat, Tartelette citron meringuée,
Parfait café)

Menu Petit lutin 7,00 €
Frites / Nuggets
ou saucisse ou jambon
1 glace

Animations :

Vendredi 20 décembre :

- 19h00 : soirée karaoké
- + élection du pull moche de Noël

Samedi 21 décembre :

- 15h/19h30 : balades à dos de poneys
- 14h/17h : promenades en calèche
- 14h30/18h : photos avec le Père Noël
- 19h00 : soirée années 80

Dimanche 22 décembre :

- 15h/19h30 : balades à dos de poneys
- 14h/17h : promenades en calèche
- 16h00 : chorale A Croche Coeur
- 18h00 : descente du Père Noël de la Basilique et spectacle pyrotechnique puis retour avec le Père Noël en centre-ville

Vendredi 13 décembre :

- 18h00 : parade harmonie municipale
- 18h30 : inauguration
- 19h00 : soirée karaoké

Samedi 14 décembre :

- 15h/19h30 : balades à dos de poneys
- 17h00 : orchestre des Jeunes Caudrésiens
- 19h00 : soirée transformistes

Dimanche 15 décembre :

- 15h/19h30 : balades à dos de poneys
- 14h/17h : promenades en calèche

Mercredi 18 décembre :

- 15h/19h30 : balades à dos de poneys
- 14h/17h : promenades en calèche
- 15h00 : lecture de contes au foyer du théâtre
- 15h00 : atelier maquillage